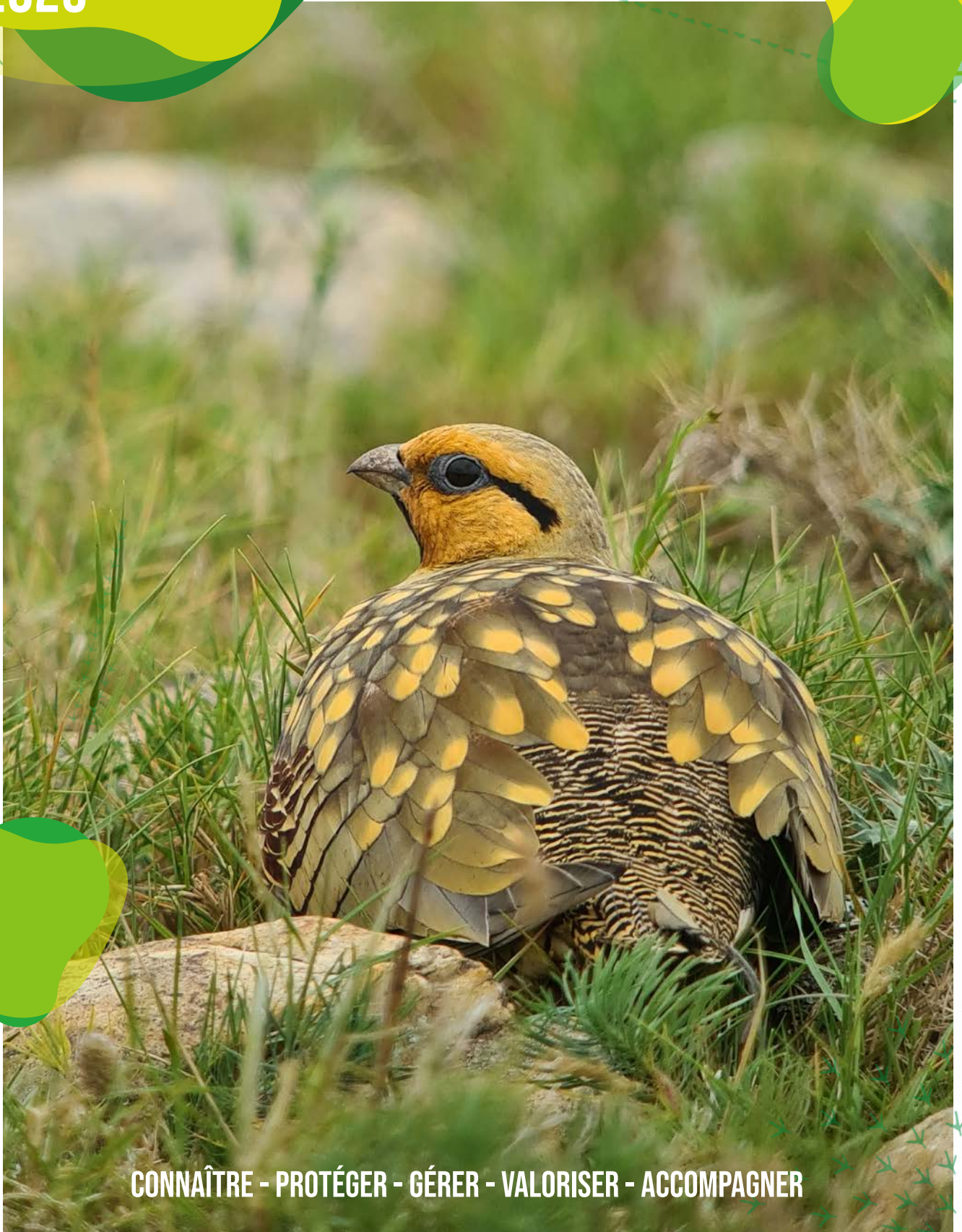


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER - ACCOMPAGNER



© J.-P. Dauphin - CEN PACA

Directeur de la publication : Henri SPINI
Coordination : Irène NZAKOU
Rédaction : Salariés du CEN PACA
Mise en page : réalisation Kinga BEJ - Kdezign.fr
Comité de relecture : Philippe DEL CAMPO, Jérôme JOUANNO,
Jean-François NORMAND, Céline ROURE
Photo couverture : © J. Daniel-Roux

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères adhérentes, chers adhérents, chers partenaires,

L'année 2025 a été marquée par la célébration des 50 ans du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'ensemble du territoire régional, à l'occasion de diverses manifestations locales mettant en lumière notre engagement pour la préservation du vivant.

En cinquante ans, notre association a connu un développement remarquable. Constituée à ses débuts de quelques naturalistes amateurs, elle rassemble aujourd'hui près de 70 salarié.es, compétent.es et motivé.es qui œuvrent chaque jour à la conservation et à la restauration des espaces naturels et des espèces qu'ils abritent.

Ce rapport d'activités met en évidence la richesse et la diversité des actions menées tout au long de l'année. Parmi les temps forts, on peut notamment retenir :

- le renouvellement de l'agrément État-Région à la suite de notre Plan stratégique décennal 2024-2033.
- l'organisation de Nature en sCENE, notre manifestation annuelle ouverte au public, qui s'est déroulée le 4 octobre à Saint-Paul-Lez-Durance et a accueilli 500 visiteurs, signe du dynamisme croissant de la vie associative.
- l'extension de la préservation des zones humides dans le centre Var grâce à l'acquisition de nouvelles parcelles.
- la signature d'une Obligation réelle environnementale sur une parcelle forestière avec la commune de Valbonne (Alpes-Maritimes).
- la création par la Région, et avec notre participation, de la Réserve naturelle régionale des Baronies orientales, dont la gestion a été confiée au Conservatoire.

Toutes ces réussites, comme le développement continu de nos actions, sont le fruit du professionnalisme et de l'engagement de nos équipes salariées et bénévoles, et grâce au soutien essentiel de nos partenaires et de nos adhérents.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.

Henri Spini
Président du Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

L'INTRODUCTION

Le mot du président	3
Les acteurs du Conservatoire	8
Les missions du Conservatoire	12
Les temps forts de l'année	14
La carte régionale des sites en gestion	16

LES SITES EN GESTION



04

Alpes-de-Haute-Provence

Écosystèmes forestiers	
• Préféraud – La Régente	19
Milieus variés	
• Jansiac	19
• Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin	20
Pelouses sèches	
• La Roche	21
• Mourrés de Forcalquier	22
Zones humides	
• Lac des Sagnes	22
• Les prairies de l'Enchrême	23
• Les prairies du Chaffaut	23



05

Hautes-Alpes

Écosystèmes forestiers	
• Bois de Furgette	25
Zones humides	
• Grande Sagne de Corréo	25
• Mare de la Paillade	26
• Sagnes du plateau de Bayard	26
• Tourbières du Briançonnais-Marais de Névache	27
• Tourbières du Rançonnais-Marais du Bourget	27



06

Alpes-Maritimes

Écosystèmes forestiers	
• Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)	29
Milieus variés	
• Les Lauves de Tourettes-sur-Loup	29
Zones humides	
• Prairies humides de la Brague	30



13

Bouches-du-Rhône

Gîte à chiroptères	
• Carrière de Mercurotte	32
Pelouses sèches	
• Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et les pelouses sèches de Crau	33
• Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir	34
Zones humides	
• La Petite Camargue-Les Palous	35
• Marais de Beauchamp	36
• Mare de Cocagne	37
• Mare de Lanau	37
• Renaïres-Ponreau	38
• Roselière de Boumandariel	38



83

Var

Écosystèmes forestiers	
• Collet des Preires - Ubac des Maures	40
• La Pardiguière	40
• La Patronne	41
• Vallon de Joyeuse	41

Ecosystèmes littoraux et marins	
• Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne	42
Gîte à chiroptères	
• Bouchonnerie des Mayons	42
• Cabanon des Ascroix	43
• Gorges de Châteaudouble	44
• Ponts naturels d'Entraigues	44
Landes, fruticées et prairies	
• Le Bombardier	45
Milieus variés	
• La Rabelle	46
Pelouses sèches	
• Réservoir de Morières	46
Zones humides	
• Fondurane	47
• Lacs temporaires de Gavoty, Redon, Bayonny et de Bonne-Cougne	48



84

Vaucluse

Milieus variés	
• Vallon de Valescure	50
Pelouses sèches	
• Terrains militaires de Vaucluse	50
Stations de plantes rares	
• Les Maufrines	51
• Vacquières	51
Zones humides	
• Belle-île	52
• Île Vieille	53
• Islon de la Barthelasse	53
• Les Confines	54
• Mare de la Pavouyère	55
• Vallat de la Buisnière	55

LES PROGRAMMES



La préservation

• Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Aigle de Bonelli	60
• Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Ganga cata et Alouette calandre	61
• Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Tortue d'Hermann	62
• Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Vipère d'Orsini	63
• Animation de la déclinaison Sud-Est du Plan national d'actions Vautour percnoptère	64
• Animation de la déclinaison méditerranéenne du Plan national d'actions Léopard ocellé	65
• Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Cistude d'Europe	66
• Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Outarde canepetière	66
• Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Papillons de jour	67
• Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune	68
• Projets de conservation avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes	69
• Marathon des haies de Provence Alpes Agglomération	70
• Préservation des vieilles forêts- Cœur de Sylve	70
• Diagnostic et restauration de la fonctionnalité du réseau de mares de la trame turquoise du Sud-Ouest Mont-Ventoux	72
• LIFE SOS Criquet de Crau	72
• ECO-TIG PACA	74
• Candidature à l'Appel à manifestation d'intérêt pour la gestion de la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigouirat	75



La connaissance

• HELIX - Valorisation et partage de la connaissance de la faune régionale	78
• SILENE - Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	79
• Secrétariat scientifique et actualisation de l'Inventaire ZNIEFF	80
• STOC - Suivi temporel des oiseaux communs	81
• Amélioration de la connaissance des Espaces naturels sensibles du Var	82
• Amélioration de la connaissance des Espaces naturels sensibles de Vaucluse	83
• Connaissance et préservation des invertébrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur	84
• Réseau de surveillance national des coléoptères saproxyliques	86
• Protocole d'évaluation et de suivi des invertébrés psammophiles littoraux	86
• Connaissance et préservation des chiroptères en Provence-Alpes-Côte d'Azur	87
• Connaissance et préservation de l'herpétofaune en Provence-Alpes-Côte d'Azur	88
• Stratégie d'amélioration de la connaissance de la malacofaune	89



L'animation et la mobilisation territoriale

Animation de site Natura 2000

• Animation du site Natura 2000 « Marais de Gavoty, Lac de Bonne Cougne et Lac Redon »	92
• Animation du site Natura 2000 « Montagne du Malay »	92

Animation en faveur des zones humides

• Animation régionale en faveur des zones humides	93
• Animation territoriale des zones humides des Alpes du Sud	94
• Régénération low-tech d'une zone humide du Parc national du Mercantour	95
• Animation territoriale des zones humides des Alpes-Maritimes	96
• Animation territoriale des zones humides des Bouches-du-Rhône	97
• Animation territoriale des zones humides de Vaucluse	97

Atlas de la biodiversité communale

• Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Saint-Geniez (2024-2027)	100
• Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Barbentane (2024-2027)	100
• Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Martigues (2023-2026)	101
• Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Sausset-les-Pins (2024-2028)	102
• Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Bormes-les-Mimosas (2024-2026)	103
• Zoom sur l'Atlas de la biodiversité métropolitaine de Toulon Provence Méditerranée (2024-2027)	104

• Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Mont-Ventoux (2023-2026)	105
• Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Clamensane (2024-2027)	105

Autres projets

• Accompagnement pour la prise en compte de la biodiversité du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence	106
• Plan de gestion d'une propriété de la Fondation Terre de liens : Les Giraudis à Forcalquier	106
• Natur'Adapt Sud	107



La valorisation et sensibilisation

• Chiffres clés en 2025	108
• Outils de communication	110
• Dynamique de la vie associative	111
• Événements phares	112
• Les 50 ans du Conservatoire	112
• Zoom sur Nature en sCENE	112
• Zoom sur le concours photo « Émerveiller pour sensibiliser »	113
• Zoom sur la 49 ^e Assemblée générale	113
• Zoom sur les activités nature	113
• Zoom sur l'animation de stands	113
• Écomusée de la Crau	114
• Les principales parutions de l'année	116

Le rapport de gestion

• Le bilan financier 2025	119
• Les ressources humaines	120

Les partenaires

122

LES ACTEURS DU CONSERVATOIRE EN 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(élu lors de l'Assemblée générale du CEN PACA en juin 2025)

Le Conseil d'administration, organe décisionnaire de l'association, définit collégalement les grandes orientations du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est renouvelé par tiers chaque année, lors de l'Assemblée générale. En 2025, les administrateurs du Conservatoire se sont réunis à l'occasion de 12 Conseils d'administration (7 CA en présentiel, 5 par voie électronique) et une Assemblée générale au Cannet-des-Maures (Var).

..... COMPOSITION DU BUREAU



Henri SPINI
Président



Fabien REVEST
Vice-président



François BAVOUZET
Trésorier



Hélène LUTARD
Secrétaire 1



Catherine CRISTOFARI
Secrétaire 2



Philippe DEL CAMPO
Administrateur



Laurent KREMMER
Administrateur



Philippe LARGOIS
Administrateur

•• AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ••



Élodie BARBARA
Administratrice



Mathieu BIJOU
Administrateur



Stéphanie CAPDEVILLE
Administratrice



Jean-Paul DAUPHIN
Administrateur



Valérie FALQUE
Administratrice



Barbara LIVOREIL
Administratrice



Danièle N'GUYEN
Administratrice



Robin ROLLAND
Administrateur



Claude TARDIEU
Administrateur



Jean-Claude TEMPIER
Administrateur



Réunion du Conseil scientifique et technique du CEN PACA, le 17 décembre 2025 à l'Écomusée de la Forêt méditerranéenne à Gardanne (13)

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Salariée référente : Julie Delaue

Le Conservatoire souhaite s'appuyer sur un organe scientifique pour l'accompagner dans ses prises de position sur des sujets transversaux et la définition de stratégies de conservation. De plus, son agrément et la reconnaissance de Conservatoire régional d'espaces naturels sont basés sur une implication du Conservatoire via un Conseil scientifique dans la validation des plans de gestion et la formulation d'un avis sur les acquisitions foncières et prises de baux.

La constitution et le fonctionnement d'une telle instance implique une animation pour la faire vivre. Ainsi, en 2023, les réflexions sur l'organisation, le secrétariat et l'animation du futur conseil scientifique et technique ont abouti à la mise en place d'un temps d'animation spécifique et au renouvellement du Conseil scientifique.

Cette animation a porté ses fruits en 2024. La composition du conseil a évolué pour mieux répondre aux besoins, aux questionnements de la structure et permettre l'engagement des futurs conseillers. Il a été élargi aux aspects techniques, pour en faire un Conseil scientifique et technique. Son rôle est indispensable tant dans la validation scientifique des travaux de la structure que dans le conseil qu'il apporte pour son évolution. Une charte de fonctionnement a été validée. Son fonctionnement repose sur la présidence assurée par Thomas Galewski et la vice-présidence assurée par Michel Ingrand, ainsi que sur les 13 autres membres désignés par le Conseil d'administration pour une durée de trois ans. Le Conservatoire tient à remercier chacun d'eux pour leur confiance et leur implication.

LISTES DE MEMBRES EN 2024

Elise Buisson : IMBE ; enseignante – chercheur, Maître de Conférences et HDR à l'université d'Avignon et au sein de l'UMR CNRS-IRD IMBE ; Restauration écologique, théories d'assemblage des communautés d'espèces végétales.

Thibaut Couturier : Indépendant ; Ingénieur de recherche ; Statistique, méthodologie, analyses dynamique population, ingénieur de recherche sur des missions d'accompagnement des aires protégées.

Muriel Della-Vedova : PN Ecrins ; Gestion des espaces naturels alpins, pastoralisme.

François Dusoulier : MNHN Collections ; Entomologie / Batrachologie / Herpétologie / Socio-écologie.

Thomas Galewski : Tour du Valat ; Coordinateur de l'équipe Interfaces Sciences-Société et précédemment de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes, réponse des communautés d'espèces aux changements globaux.

Stéphanie Huc : CBN Alpin ; Botanique, restauration écologique, plan d'actions messicoles, docteur en géographie.

Michel Ingrand : Autodidacte, jeune retraité de l'ONF ; Écologie forestière, gestion forestière.

Gwenolé Le Guellec : CERIA ; Milieux aquatiques ; en hydrologie, en entomologie.

Frédéric Médail : IMBE ; professeur des Universités à Aix-Marseille Université (IMBE), son domaine d'expertise est l'écologie végétale, la biogéographie et la biologie de la conservation.

Claude Napoleone : INRAE ; La conservation environnementale et la protection des espaces agricoles – politiques institutionnelles - Confrontation pluridisciplinaire économie /agronomie /écologie.

Antoine Nicault : Association Air Climat ; directeur de l'association Air Climat porte le projet GREC Sud, paléoclimatologue.

Virgile Noble : CBN Méditerranéen ; Adjoint scientifique du CBN-MED Stratégie d'acquisition de la conservation flore et milieux, expertise sur la flore vasculaire de la région PACA et de la Méditerranée française.

Frédéric Paron : MINES Saint-Etienne ; ingénieur de recherche aux MINES de Saint-Etienne ; Zones humides ; Interactions eaux souterraines/eaux superficielles ; Hydrogéologie ; Hydrologie ; Approche systémique ; Géomatique ; Analyse multicritères ; Ressource en eau.

Brigitte Talon : IMBE ; maître de conférences et HDR à l'IMBE, AMU, CNRS, IRD et Avignon université ; Pédanthracologie Paléoécologie et Processus Macro-Écologiques. Héritages activités humaines sur les écosystèmes actuels. paléosciences. Pastoralisme.

Daniel Vallauri : WWF ; docteur en écologie, responsable de l'équipe Forêt au WWF.

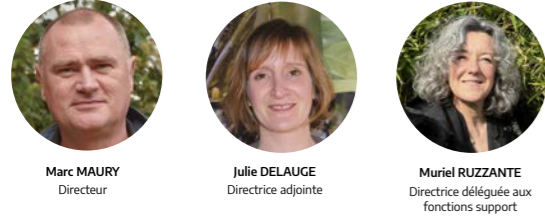
En 2025, le CST s'est réuni une fois en plénière, le 17 décembre. Les sujets abordés sont les suivants :

- Stratégie d'intervention en faveur des milieux humides
- Stratégie d'intervention en faveur des milieux forestiers
- Fonctionnement du CST en matière de validation des documents de gestion
- Note de positionnement du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la chasse
- Feuille de route partagée 2026-2028 du CST

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Le trombinoscope ci-dessous représente la composition de l'équipe salariée en 2025.

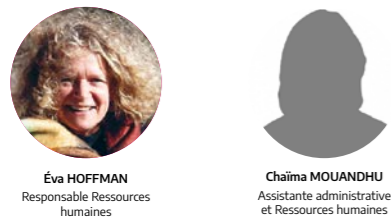
DIRECTION



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER



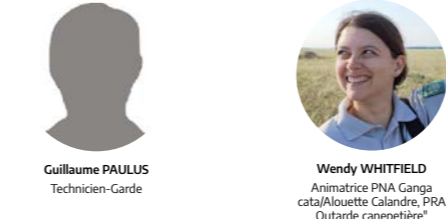
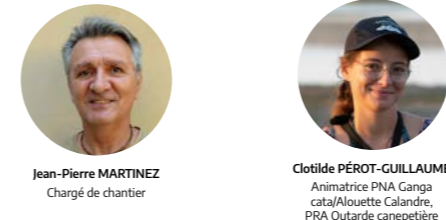
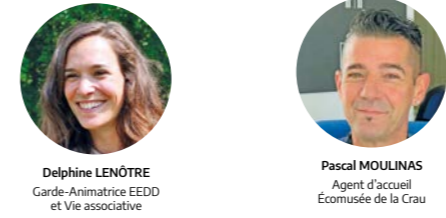
PÔLE RESSOURCES HUMAINES



PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE



PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE



PÔLE ALPES DU SUD

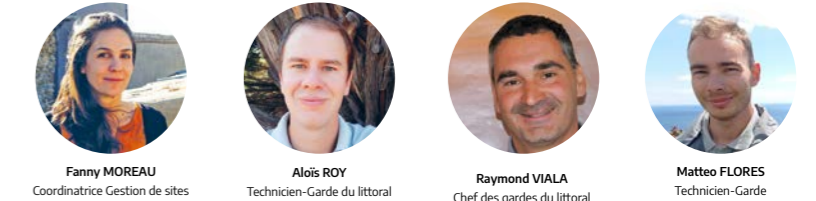
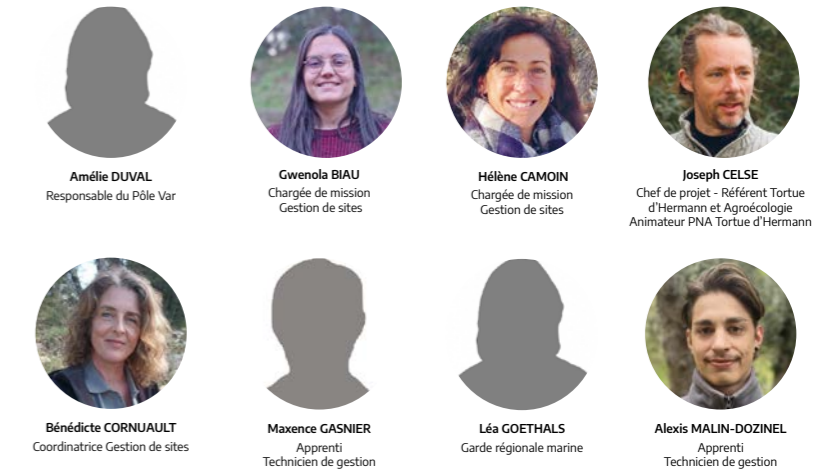


Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 :
Les volontaires en service civique : Carla PIERRE, Elisa VIAU, Maëlle FERT, Loriane FAVIER, Leïla DEVANNE, Joël DANIEL-ROUX, Ambre BULOT-RATTAT, Tristan BOVINET
Les stagiaires : Baptiste PLANA, Charlène EUGENIE, Mary DELAPORTE, Paola LAFFAY, Jeanne SALENBIER, Mathilde CARDE, Paul SIMONNET, Goli ATEFI, Blandine NGUYEN.

PÔLE ALPES-MARITIMES



PÔLE VAR



PÔLE VAUCLUSE



LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 24 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.

PLAN STRATÉGIQUE DÉCENNAL

Le plan stratégique décennal 2024-2033 du Conservatoire porte une vision ambitieuse face aux enjeux du changement climatique, développe une approche fonctionnelle de la conservation et renforce les alliances territoriales. Il se décline en sept orientations :

1

ORIENTATION A
Contribuer au développement et au partage de la connaissance sur la biodiversité et les écosystèmes

2

ORIENTATION B
Préserver et gérer un réseau d'espaces naturels résilients aux effets du changement climatique et des changements globaux

3

ORIENTATION C
Développer des programmes de conservation et d'expertises régionaux et locaux

4

ORIENTATION D
Accompagner et mettre en œuvre les politiques publiques

5

ORIENTATION E
Animer et accompagner les acteurs de l'agriculture, de la sylviculture et des activités de nature pour développer l'appropriation conjointe des enjeux de biodiversité

6

ORIENTATION F
Reconnecter l'humain à la nature, renforcer l'assise citoyenne et faire connaître le rôle du Conservatoire

7

ORIENTATION G
Organiser et consolider le Conservatoire, gage de pérennité et d'efficacité dans un contexte en constante évolution

CHIFFRES CLÉS EN 2025

16 621 ha

Protégés

117

Sites gérés

1

Réserve naturelle nationale

3

Réserves naturelles régionales

1

Écomusée

79

Salarié.es

2 178

Jours de bénévolat

832

Adhérent.es

9 615

participant.es aux animations et activités nature

10

Plans nationaux et régionaux d'actions

14

Atlas de la biodiversité communale

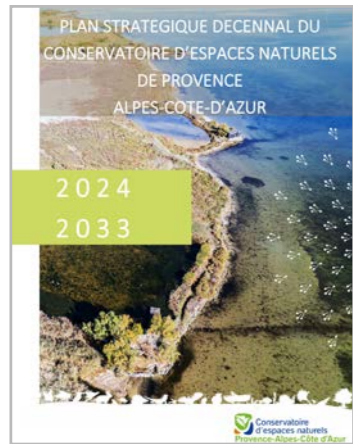
2 478 958

observations naturalistes dans Helix

14,78

millions de données de biodiversité diffusées par le SINP

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025



Renouvellement de l'agrément du Conservatoire

Le 23 juillet 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a obtenu le renouvellement de son agrément en tant que Conservatoire régional d'espaces naturels, accordé par l'État et la Région. Cette reconnaissance salue le travail collectif mené par les équipes, les administrateurs et les partenaires, tous engagés pour la préservation de la biodiversité en région.



Finalisation du premier atlas des amphibiens et reptiles de la région

Après plusieurs années de travail collaboratif, l'écriture du premier atlas des amphibiens et reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été achevée en 2025. Cet ouvrage de référence sera publié début 2026 grâce à la contribution d'un vaste réseau d'herpétologues.



Une nouvelle réserve naturelle régionale en gestion

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est le gestionnaire de la Réserve naturelle régionale des Baronnies orientales (Hautes-Alpes) créée officiellement le 17 octobre 2025 par délibération du Conseil régional. Il s'agit de la 8 réserve naturelle régionale de la Région Sud.



Un papillon porté disparu depuis 40 ans redécouvert sur la Côte d'Azur

L'année 2025 a été marquée par la redécouverte de l'Hespérie du Barbon *Gegenes pumilio*, une espèce classée éteinte à l'échelle régionale et nationale depuis plusieurs décennies. La découverte d'œufs et de chenilles a confirmé l'existence d'une population reproductrice en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ouvrant de nouvelles perspectives pour sa conservation.



Signature d'une Obligation réelle environnementale avec la commune de Valbonne

Après avoir racheté 15,79 hectares de la forêt du Fugueiret à la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, la ville de Valbonne Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes) a signé le 24 septembre 2025 une obligation réelle environnementale (ORE) avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette ORE, conclue pour une durée de 99 ans, vise à préserver durablement la biodiversité de cette forêt.



Le projet LIFE SOS Crique de Crau prolongé jusqu'en 2026

La Commission européenne a validé la prolongation du programme LIFE SOS Crique de Crau. Cette décision permet de consolider les actions engagées en faveur de cette espèce endémique en danger critique d'extinction.



Les 50 ans du Conservatoire

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a célébré ses 50 ans sur l'ensemble du territoire régional. De nombreux événements tout au long de l'année, tels que Nature en sCENE le 4 octobre 2025 à Saint-Paul-lez-Durance (04), ont permis de réunir adhérents, bénévoles, salariés, partenaires et citoyens autour de sorties nature, animations, ateliers participatifs et temps conviviaux.

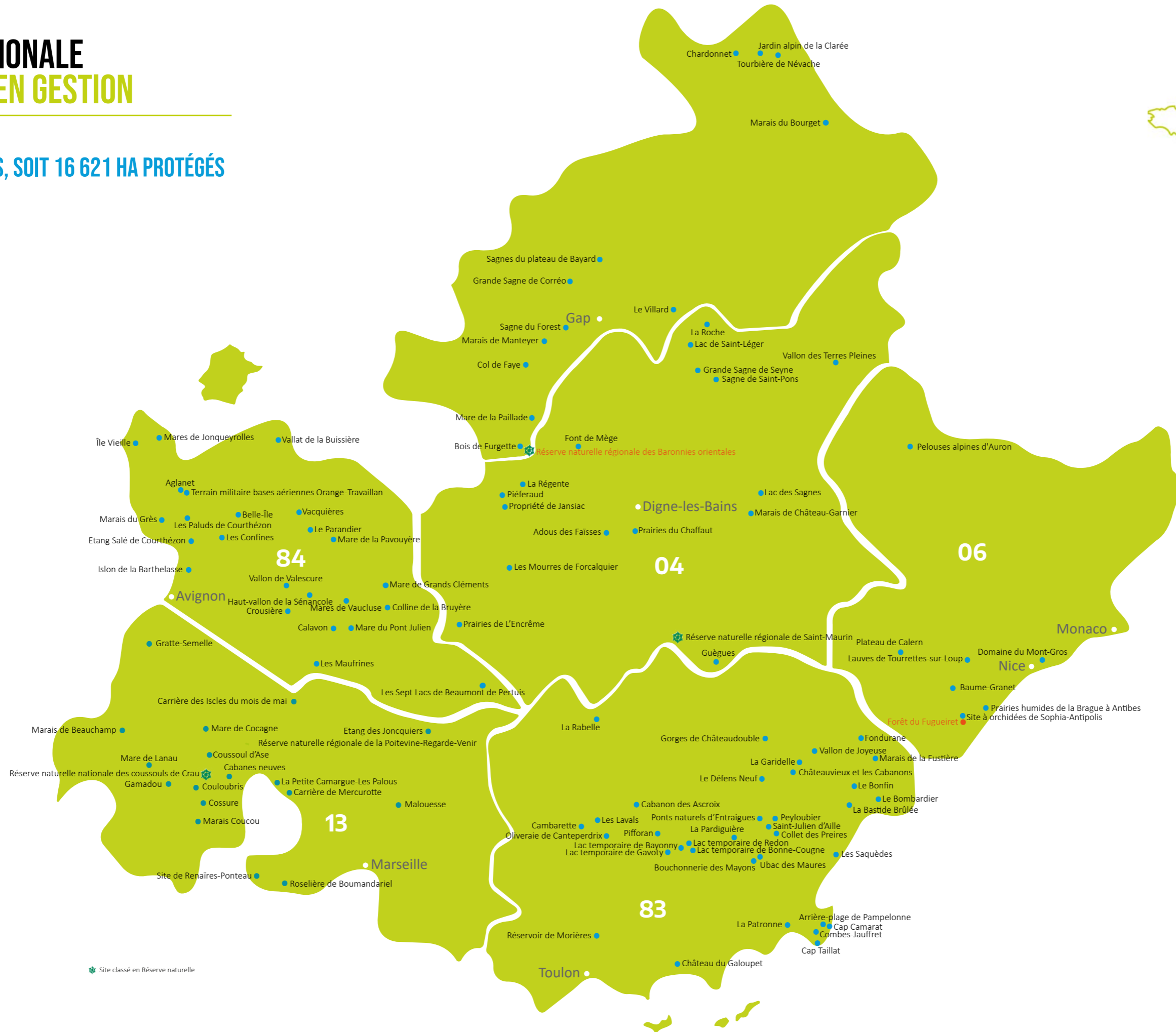


Mission accomplie pour le Marathon des haies

Le Marathon de la biodiversité de Provence Alpes Agglomération s'est achevé avec un bilan très positif : plus de 8 kilomètres de haies plantées sur 17 sites et 9 mares créées, contribuant concrètement à la restauration des continuités écologiques du territoire.

CARTE RÉGIONALE DES SITES EN GESTION

117 SITES GÉRÉS, SOIT 16 621 HA PROTÉGÉS

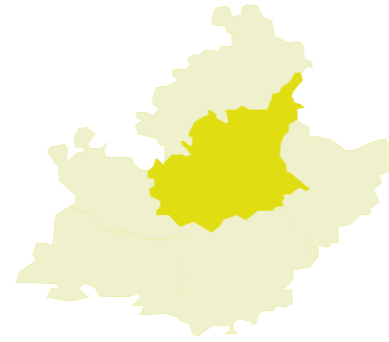


★ Site classé en Réserve naturelle

• Nouveau site en 2025

LES SITES EN GESTION : 04- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

17 SITES GÉRÉS, SOIT 815 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Préféraud – La Régente 19
Font de Mège - Fillette

Milieus variés

Jansiac 19
Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin 20

Pelouses sèches

La Roche 21
Mourres de Forcalquier 22
Guègues

Zones humides

Lac des Sagnes 22
Les prairies de l'Enchrême 23
Les prairies du Chaffaut 23
Marais de Château-Garnier
Adous des Faïsses
Grande Sagne de Seyne et Sagne de Saint-Pons
Lac de Saint-Léger
Vallon des Terres Pleines

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2025.



PRÉFÉRAUD - LA RÉGENTE

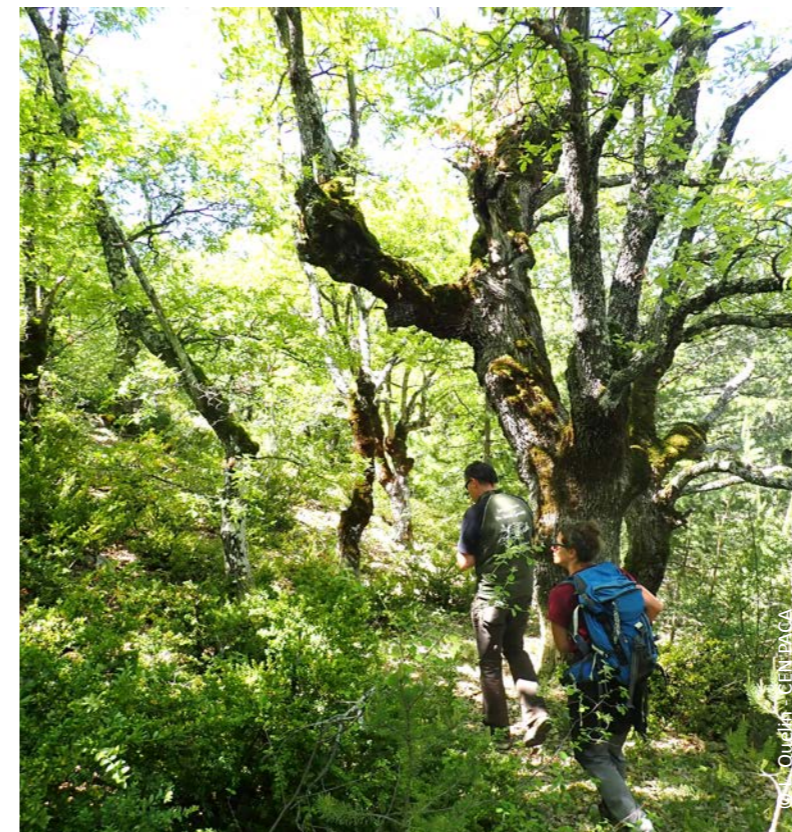
CONTEXTE

Ce site est constitué d'un ensemble de parcelles comprenant 33 ha d'une propriété communale en zone humide et vieux boisements gérés par bail emphytéotique de 99 ans, ainsi que des parcelles de vieux boisements de chênes issus de coacquisitions avec la commune et de donations au Conservatoire d'espaces naturels Provence Alpes Côte d'Azur. Ces parcelles sont en partie pâturées par une exploitation caprine laitière en agriculture biologique

FAITS MARQUANTS

Des inventaires de la faune saproxylique, c'est-à-dire associée aux cavités d'arbres et au bois mort, ont été engagés en 2025 et ont permis la découverte de 48 nouvelles espèces de coléoptères, un nouveau neuroptère et 7 mollusques gastéropodes. Quatre espèces saproxyliques présentant une forte responsabilité de conservation sont étroitement liées aux arbres remarquables à cavités ou sénescents de ce secteur.

Surface : 63 ha
Types de milieux : écosystèmes forestiers et zone humide
Commune : Noyers-sur-Jabron et Saint-Vincent-sur-Jabron
Statut réglementaire : aucun
Statut foncier : bail emphytéotique, propriété du CEN PACA et de la Fondation Espaces naturels de France.
Partenaires : Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, commune de Noyers-sur-Jabron, GAEC des Belles Chèvres et le Lycée agricole Digne-Carmejane
Intervention : puis 2018
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : Sonia RICHAUD



Visite du bois de Préféraud avec son ancien propriétaire

JANSIAC

CONTEXTE

Situé au pied du versant nord de la Montagne de Lure, la propriété est gérée depuis son acquisition en 1974 par la communauté de Jansiac, un groupe de personnes désireuses d'expérimenter une vie autonome en lien avec la nature. Pendant plusieurs décennies, les habitants ont mené une agriculture de subsistance (sans aucun intrant ni labour) essentiellement tournée vers le pastoralisme. Les milieux naturels constituant le vallon sont d'une grande variété et dans un état de conservation remarquable permettant l'accueil d'une biodiversité riche et abondante.

FAITS MARQUANTS

Les discussions se sont poursuivies entre les fondateurs, habitants et héritiers, des éleveurs et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de co-construire un projet commun en lien avec la SAFER. Le Conservatoire a déposé une demande de financement européen FEDER pour l'acquisition du foncier et la mise en œuvre d'opérations de gestion (restauration de mares, nettoyage, suivis écologiques, etc.). La réponse est attendue en 2026. En parallèle, le Conservatoire a rédigé une obligation réelle environnementales (ORE) de manière concertée avec toutes les parties prenantes. Dans le cadre de la rédaction du deuxième plan de gestion, le Conservatoire a mis en place des suivis flore, papillons de jour et orthoptères afin de faire un état des lieux des cortèges et de la qualité des habitats.

Surface : 310 ha
Types de milieux : milieux agro-pastoraux variés, hêtraie, chênaie et zones humides
Commune : Saint-Vincent-sur-Jabron, Châteauneuf-Miravail, Lardiers
Statut réglementaire : site Natura 2000
Statut foncier : propriété privée
Partenaires : association La Nef des fous
Intervention : depuis 2012
Salarié.es référent.es : Laura GRANATO, Lionel QUELIN
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Étang des Jaillettes (04)

RÉSERVE NATURELLE DE SAINT-MAURIN



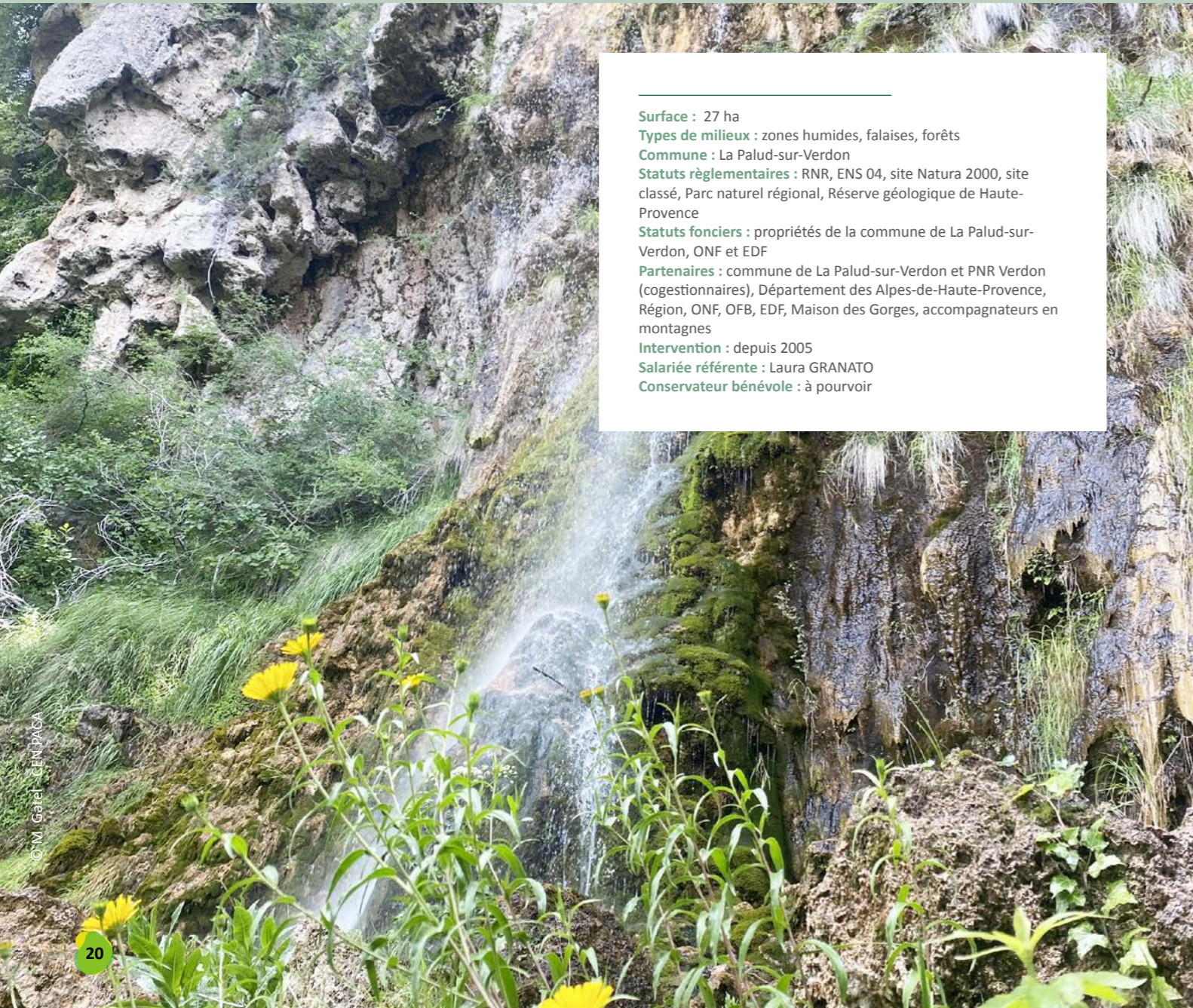
CONTEXTE

À l'entrée des Gorges du Verdon, la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin se compose d'une succession de terrasses modelées par des dépôts de tufs (concrétions calcaires) formant d'impressionnantes cascades à l'aplomb du Verdon. Le site est caractérisé également par une mosaïque de milieux (pelouses sèches, landes et fruticées, milieux forestiers et habitats rupestres, d'une valeur paysagère indéniable) contribuant à une grande diversité biologique. Par ailleurs, la Réserve naturelle abrite des vestiges archéologiques remarquables actuellement à l'étude par les archéologues du Département des Alpes-de-Haute-Provence et des laboratoires de recherches. Saint-Maurin tire donc son originalité de la combinaison de ses patrimoines naturel, archéologique et culturel.

Cascade sur la Réserve naturelle de Saint-Maurin (04)

FAITS MARQUANTS

Le projet Natur'Adapt Sud a permis la réalisation d'un diagnostic prospectif de vulnérabilité et d'opportunité face au changement climatique, ainsi qu'un plan d'adaptation de la gestion. Cette démarche de travail a été très instructive pour le gestionnaire en confirmant ou en remettant en question certaines réflexions sur la gestion appliquée et en apportant des perspectives nouvelles. Les échelles d'application de cette démarche sont multiples, à l'échelle de la réserve, de son territoire et plus largement au sein du réseau des réserves naturelles de la région que ce projet a fédéré. Les co-gestionnaires ont également travaillé à la finalisation du projet d'aménagement et de valorisation des fouilles archéologiques, ainsi qu'à organiser la gouvernance et déposer la demande de subvention auprès de la Région avec un co-financement commun. Enfin, le suivi des papillons de jour et zygènes par le protocole Chronoventaire (deuxième année) a enrichi la connaissance de la réserve avec l'ajout de huit nouvelles espèces dont l'Hespérie de la Malope *Pyrgus onopordi* ou encore la Zygène d'Occitanie *Zygaena occitanica*.



Surface : 27 ha
Types de milieux : zones humides, falaises, forêts
Commune : La Palud-sur-Verdon
Statuts réglementaires : RNR, ENS 04, site Natura 2000, site classé, Parc naturel régional, Réserve géologique de Haute-Provence
Statuts fonciers : propriétés de la commune de La Palud-sur-Verdon, ONF et EDF
Partenaires : commune de La Palud-sur-Verdon et PNR Verdon (cogestionnaires), Département des Alpes-de-Haute-Provence, Région, ONF, OFB, EDF, Maison des Gorges, accompagnateurs en montagnes
Intervention : depuis 2005
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : à pourvoir



Célébration des 50 ans du CEN PACA et du CDL sur le site de La Roche (04)

LA ROCHE

CONTEXTE

Ce promontoire herbeux, situé sur le versant sud du Grand Morgon et sur la branche ubayenne du Lac de Serre-Ponçon, propriété du Conservatoire du littoral conserve les traces d'un hameau planté au cœur d'anciens prés et prairies de fauche. Le bâti principal a été rénové en 2016 afin de sauvegarder la dernière ferme du village ennoyé d'Ubaye, d'offrir un logement pour le gardiennage du troupeau, de conserver un gîte de reproduction du Petit Rhinolophe et de développer l'accueil des randonneurs.

Surface : 57 ha
Types de milieux : pelouses et landes subalpines, milieux agro-pastoraux
Commune : Le Lauzet-Ubaye
Statuts fonciers : propriétés du CDL, propriété de la commune du Lauzet-Ubaye
Partenaires : Région Sud, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Conservatoire du littoral (délégation lacs), commune du Lauzet-Ubaye, éleveur ovin, CCVUSP, ONF, OFB
Intervention : depuis 2012
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : Stéphane LUCAS

FAITS MARQUANTS

Pour la troisième année consécutive, les jeunes du service national universel des Cadets de la Gendarmerie ont participé à un chantier de débroussaillage manuel. Le Conservatoire a mené diverses opérations en 2025 : installation d'un poêle à bois dans la ferme, entretien régulier des équipements (panneaux, éco-compteur, fontaine...), entretien de la mare, accompagnement de la gestion pastorale, etc. Dans le cadre d'un projet d'analyse génétique de la population de Léopard ocellé porté par la Société herpétologique de France, plusieurs prélèvements sur les individus de La Roche ont été réalisés par Oscar Hadj-Bachir, herpétologue au Conservatoire. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conservatoire du littoral ont célébré sur le site de la Roche, leurs 50 ans ensemble par l'inauguration de la restauration de la ferme et ses nouveaux aménagements en présence de nombreux partenaires.

MOURRES DE FORCALQUIER

CONTEXTE

L'intérêt paysager des Mourres réside principalement dans ses rochers calcaires aux formes étranges, datant d'environ 25 millions d'années. En zone alpine, ce site est particulièrement original car il est caractérisé par des espèces de milieux secs (telles que les landes à Genêt de Villars), inféodées habituellement à la zone méditerranéenne et appréciant la pleine lumière et la chaleur (Lézard ocellé, Traquet oreillard). Situé à proximité de la Ville de Forcalquier et connu de tous, le site est utilisé pour de nombreuses activités sportives, culturelles et usages que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur tente de concilier avec les enjeux écologiques.

FAITS MARQUANTS

Le troisième plan de gestion est en cours de rédaction. La démarche de renouvellement a débuté en février dernier par une large réunion de concertation rassemblant les usagers identifiés du site des Mourres. Très instructive, cette rencontre a permis de présenter une rétrospective de la gestion afin de coconstruire le prochain plan d'action. Les modalités de gouvernance ont également été discutées avec les principales parties prenantes (Ville de Forcalquier, Communautés de communes Forcalquier-Montagne de Lure, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Parc naturel régional du Luberon et Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur) afin d'améliorer la coordination et le travail entre structures.

Surface : près de 83 ha
Type de milieu : pelouses et steppes
Communes : Forcalquier
Statut réglementaire : ENS 04
Statuts fonciers : propriété commune de Forcalquier
Partenaires : commune de Forcalquier (co-gestionnaire), Département des Alpes-de-Haute-Provence, CCFML, PNR Luberon, éleveurs
Intervention : depuis 2004
Salarié référent : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : Pierre BENCE

Balade naturaliste dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, juin 2025



© L. Granato - CEN PACA

LAC DES SAGNES

CONTEXTE

La zone humide du Lac des Sagnes se situe en queue d'une retenue artificielle créée dans les années 1960 pour l'irrigation. Ce site très varié se compose de prairies humides, de bas-marais et d'une vaste roselière en fond de vallée. De nombreuses sources de versants alimentent cette zone humide qui donne naissance au cours d'eau du Riou Tort, sur lequel le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille depuis plusieurs années afin d'encourager un projet de restauration du fonctionnement hydrologique. En 2018, le Conservatoire a rédigé le premier plan de gestion dans le cadre du « Contrat de rivière 2 » du Verdon, coordonné par le Parc naturel régional du Verdon. Ce travail a notamment permis de déterminer qu'un fossé drainant peut abaisser la nappe alluviale et concourir ainsi à l'assèchement de la zone humide.

FAITS MARQUANTS

Depuis 2022, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur porte au côté de ses partenaires un projet de restauration de la zone humide du Lac des Sagnes par le rebouchage d'un fossé drainant. En raison des délais administratifs inhérents au dossier de déclaration « loi sur l'eau » et les compléments qui ont été demandés, les travaux n'ont pas pu avoir lieu en 2025 mais seront réalisés dès que possible entre le printemps et l'été 2026. La zone humide a également été impactée par un remblai lié à la gestion de la route départementale qui la borde. Le Conservatoire et le service des routes du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence se sont rendus sur le terrain et ont élaboré différents scénarii permettant de concilier entretien de la route et préservation de la zone humide.

Surface : 14 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Thorame-Basse
Statuts fonciers : propriétés privées
Partenaires : commune de Thorame-Basse, EPAGE Verdon, AERMC, OFB, Association Culture et Patrimoine de Thorame-Basse, la Fondation Nature & Découvertes, CD 04
Intervention : depuis 2018
Salariée référente : Laura GRANATO, Anne-Laure BARTHELEMY
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Zone humide du Lac des Sagnes à Thorame-Basse



© E. Pujolàs - CEN PACA



© E. Pujolàs - CEN PACA

Zone humide créée par le Castor d'Europe le long des Prairies humides de l'Enchrême

LES PRAIRIES DE L'ENCRÊME

CONTEXTE

Les prairies de l'Enchrême constituent un vaste ensemble de prairies riveraines de l'Enchrême, principal affluent du Calavon. En raison de leur position en tête de bassin versant, elles jouent un rôle important pour le fonctionnement du Calavon, marqué par des événements hydrologiques très contrastés (étiages sévères et crues parfois violentes). Toutefois, leur surface a diminué de moitié depuis 1944 (de 300 ha en 1944 à 156 ha actuellement) du fait de la mise en culture. Le Parc naturel régional du Luberon a fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de porter une politique partenariale de maîtrise du foncier. Des partenariats ont ainsi été établis dès 2014 avec la SAFER et les communes de Céreste et Reillanne au travers d'une Convention d'intervention foncière (CIF), et afin de mettre en place une veille foncière et une politique de co-acquisition entre les communes et le Conservatoire sur un périmètre d'environ 140 ha. Ce partenariat est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne l'étude de faisabilité pour la restauration hydromorphologique de l'Enchrême, portée par le Syndicat intercommunaire du Calavon-Coulon. Cette étude révèle déjà des perturbations du milieu et notamment la tendance à l'incision du cours d'eau (enfouissement du fond du cours d'eau, fragilisation des berges et abaissement du toit de la nappe.). Le premier semestre 2026 sera consacré à des ateliers pour l'élaboration de scénarii de restauration, en concertation avec les usagers et riverains de l'Enchrême, et pour lesquels le Conservatoire sera force de proposition. L'année 2025 a également été marquée par le renouvellement des dispositifs d'intervention foncière avec la SAFER, le Parc naturel régional du Luberon et les communes de Reillanne et Céreste-en-Luberon.

Surface : 137 ha
Surface en maîtrise foncière : 8,4 ha en copropriétés avec les communes de Céreste-en-Luberon et Reillanne
Types de milieux : zones humides
Commune : Céreste-en-Luberon, Reillanne
Statut réglementaire : Natura 2000
Statut foncier : convention d'intervention foncière sur les communes de Céreste-en-Luberon et Reillanne, copropriété CEN PACA avec les communes de Céreste-en-Luberon et Reillanne
Partenaires : AERMC, CD 04, Région Sud, communes de Céreste-en-Luberon et Reillanne, PNR Luberon, SAFER, agriculteurs, SIRCC
Intervention : depuis 2015
Salarié.es référent.es : Anne-Laure BARTHELEMY, Lionel QUELIN
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



© L. Granato - CEN PACA

Mare dans la prairie humide quelques jours après sa création

Ce dispositif permettra de poursuivre la dynamique foncière engagée depuis maintenant plus de dix ans. Enfin, dans le cadre de la rédaction du plan de gestion, le diagnostic écologique a permis d'observer 101 espèces en 2025, dont 57 nouvelles espèces pour le site. Plusieurs de ces espèces témoignent d'une bonne naturalité des milieux et de l'influence méditerranéenne croissante. Par ailleurs, ce diagnostic met également en évidence la contribution du Castor d'Europe à la création de nouveaux habitats humides, en eau de façon permanente, accueillant d'ores et déjà oiseaux paludicoles, orthoptères de zones humides et un cortège d'odonates typiques des étangs végétalisés.

LES PRAIRIES DU CHAFFAUT

CONTEXTE

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a acheté par l'intermédiaire de la SAFER et avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse des parcelles de zones humides situées en bordure de Bléone. La propriété comprend des prairies humides fauchées, une roselière et une ripisylve.

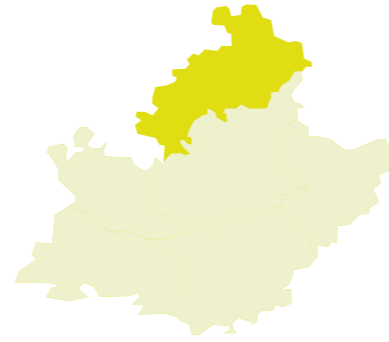
FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a coordonné durant l'été 2025 la création d'une mare de 150 m² au sein de la prairie humide, dans le cadre du projet du Marathon de la biodiversité piloté par Provence Alpes Agglomération. Préalablement, les travaux ont nécessité un dossier de déclaration « loi sur l'eau » et l'accord des propriétaires riverains pour l'accès des engins de travaux à la parcelle puisque que le chemin d'accès principal était inondé lors des travaux. Enfin, le Conservatoire a résilié le bail rural à clauses environnementales à l'amiable avec l'EARL du Bas Astier et à leur demande. Le Conservatoire recherchera un nouveau locataire en 2026.

Surface : 1,28 ha
Types de milieux : Prairie humide, roselière et ripisylve
Commune : Le Chaffaut-Saint-Jurson
Statut foncier : propriété CEN PACA
Partenaires : commune du Chaffaut-Saint-Jurson, AERMC, SMAB, PAA, Lycée agricole-Digne-Carmejane
Intervention : depuis 2018
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : à pourvoir

LES SITES EN GESTION : 05- HAUTES-ALPES

13 SITES GÉRÉS, SOIT 2 298 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Bois de Furgette 25
Réserve régionale des Baronnies orientales

Milieus variés

Jardin alpin de la Clarée

Pelouses sèches

Col de Faye
Le Villard

Zones humides

Grande Sagne de Corréo 25
Mare de la Paillade 26
Sagnes du plateau de Bayard 26
Tourbières du Briançonnais-Marais de Névache 27
Tourbières du Briançonnais-Marais du Bourget 27
Chardonnet
Marais de Manteyer
Sagne du Forest

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2025.



Les sites en gestion / Hautes-Alpes

BOIS DE FURGETTE

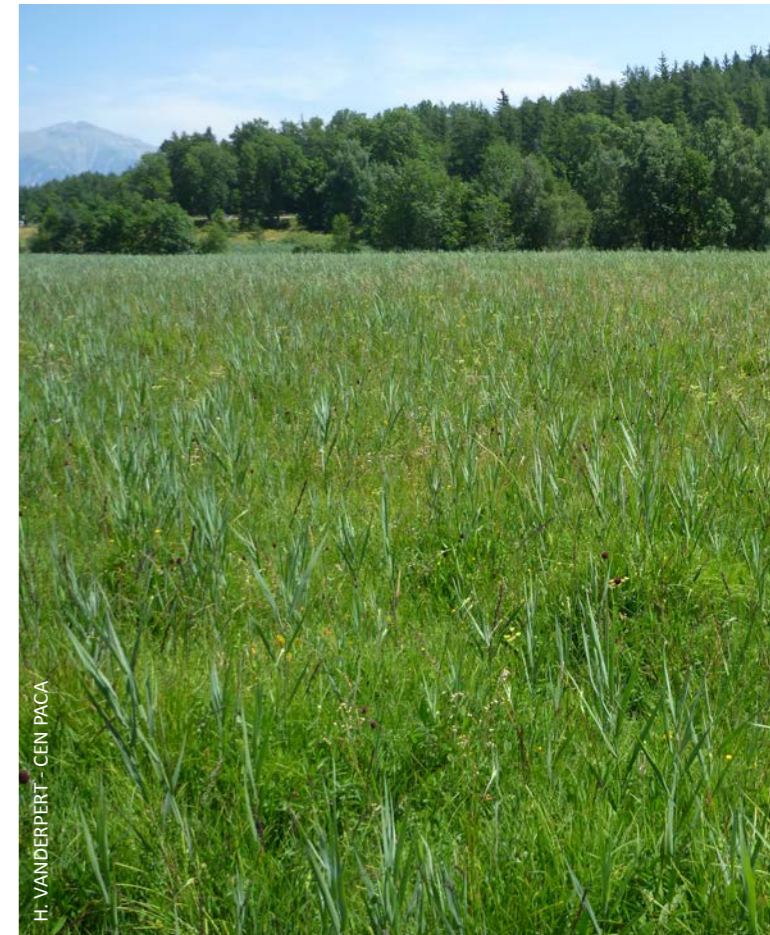
CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a acquis environ 2 ha de Bien non délimité (BND) d'une parcelle de 4 ha essentiellement constituée de chênes émondés sur un des plus grands ensembles de ce type dans le département des Hautes-Alpes.

FAITS MARQUANTS

Pendant les mois de juin, juillet et août, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené sur le site en gestion de Furgette un inventaire des coléoptères saproxyliques des chênes émondés par piégeage à interception (Polytrap). Les captures ont confirmé la présence sur le site d'un riche ensemble d'espèces, incluant des taxons cavicoles, xylophages et prédateurs. Certaines espèces rares et menacées à statut Déterminant ZNIEFF ont été découvertes, notamment le taupin *Podeonius acuticornis*, lié aux cavités arboricoles (connu régionalement sur quatre secteurs seulement, il s'agit de la première observation dans un site en gestion du Conservatoire) ; l'Histeridae *Merohister ariasi*, prédateur de larves de diptères dans les arbres creux à basse altitude ; ou encore l'Eucnemidae *Farsus dubius*, xylophage sur les vieux arbres sénescents et les grosses pièces de bois mort.

Surface : 2 ha
Type de milieu : écosystèmes forestiers
Communes : Val-Buëch-Méouge
Statut réglementaire : aucun
Statuts fonciers : propriété CEN PACA pour partie (BND)
Partenaires : co-propriétaire
Intervention : depuis 2017
Salarié référent : Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir



H. VANDERPERT - CEN PACA

La Grande Sagne de Corréo (05)

GRANDE SAGNE DE CORRÉO

CONTEXTE

Cette zone humide marécageuse abrite la plus belle population connue d'Azuré de la Sanguisorbe des Alpes du Sud (et donc de Provence-Alpes-Côte d'Azur) et l'une des rares populations de Cordulie à taches jaunes de la région.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de l'actualisation de plusieurs plans de gestion, la Grande sagne de Corréo bénéficie d'une évaluation de l'état de conservation des populations d'Azuré de la Sanguisorbe du gapençais. Cet état des lieux prévu après deux années de suivi (2025-2026) montre déjà, ici comme sur d'autres sites, des émergences avec plus de deux semaines d'avance par rapport à la phénologie régionale connue au début des années 2000. Au total, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a observé 41 imagos lors des 4 passages protocolés en 2025.

Surface : 1 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : La Roche-des-Arnauds
Statuts réglementaires : aucun
Statuts fonciers : propriété CEN PACA
Intervention : depuis 2006
Salarié référent : Lionel Quelin
Conservateur bénévole : à pourvoir



Ensemble d'arbres de ramée riches en cavités

MARE DE LA PAILLADE

CONTEXTE

La mare de la Paillade accueille un étonnant cortège d'espèces de milieux temporairement humides et d'affinités méditerranéennes, au contact d'espèces plutôt septentrionales. Ce site accueille ainsi les rares stations du département des Hautes-Alpes d'espèces hétéroclites, dont la Violette naine. Les principaux objectifs de gestion sont de concilier les usages pastoraux avec la conservation de la flore et de la faune et de maintenir le milieu ouvert. Depuis 2005, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise des suivis sur la composition spécifique des végétations s'exprimant dans la mare et sur les dynamiques de la population de Violette naine *Viola pumila*.

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité reconduire les suivis de végétations et porter attention à une autre espèce végétale emblématique du site, la Gratiolle officinale *Gratiola officinalis*.

On constate ainsi qu'au niveau des deux transects actuels, la végétation semble avoir bien changé par rapport aux signalements d'il y a 20 ans, avec un remplacement de la plupart des espèces structurantes, hormis pour *Viola pumila* qui est toujours bien représentée dans la moitié ouest du marais (actuel transect 2). En effet, l'actuel transect 1 a vu l'apparition de nouvelles espèces coloniales à fort pouvoir couvrant telles que *Eleocharis palustris* et *Gratiola officinalis*. Le développement de ces dernières a très certainement pu contribuer, par concurrence, à réduire l'expression de *Viola pumila*, autrefois bien présente dans cette partie du marais. Après une « explosion » du nombre de pieds de *Lythrum tribracteatum* suite au labour de 2023, la moitié ouest de la mare présente en 2025 une composition d'une grande diversité d'influences écologiques. Malgré ce labour, l'omniprésence de *Alisma plantago-aquatica* témoigne de niveaux d'eau significatifs et réguliers. Le labour lui-même est révélé par la présence d'espèces annuelles pionnières associées aux cortèges de mares temporaires et observées généralement au fond des sillons (*Lythrum tribracteatum*, *Sysimbrella aspera* et *Ranunculus sardous*) alors que les occurrences de *Elytrigia repens*, *Lathyrus pratensis* et *Poa trivialis* rappellent quant à elle le contexte prairial immédiat.

Surface : 2,5 ha
Types de milieu : zones humides
Commune : Le Poët
Statut réglementaire : ENS 05
Statut foncier : terrains privés, convention entre l'exploitant agricole et le CEN PACA sur 1 ha
Partenaires : CD 05, AERMC, CR PACA, DREAL PACA, agriculteur, CBNA
Intervention : depuis 2004
Salarié référent : Lionel QUELIN

SAGNES DU PLATEAU DE BAYARD

CONTEXTE

Ce complexe de zones humides, à cheval entre Alpes du sud et Alpes du nord, abrite une flore et une faune d'une grande originalité : Azuré de la sanguisorbe, Rubanier nain, Choin ferrugineux, Gentiane pneumonanthe, etc. Les objectifs du plan de gestion ciblent la sensibilisation des acteurs, afin de préserver le bon état de ces milieux, de travailler avec les éleveurs sur les modalités de pâturage et de d'intéresser le grand public. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient ainsi sur les zones humides du plateau de Bayard depuis 2001 ; dont actuellement cinq zones humides pour une surface totale d'environ 40 ha.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de l'actualisation de plusieurs plans de gestion, les Sagnes du plateau de Bayard font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation des populations d'Azuré de la sanguisorbe du gapençais.

Cet état des lieux prévu après deux années de suivi (2025-2026) a permis d'observer 79 imagos d'Azuré de la sanguisorbe lors des quatre passages protocolés sur les cinq sagnes en gestion par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le décalage phénologique observé cette année, avec une émergence plus de deux semaines en avance par rapport à la phénologie habituelle, a entraîné une perte d'information avec un début de protocole en plein pic d'abondance de l'azuré. Cette avance des dates d'émergence par rapport au début des années 2000 explique peut-être le faible nombre d'observations réalisées l'année précédente hors protocole. Le suivi de 2026 permettra d'affiner cette estimation de l'état de conservation des populations et d'observer également la synchronicité avec la floraison de la plante hôte, ainsi que les pratiques de fauche et de pâturage.

Surface : environ 25 ha maîtrise foncière ou d'usage
Type de milieu : zones humides
Communes : Saint-Laurent-du-Cros et Gap (05)
Statuts fonciers : terrains privés et communaux en convention, propriété CEN PACA
Partenaires : commune de Saint-Laurent-du-Cros, propriétaires privés, éleveurs
Intervention : depuis 2001
Salarié référent : Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

Sanguisorbe officinale sur la Sagne Ronde

TOURBIÈRES DU BRIANÇONNAIS – MARAIS DE NÉVACHE

CONTEXTE

Le marais de Névache se situe dans la partie moyenne de la vallée de la Clarée. C'est l'une des plus grandes zones de marais tourbeux des Hautes-Alpes, comprenant un complexe de bas marais, de prairies humides et de fourrés de saules de l'étage montagnard. L'objectif principal pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'accompagner les acteurs locaux, afin de leur faire prendre conscience de l'importance des marais de Névache d'un point de vue patrimonial, mais également du point de vue des services rendus.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a conduit des inventaires multi-taxons entre le printemps et l'été 2025. Ces inventaires ont permis l'observation de 178 espèces dont 77 nouvelles espèces pour le site.

Initié en 2015, le suivi du caractère humide via le protocole « Rho-Méo flore » a été reconduit et renforcé par l'ajout de transects. Le Conservatoire a également réalisé un nouveau bilan stationnel de la Laïche à trois étamines *Carex diandra*. Ce bilan fait apparaître - malgré la non-confirmation d'une aire de présence dans la partie Sud-Est du marais, en raison d'une importante pression de pâturage - une stabilité, voire une extension par rapport aux données bibliographiques.

À l'automne 2025, le Marais de Névache a fait l'objet de travaux de restauration, conduits par la Communauté de Communes du Briançonnais. Ces travaux ont permis d'araser les anciens merlons pour rétablir la connexion entre la Clarée et le Marais. Ainsi, le Marais a retrouvé sa capacité à diminuer l'intensité des crues en permettant à l'eau d'y déborder. Le Conservatoire a effectué une visite avant travaux afin d'échanger sur les points de vigilance à garder lors de leur réalisation.

Surface : 30 ha, dont 0,8 ha propriété CEN PACA
Types de milieux : zones humides
Commune : Névache
Statuts réglementaires : site classé, ENS 05, site Natura 2000
Statuts fonciers : terrains privés sans convention, terrains privés en convention CEN PACA et propriété communale de Névache
Partenaires : AERMC, Région Sud, commune de Névache, CD 05, éleveurs
Intervention : depuis 1998
Salariée référente : Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

Travaux d'arasement de la digue afin de reconnecter le marais avec la Clarée



Renouvellement des suivis RhoMéo flore

TOURBIÈRES DU BRIANÇONNAIS – MARAIS DU BOURGET

CONTEXTE

Situé dans une ancienne vallée glaciaire, le marais du Bourget constitue un des plus grands ensembles tourbeux du Briançonnais, et au-delà, des Alpes du sud. Ce site est également empreint des pratiques agricoles traditionnelles qui façonnent le paysage. La qualité de l'habitat naturel, l'originalité de la flore et de la faune, ainsi que son rôle majeur vis-à-vis de la rétention des crues, confèrent à cette zone humide une importance toute particulière.

FAITS MARQUANTS

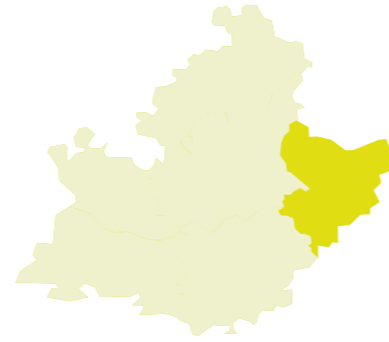
Parmi les indicateurs pertinents pour un suivi à long terme du fonctionnement et de l'état de ce type de marais, le dispositif RhoMéo a été mis en place en 2017 sur trois transects traversant le marais. En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité reconduire ce suivi sur ces trois mêmes transects. Les milieux naturels humides qui composent le marais du Bourget n'ont manifestement guère évolué depuis les relevés de végétation effectués en 2017. La composition et la structure de ces végétations sont en effet sensiblement identiques aujourd'hui, les espèces végétales caractéristiques y sont toujours bien présentes et dans les mêmes proportions.

Les relevés phytosociologiques effectués selon le protocole RhoMéo sur le marais du Bourget en 2025 semblent indiquer une très légère tendance à un moindre niveau d'engorgement depuis 2017, au moins sur l'un des trois transects. Cependant, ces résultats devront être précisés et confirmés lors de futures campagnes de relevés dans les années à venir.

Surfaces : 22 ha, dont 0,7 ha en propriété CEN PACA
Type de milieu : zones humides
Commune : Cervières
Statuts réglementaires : ENS 05, site Natura 2000
Statuts fonciers : terrains privés et terrains communaux en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur pour partie et acquisitions CEN PACA
Partenaires : PNR Queyras, association d'étude et de sauvegarde de la vallée de Cervières, commune de Cervières, CD 05
Intervention : depuis 1998
Salarié référent : Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

LES SITES EN GESTION 06- ALPES-MARITIMES

8 SITES GÉRÉS, SOIT 528 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur) 29
Forêt du Fugueiret
Site à orchidées de Sophia-Antipolis

Gîte à chiroptères

Baume Granet

Milieus variés

Les Lauves de Tourettes-sur-Loup 29
Pelouses alpines d'Auron

Pelouses sèches

Plateau de Calern

Zones humides

Prairies humides de la Brague 30

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2025.



DOMAINE DU MONT-GROS (OBSERVATOIRE DE LA CÔTE D'AZUR)

CONTEXTE

Le Mont-Gros, surplombant la ville de Nice, présente une mosaïque d'habitats naturels impressionnante, abritant une faune et une flore méditerranéennes très riches : Damier de la Succise, Pacha à deux queues, Zygène des garrigues, Anémone couronnée, Ophrys en forme d'araignée, Ophrys de Marseille, Ophrys de Bertoloni, Ophrys de Sarato, Fauvette pitchou... Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur le site depuis 1989, en concertation avec l'Observatoire de la Côte d'Azur pour la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

FAITS MARQUANTS

Cette année, le Fonds vert a permis au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'organiser un important chantier de traitement des espèces végétales exotiques envahissantes sur site. Les espèces visées sont l'Ailanth glanduleux et l'Oxalis pied de chèvre. L'intégralité des opérations d'arrachage, coupe et écorçage a été réalisée par l'Association de formation et de promotion pour jeunes et adultes en recherche d'insertion avec l'aide de l'Observatoire de la Côte d'Azur.

Surface : 36 ha

Types de milieux : forêt de charme-houblon, pinède à Pin d'Alep, oliveraie, lande arbustive, noyau siliceux à châtaignier

Communes : La Trinité, Nice

Statut réglementaire : site Natura 2000

Statuts fonciers : terrain privé en convention CEN PACA

Partenaires : OCA, communes de Nice et de La Trinité, CR PACA

Intervention : depuis 1989

Salariées référentes : Anaïs SYX, Laurène CHEVALLIER

Conservateur.rice bénévole : Nicole GUYOT



Souche d'Ailanth glanduleux

LES LAUVES DE TOURETTES-SUR-LOUP

CONTEXTE

La particularité de Tourettes-sur-Loup est la présence de lauves (ou loves), mot provençal signifiant pierres plates (ou dalles). Cette formation géologique, rare du fait de sa composition minéralogique, favorise une biodiversité spécifique qu'il est nécessaire de protéger. D'ailleurs, on y observe également de nombreux fossiles d'invertébrés marins extrêmement bien conservés, qui participent évidemment à la richesse du site.

FAITS MARQUANTS

Les travaux de traitement des espèces végétales exotiques envahissantes, financés par le Fonds vert et menés par l'Association de formation et de promotion pour jeunes et adultes en recherche d'insertion en 2024, ont été achevés en début d'année 2025. La grande majorité des Figuiers de barbarie ont été arrachés. D'autre part, les horizons superficiels de sols d'une zone couverte d'espèces végétales exotiques envahissantes ont été prélevés pour limiter les risques de propagation. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a procédé à un réensemencement des lieux avec un mélange de graines de la marque « Végétal local » pour faciliter leur cicatrisation.

Surface : 7 ha

Types de milieux : dalles rocheuses et pelouses sèches méditerranéennes

Communes : Tourettes-sur-Loup

Statut réglementaire : site Natura 2000

Statut foncier : propriétés de la commune de Tourettes-sur-Loup

Partenaires : commune de Tourettes-sur-Loup, CASA, PNR des Préalpes d'Azur

Intervention : depuis 2001

Salariée référente : Anaïs SYX

Conservateurs bénévoles : Lorraine et Serge CECCANTI



Réensemencement de graines appellation « Végétal local » sur les lauves à Tourettes-sur-Loup (06)



Mise en place du pâturage sur les prairies humides de la Brague

PRAIRIES HUMIDES DE LA BRAGUE

CONTEXTE

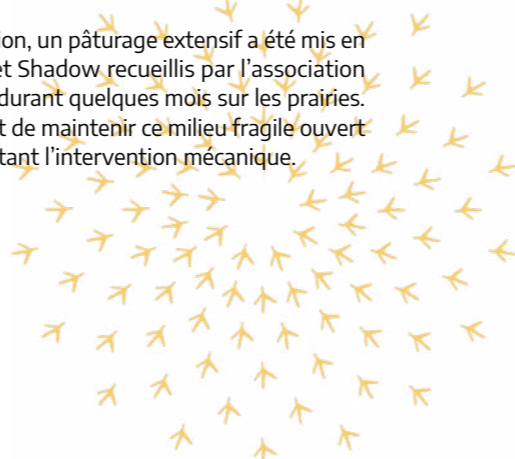
Dans un territoire fortement urbanisé, les prairies humides de la Brague, situées à proximité d'Antibes, présentent un intérêt de première importance pour la préservation de la biodiversité et la protection des milieux humides. Par ailleurs, ces prairies offrent de véritables services, en participant à la lutte contre les inondations. En parallèle et à plus large échelle, le Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau maralpin (SMIAGE) et la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis (CASA) mènent un projet de restauration du Val de Brague. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, quant à lui, apporte son expertise dans la prise en compte des fonctionnalités biologiques le long de la Brague.

- Surfaces :** 2,8 ha
- Types de milieux :** prairie humide méso-hygrophile
- Communes :** Antibes
- Statut foncier :** copropriété du CEN PACA et de la Ville d'Antibes
- Partenaires :** commune d'Antibes, SMIAGE, AERMC, FEDER, ESCOTA, CDL, Région Sud
- Intervention :** depuis 2012
- Salariée référente :** Ambre BAXA
- Conservatrice bénévole :** Alain BOURGON

FAITS MARQUANTS

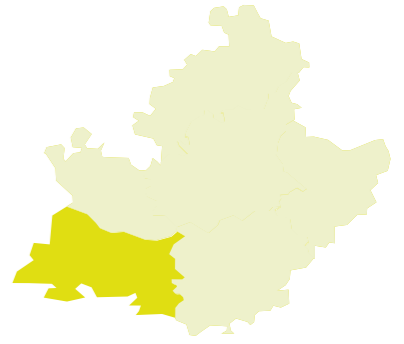
Depuis quelques années, les prairies humides de la Brague sont exposées à des pressions en particulier la fermeture du milieu liée à l'apparition d'une strate arbustive et la propagation d'espèces végétales exotiques envahissantes. Les financements du Fonds vert ont permis de programmer des travaux de restauration de grande ampleur. Le Conservatoire a fait appel à L'Association de formation et de promotion pour jeunes et adultes en recherche d'insertion (AFPJR) pour procéder à l'arrachage de l'essentiel des ligneux, des pieds de Chèvrefeuille du Japon, de Paspale dilaté, et d'Oxalis pied de chèvre. Pour finir l'AFPJR a réalisé le fauchage de l'intégralité des prairies du site pour que ce dernier connaisse un nouveau départ en 2026.

À la suite de ces actions, un pâturage extensif a été mis en place. Deux ânes, Bridget et Shadow, recueillis par l'association Defend horse ont séjourné durant quelques mois sur les prairies. Ce pâturage extensif permet de maintenir ce milieu fragile ouvert tout en économisant et limitant l'intervention mécanique.



LES SITES EN GESTION 13 - BOUCHES-DU-RHONE

20 SITES GÉRÉS, SOIT 9 531 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Gîte à chiroptères

Carrière de Mercurotte

32

Pelouses sèches

Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau*
Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir
Malouesse

33

34

Zones humides

La Petite Camargue-Les Palous
Marais de Beauchamp
Mare de Cocagne
Mare de Lanau
Renaïres-Ponteau
Roselière de Boumandariel
Carrière des Iscles du mois de mai
Étang des Joncquiers
Gratte-Semelle
Marais Coucou

35

36

37

37

38

38

* Regroupement de plusieurs sites
En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2025.



CARRIÈRE DE MERCUROTTE

CONTEXTE

La carrière de Mercurotte est composée d'anciennes galeries abritant plusieurs espèces de chauves-souris. L'intérêt chiroptérologique de ce site a été découvert au début des années 1990. Depuis, le Groupe Chiroptères de Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur surveillent de près ce gîte. Le propriétaire désirant s'investir davantage dans la protection des chauves-souris, une convention de gestion a été signée en 2009. La Métropole Aix-Marseille-Provence, animatrice du site Natura 2000 sur lequel est située la carrière, soutient financièrement le Conservatoire dans l'amélioration des connaissances sur les chiroptères.

FAITS MARQUANTS

Les suivis de chiroptères menés depuis 30 ans ont été complétés par la création d'un périmètre de protection par arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), signé le 23 juillet 2025. Objectif : régler les accès autour des carrières de Mercurotte et préserver la tranquillité des chauves-souris.

Grâce au Fonds vert, ainsi qu'au soutien de la Métropole Aix-Marseille Provence, du Département des Bouches-du-Rhône et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette protection s'est accompagnée de travaux de fermeture physique des carrières ouest en 2024, et d'un programme de suivi post-travaux sur trois ans.

Les suivis 2025 confirment l'importance du site : l'effectif hivernal de Grand Rhinolophe atteint un record de 51 individus, et au printemps, 203 Miniophtères de Schreibers, 49 Grands Rhinolophes et 4 Oreillard gris ont été recensés. Si l'effectif des Grands Rhinolophes progresse, le nombre de Miniophtères chute par rapport au record de 2024 (528 individus), ce qui nécessite de poursuivre l'évaluation. En été 2025, environ 100 Miniophtères ont été observés pour la première fois en nombre significatif, tout comme d'autres espèces, appelant à des passages plus précoces pour déterminer s'il s'agit d'une colonie de reproduction ou d'un simple transit automnal précoce.

Surfaces : 15,5 ha

Types de milieux : anciennes carrières

Communes : Saint-Chamas

Statut réglementaire : site Natura 2000, APPB

Statut foncier : propriété privée

Partenaires : MAMP, commune de Saint-Chamas, GCP, CD 13

Intervention : depuis 2009

Salarié.es référent.es : Sarah LE LEZ, Anaïs CHEIRON



Suivi des chiroptères par un agent du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

© A. Cheiron - CEN PACA



Arrachage de la jussie dans le Canal de Vergière avec des salariés de Groupama Méditerranée, aux côtés de la Fondation de l'eau Groupama Méditerranée

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES COUSSOLS DE CRAU ET LES PELOUSES SÈCHES DE CRAU



CONTEXTE

La steppe de Crau est l'un des joyaux naturels de la Provence que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à protéger depuis plus de 40 ans. Créée en 2001 et cogérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, la Réserve naturelle nationale des coussols de Crau s'étend sur une superficie de 7 400 ha, majoritairement sur des terrains publics pour le moment. Cet habitat, exceptionnel par sa biodiversité unique au niveau national, est également très menacé. C'est pourquoi, dès 2019, l'extension de la Réserve est envisagée, son instruction étant toujours en cours. En parallèle, le Conservatoire gère depuis 2008 le Domaine de Cossure, propriété de CDC-Biodiversité (Caisse des dépôts et consignations) dédiée à la réhabilitation de pelouses sèches (357 ha). En outre, le Conservatoire possède 550 ha de pelouses sèches à forte valeur patrimoniale.

FAITS MARQUANTS

Après plusieurs mois de concertation, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a autorisé l'ASA Centre-Crau et les riverains à procéder à l'entretien du Canal de Vergière, en suivant un protocole spécifique. Celui-ci vise à préserver l'exceptionnelle communauté d'Odonates du canal, et à limiter les risques de propagation de la jussie, espèce exotique envahissante. À la suite de ces travaux, Clotilde Pérot-Guillaume, chargée de mission sur la réserve, a coordonné deux chantiers d'arrachage de la jussie, le premier avec une vingtaine de bénévoles du Conservatoire, le second avec vingt salariés de Groupama Méditerranée, aux côtés de la Fondation de l'eau Groupama méditerranée. Ces travaux ont permis de revitaliser la dynamique du canal, qui n'avait pas été entretenu depuis 30 ans.

Les cogestionnaires ont pu déployer sur la réserve naturelle la méthode d'adaptation de la gestion d'espaces naturels aux changements climatiques « Natur'Adapt ». Ce travail a mobilisé toute l'équipe autour de réunions de réflexion et de prospective, et a fait l'objet de multiples rencontres entre la chargée de missions, Ophélie Abis et les acteurs du territoire. Des échanges avec les éleveurs ovins leur ont également permis de faire part de leur ressenti sur l'évolution de leur activité très exposée au changement climatique. Au cours de l'été et de l'automne, pas moins de six week-ends ont fait l'objet d'alertes pour risque de rave-parties. Les gardes du Conservatoire ont été fortement mobilisés aux côtés des forces de l'ordre et des élus locaux pour patrouiller le secteur afin de prévenir toute installation. Fort heureusement, aucun événement n'a été organisé sur la réserve naturelle, l'importance de la mobilisation n'y étant sans doute pas étrangère.

Le Conservatoire du littoral a, de plus, acquis une nouvelle parcelle de 33 hectares en continuité de ses 66 ha sur le coussol de Gama-dou (commune d'Arles). Ce nouveau terrain, dont la gestion a été confiée au CEN PACA, devrait être intégré à la réserve naturelle nationale à l'issue de la procédure d'extension entamée en 2019. Enfin, en 2025 le Conservatoire s'est fortement impliqué, à la demande de la Commission nationale du débat public, dans les questionnements sur les projets de réindustrialisation et de décarbonation du territoire de Fos-sur-Mer et de l'étang de Berre, tenus entre avril et juillet. Le Conservatoire a en effet participé à une grande partie des réunions publiques concernées, et a présenté les enjeux de biodiversité sur la plaine de Crau lors des réunions et visites de terrain. Le Conservatoire a également déposé sur le site du Débat public un cahier d'acteurs en son nom propre, et a piloté la rédaction d'un cahier d'acteurs des gestionnaires de réserves naturelles de Crau-Camargue-Alpilles (avec la Société nationale de protection de la nature, les Amis des Marais du Vigueirat, la Tour du Valat et le Parc naturel régional des Alpilles).

Surface : 8 280 ha

Types de milieux : pelouses steppiques

Communes : Saint-Martin-de-Crau, Arles, Fos-sur-Mer, Istres,

Miramas, Salon-de-Provence, Eyguières

Statuts réglementaires : RNN et autres

Statuts fonciers : propriétés CEN PACA, CDL, CD13,

CDC-Biodiversité, privés

Partenaires : CA 13 (co-gestionnaire), DREAL PACA,

CD 13, CDL

Intervention : depuis 2004

Salarié référent : Axel WOLFF



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA POITEVINE-REGARDE-VENIR

CONTEXTE

La Réserve naturelle régionale de la Poitevine - Regarde-Venir se situe à l'ouest de Salon-de-Provence et à proximité immédiate de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. Ce site réunit deux milieux typiques de la plaine de la Crau. À l'est, la « Crau verte » constituée de prairies de fauche où l'on cultive le foin de Crau, mondialement reconnu pour sa qualité (AOP). À l'ouest, une étendue de « Crau sèche », traditionnellement appelée le « coussoul ». Le site est remarquable pour ses populations d'Ou-tarde canepetière et d'Ædicnème criard qui s'y reproduisent. La Poitevine abrite également des habitats humides, agricoles et une oliveraie naturelle apportant une richesse supplémentaire au site.

FAITS MARQUANTS

Déployé à l'hiver 2024-2025, le suivi hivernal des oiseaux communs (SHOC) a été mis en place afin de mieux connaître les espèces présentes sur le site en période d'hivernage. Ce suivi complète le STOC (suivi temporel des oiseaux communs) mené au printemps,

Surface : 220 ha
Types de milieux : pelouses steppiques, prairies mésophiles de fauche, oliveraie, ripisylves à peuplier blanc et frêne,
Commune : Grans
Statut réglementaire : RNR
Statut foncier : 140 ha propriété du CEN PACA, 83 ha de terrains privés propriété de la famille Tissier
Partenaires : Région Sud, IMBE, SYMCRAU, Mme Proust (éleveuse), Mme Tissier (propriétaire et productrice de foin de Crau)
Intervention : depuis 2009
Salarié référent : Vincent BERTUS

focalisé sur les oiseaux nicheurs et estivants. À la fin de l'hiver, une prospection botanique a également été réalisée par la Société linnéenne de Provence. Cette sortie, centrée sur la recherche des thérophytes hivernales et des plantes bulbeuses précoces (genre *Gagea*), a permis de recenser une cinquantaine d'espèces végétales, parmi lesquelles trois espèces remarquables. Malheureusement aucune gagée n'a été trouvée dans la zone de prospection. Bien qu'elle soit fermée au public, la Réserve a accueilli différents groupes au cours de l'année pour découvrir les richesses biologiques et patrimoniales du site. Au programme des sorties à thèmes avec divers partenaires : Crau et pastoralisme (avec l'éleveuse ovine du site), l'Eau en Crau (avec le SYMCRAU), ou encore un voyage dans le temps avec des lectures de paysages du passé (avec Thierry Dutoit, chercheur à l'IMBE). Enfin, au mois de mai, l'équipe du Conservatoire a tenu un stand lors de la journée Vert de Terre à Grans. Cet événement, organisé par l'association Grans en transition, a été l'occasion d'échanger avec les habitants, de faire découvrir la réserve et de renforcer notre implication dans la vie locale gransoise.



Sortie « Remonter le temps », Coussoul de la Poitevine



50 ans du CEN PACA et du CDL à la Petite Camargue

LA PETITE CAMARGUE - LES PALOUS

CONTEXTE

La Petite Camargue et le site des Palous forment une vaste zone humide, au bord de l'Étang de Berre, sur la commune de Saint-Chamas. Ils présentent une mosaïque de milieux naturels, propices à l'expression d'une flore et d'une faune diversifiées et remarquables. Ces sites sont gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1999 pour La Petite Camargue et depuis 2002 pour Les Palous. Par leur mitoyenneté et leurs enjeux de protection similaires, ils font l'objet d'actions de gestion communes. Les objectifs de gestion consistent à concilier les usages et les activités agropastorales avec la préservation de la biodiversité du site.

FAITS MARQUANTS

Afin d'améliorer le suivi « Roselières méditerranéennes » (protocole standardisé pour évaluer l'état, la fonctionnalité et la vulnérabilité des roselières), initié en 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a installé quatre piézomètres répartis sur les différents secteurs de la roselière et permettant l'observation des niveaux d'eau au cours du temps. Ces facteurs abiotiques sont importants à suivre pour évaluer notamment l'état de santé des habitats et leur capacité d'accueil pour la faune et la flore. Malgré des bonnes conditions de mise en eau, le Butor étoilé n'a pas été contacté en 2025. Les suivis ornithologiques STOC (suivi temporel des oiseaux communs) et pour la première fois SHOC (suivi hivernal des oiseaux communs) ont été réalisés, ainsi qu'un suivi des insectes psammophiles et une recherche floristique révélant une nouvelle station d'*Utricularia neglecta*, petite plante aquatique protégée et carnivore. Aux Palous, cinq couples de Sterne naine ont tenté de s'installer sans succès. La surveillance a permis d'assurer la sensibilisation concernant les impacts d'aménagements sur la partie littorale, notamment auprès de l'Association de chasse maritime de l'Étang de Berre.

L'entretien des sentiers et la lutte contre les espèces exotiques ont mobilisé bénévoles et chantiers EcoTIG qui ont aussi évacué de vieux déchets. Merci à tous les participants pour leur engagement sur le terrain.

Des travaux, financés par le Conservatoire du littoral ont permis la destruction d'un cabanon, le nettoyage d'une parcelle et la remise en état de la bergerie de Castellamare. Enfin, les 50 ans du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Conservatoire du littoral ont été célébrés lors d'une journée dédiée à la découverte du site et à des animations nature (découverte des « petites bêtes », aquarelle, « apéro chiro »).

Surfaces : 124 ha
Types de milieux : zones humides, milieux agropastoraux et garrigues
Communes : Saint-Chamas
Statuts réglementaires : propriété du CDL, incluse, pour partie, dans le site Natura 2000 FR9301597 - marais et zones humides liés à l'Étang de Berre
Statut foncier : propriété du CDL, commune de Saint-Chamas
Partenaires : CDL, commune de Saint-Chamas, GIPREB
Intervention : depuis 2012
Salariée référente : depuis 1999
Conservatrice bénévole : Anaïs CHEIRON



Utricularie australe, plante carnivore protégée, retrouvée sur la Petite Camargue

MARAI DE BEAUCHAMP

CONTEXTE

Les marais de Beauchamp constituent l'un des vestiges d'une végétation particulièrement originale pour la région méditerranéenne car tous les faciès des zones humides d'eau douce y sont représentés. Le site est intégré au réseau Natura 2000 FR 9301596 – Marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles et depuis fin 2023 également au périmètre du Parc naturel régional des Alpilles. Situé aux portes de l'agglomération arlésienne, sa gestion doit donc intégrer son contexte urbain, une contrainte qui se révèle aussi un atout en termes de sensibilisation des populations urbaines à la préservation du patrimoine naturel. Depuis 2002, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est engagé dans la gestion du marais. En 2019, la commune d'Arles lui a renouvelé sa confiance à travers une nouvelle convention de gestion 2019-2027.



Tourbe trouvée aux marais de Beauchamp, dans le cadre de l'étude des tourbières du delta du Rhône, portée par la Tour du Valat



Surface : 23 ha
Types de milieux : zones humides, ripisylve
Commune : Arles
Statuts réglementaires : site N2000, Réserve de biosphère de Camargue (zone de coopération)
Statut foncier : propriété communale d'Arles
Partenaires : commune d'Arles, CPIE du Pays d'Arles, CD13, PNR des Alpilles, PNR de Camargue
Intervention : depuis 2002
Salariée référente : Anaïs Cheiron
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Unique station de séneçon des marais dans les Bouches-du-Rhône, sur les marais de Beauchamp

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côtes d'Azur a accompagné deux projets structurants pour le site :

- L'étude hydraulique conduite dans le cadre du schéma directeur du Canal de la Vallée des Baux par le Syndicat intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux. Cette étude devrait permettre une meilleure compréhension du fonctionnement hydraulique des marais de Beauchamp (fin de l'étude prévue en 2026).
- Le projet d'aménagement des marais de Beauchamp et des Avettes par la commune d'Arles.

Les travaux d'aménagement prévus en 2026, consistent à :

- supprimer l'observatoire en place, dégradé depuis de nombreuses années, et à le remplacer par une plateforme d'observation au nord-est du marais du Petit Clar ;
- améliorer le cheminement piéton en installant des platelages pour contourner certains arbres, et installer des panneaux de signalétique et de sensibilisation.

Concernant la conservation de la biodiversité, les chantiers EcoTIG ont poursuivi l'ouverture de milieux sur les secteurs favorables au séneçon des marais, unique station de cette espèce protégée dans les Bouches-du-Rhône. Cette action, initiée en 2023, semble permettre un développement de nouveaux pieds. Le Conservatoire a aussi conduit deux nouveaux suivis sur le site : le suivi hivernal des oiseaux communs (SHOC) et le suivi POP Amphibien avec l'aide de l'association Photologist. Enfin, la commune d'Arles a lancé la première édition de « Beauchamp en fête » le 24 mai, à l'occasion de la fête de la nature. Cette journée a permis aux visiteurs de profiter de stands, ateliers et visites guidées du site, et également d'inaugurer le panneau d'entrée de site créé dans le cadre d'un financement Natura 2000.



Mare de Cocagne au printemps

MARE DE COCAGNE

CONTEXTE

La mare de Cocagne a été entièrement aménagée en 2000 par son propriétaire. Elle est alimentée artificiellement en eau chaque année, de mars à octobre, grâce au canal de Craponne. Depuis sa création, le site a vu s'installer une diversité d'herbiers, de libellules, d'amphibiens ainsi que d'autres espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial.

Au sud, la mare de Reyre présente quant à elle une origine vraisemblablement plus ancienne et un fonctionnement davantage lié à la nappe de Crau : elle ne bénéficie d'aucune mise en eau artificielle, mais ne se retrouve jamais totalement asséchée.

Les espèces remarquables observées sur ces sites incluent notamment le Pélobate cultripède, le Triton palmé, le Leste fiancé, le Sympétrum déprimé, ainsi qu'une flore aquatique diversifiée et patrimoniale (Potamot luisant, Renoncule courbée en cercle, Patience d'eau, Naiade mineure, Baldellie fausse renoncule, etc.). Les abords des mares sont par ailleurs pâturés par des troupeaux d'ovins, de caprins et de quelques chevaux contribuant ainsi à l'entretien et à la dynamique écologique des milieux.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur accompagne le propriétaire dans le suivi et la gestion de ce site depuis la signature d'une convention en 2008.

FAITS MARQUANTS

Grâce à une aide du Fonds vert, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a pu se lancer dans la rédaction du premier plan de gestion du site. Depuis le début de notre collaboration avec le propriétaire, celui-ci a obtenu la maîtrise d'une seconde mare, non loin de la première, la mare de Reyre. L'année 2025 a été consacrée à plusieurs inventaires sur les deux zones humides concernant la flore, les odonates et autres invertébrés liés aux zones humides, les amphibiens et les oiseaux. Le site accueille 279 taxons correspondant à plus de 600 observations réalisées entre 2000 et 2025, et 6 habitats d'intérêt communautaire (dont Tapis immergés de charophytes et V=végétation immergées enracinées des plans d'eau oligotrophes). On trouve une flore à fort enjeu régional inféodée aux zones humides avec la présence de la Renoncule courbée en cercle, la Patience d'eau, l'Euphorbe hirsute ou le Potamot luisant par exemple. Du côté de la faune, le Pélobate cultripède et le Triton palmé côtoient les 32 espèces d'odonates recensées dont le Leste fiancé et le Sympétrum déprimé. Le plan de gestion et sa déclinaison opérationnelle seront finalisés en 2026.

Surface : 3,15 ha
Types de milieux : Zones humides
Communes : Saint-Martin-de-Crau
Statuts réglementaires : N2000
Statuts fonciers : propriété privée
Partenaires : PNR de Camargue, SYMCRAU, CD 13
Intervention : depuis 2008
Salariée référente : Anaïs CHEIRON
Conservateur bénévole : à pourvoir

MARE DE LANAU

CONTEXTE

Cette mare temporaire méditerranéenne, entre Camargue et Crau, abrite entre autres raretés floristiques, l'unique station de Germandrée de Crau *Teucrium aristatum* de France, espèce protégée au niveau national est classée en Danger sur la Liste rouge de France. La parcelle a été acquise par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en 1999 dans le cadre de mesures compensatoires de la ligne TGV Méditerranée. Le fonctionnement hydraulique résulte essentiellement des conditions pluviométriques, mais aussi d'échanges avec la nappe de Crau. La mare était pâturée jusqu'en 2024 par un troupeau de vaches de race Camargue, remplacé dès 2025 par un pâturage ovin essentiel au maintien du milieu.

FAITS MARQUANTS

Suite à la rédaction du plan de gestion en 2016, les actions de gestion mises en œuvre sur le site de la mare de Lanau consistent au suivi de la mise en eau de la zone humide, ainsi qu'aux suivis floristiques des espèces à enjeux du site dont le *Teucrium aristatum*, espèce endémique de la Crau, et dont la mare est le seul site connu à ce jour. L'éleveuse en place sur le site ayant arrêté son activité en 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé une convention de pâturage avec un nouvel éleveur ovin qui a commencé à pâturer le site en 2025. Les clôtures en place, non adaptées aux ovins, ont cédé en 2025 laissant passer le troupeau sur la zone en exclos et empêchant le suivi des populations de *Teucrium aristatum*. Une vigilance particulière devra être réalisée en 2026 pour éviter le pâturage des stations d'espèces protégées au printemps.



Troupeau d'ovins pâturant dans la mare de Lanau à Saint-Martin-de-Crau (13)

Surface : 26 ha
Types de milieux : Mare temporaire méditerranéenne
Commune : Arles (13)
Statuts fonciers : propriété CEN PACA
Partenaires : éleveur, Tour du Valat
Intervention : depuis 1999
Salariée référente : Anaïs CHEIRON
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

RENAÏRES-PONTEAU

CONTEXTE

À la suite de la mise en place d'une mesure compensatoire liée à la destruction d'espèces végétales protégées dans le cadre de travaux d'aménagement de la centrale EDF de Ponteau, le site du Vallon des Renaïres et son prolongement, bénéficient d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 2010. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé d'assurer le maintien des habitats et des espèces végétales remarquables présentes sur ce site, telles que l'Ail Petit-Moly *Allium chamaemoly*, l'Hélianthème à feuilles de Marum *Helianthemum marifolium*, l'Ophrys aurélien *Ophrys bertolonii*, la Bugrane sans épines *Ononis mitissima*, la Cresse de Crête *Cressa cretica* ou le Cryspside piquant *Sporobolus aculeatus*.

FAITS MARQUANTS

L'étude sur le fonctionnement hydrique de la Réraïlle et de la zone humide, menée par Artelia avec l'appui de l'Agence de l'eau, se poursuit : le lot 1 (diagnostic et schéma conceptuel) est en phase de finalisation et le lot 2 (pose de piézomètres et suivis) débutera en 2026. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en assure le suivi aux côtés d'EDF et contribue aux préconisations visant à réduire les impacts sur la biodiversité. En 2025, un printemps et un automne pluvieux ont permis une bonne mise en eau de la zone humide, notamment en mars-avril. Le Conservatoire a procédé à l'ouverture des milieux humides favorables à *Cressa cretica* via un chantier Eco-TIG de trois semaines (janvier-février) qui a permis l'arrachage des Tamaris, l'élimination des Figuiers de Barbarie, ainsi que le ramassage des déchets apportés par la mer et la Réraïlle. Dans les milieux secs, un chantier Eco-TIG en novembre 2025 a contribué à limiter l'expansion du Pin d'Alep dans le Vallon de l'Averon et à maintenir une mosaïque de milieux propices aux orchidées et autres espèces patrimoniales. Le suivi de la flore patrimoniale permet d'observer une belle expression de la Cresse de Crête dans les secteurs réouverts quelques mois auparavant, ainsi qu'une belle représentation des orchidées avec sept espèces dont l'Ophrys de Provence et l'Ophrys brun qui n'avait plus été observé depuis plusieurs années.

Surface : 10 ha
Types de milieux : zones humides littorales et garrigues
Commune : Martigues
Statuts réglementaires : APPB
Statut foncier : propriétés d'EDF (8,67 ha), du CEN PACA (1,14 ha)
Partenaires : EDF, RTE
Intervention : depuis 2009
Salariée référente : Anaïs Cheiron
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Belle expression de la Cresse de Crête où les chantiers Eco-TIG ont arraché les tamaris

Surface : 9,7 ha
Types de milieux : zones humides, pelouses sèches et garrigues
Commune : Martigues, Sausset-les-Pins
Statut foncier : propriétés communales Martigues et Sausset-les-Pins, propriétés privées, CDL
Partenaires : Métropole AMP, communes de Martigues et Sausset-les-Pins, AERMC, CD13, Conservatoire du littoral
Intervention : depuis 2018
Salariée référente : Anaïs CHEIRON
Conservateurs bénévoles : Robin ROLLAND et Monique BARTHELEMY

ROSELIÈRE DE BOUMANDARIEL

CONTEXTE

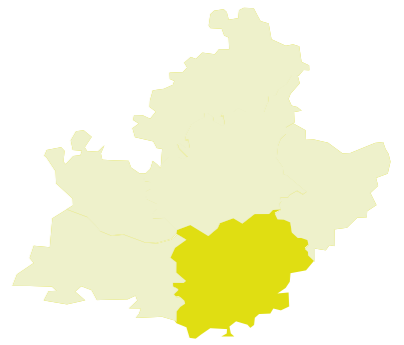
La roselière de Boumandariel est une des rares zones humides présentes sur le secteur de la Côte Bleue. Située à l'exutoire du Grand Vallat, elle recevait jusqu'en 2005 les effluents de la Station d'épuration de Sausset-les-Pins Ouest. Aujourd'hui, ce site exceptionnel accueille une diversité d'habitats sur seulement une vingtaine d'hectares : des pinèdes, balayées par les flammes en 2020 ont laissé place à des habitats ouverts favorables aux orchidées ; une ripisylve et une mare permanente alimentée par une résurgence du massif calcaire ; une zone humide liée au cours d'eau du Grand Vallat, dominée par une roselière accueillant de nombreuses espèces d'oiseaux notamment en halte migratoire, ainsi que la Cistude d'Europe ; une plage de sable fin et de galets prolongée par un ensemble d'arrière-dunes fragile abritant des espèces patrimoniales telles que l'Euphorbe peplis ou le Criquet des dunes, classées en danger dans la région. Le plan de gestion du site a été élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la période 2021-2027.

FAITS MARQUANTS

En 2025, une convention de gestion tripartite a été signée le 11 mars entre le Conservatoire du littoral, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la mairie de Sausset-les-Pins, faisant suite à une année d'échanges après l'acquisition du site et à une validation en conseil municipal le 6 février. La mise à jour des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) a conduit le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel à proposer, le 4 mars 2025, la création d'une ZNIEFF de type 1 sur le secteur Grand Vallat - Roselière de Boumandariel. L'année a également été marquée par plusieurs incidents : en mars, une crue du Grand Vallat a inondé la roselière et la plage, nécessitant des mesures rapides de sécurisation et des travaux de drainage ; en avril puis en novembre, des chutes de peupliers ont imposé l'intervention de l'entreprise Nature et Paysage pour sécuriser les sentiers. Côté gestion, une veille renforcée a permis d'identifier plusieurs espèces exotiques envahissantes (*Baccharis halimifolia*, Herbe de la pampa). Une session d'arrachage, menée dans le cadre des chantiers Eco-TIG et avec les bénévoles a également permis de débroussailler le sous-bois et de favoriser l'apparition de cinq pieds d'*Epipactis fageticola*, orchidée rare dans le département. Dans le cadre des Atlas de biodiversité communale, des inventaires participatifs ont révélé de nouvelles espèces patrimoniales, notamment : la Cantharide à col roux *Cilis ruficollis*, première donnée confirmée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; la Zygène des prés *Zygaena trifolii*, espèce protégée et classée « En danger » sur la liste rouge Provence-Alpes-Côte d'Azur, observée en arrière-plage aux côtés d'*Euphorbia peplis* et du Criquet des dunes.

LES SITES EN GESTION : 83- VAR

35 SITES GÉRÉS, SOIT 2 036 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Écosystèmes forestiers

Collet des Preires - Ubac des Maures*	40
La Pardiguière	40
La Patronne	41
Vallon de Joyeuse - la grande pinède	41

Écosystèmes littoraux et marins

Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne	42
---	----

Gîtes à chiroptères

Bouchonnerie des Mayons	42
Cabanon des Ascroix	43
Gorges de Châteaudouble	44
Ponts naturels d'Entraigues	44

Landes, fruticées et prairies

Le Bombardier	45
---------------	----

Milieux variés

La Rabelle	46
------------	----

Pelouses sèches

Réservoir de Morières	46
-----------------------	----

Zones humides

Fondurane	47
-----------	----

Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne	48
--	----

*Regroupement de plusieurs sites
 En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2025.



Les sites en gestion / Var

COLLET DES PREIRES - UBAC DES MAURES

CONTEXTE

La Plaine et le Massif des Maures se situent à l'intersection des deux régions méditerranéenne et alpine. Ils présentent à la fois un territoire géologique particulier et possèdent des milieux naturels riches et variés abritant une flore et une faune remarquables. Depuis 1999, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur l'Ubac des Maures et le Bois du Rouquan. Ces deux sites sont inclus dans la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures. Le Conservatoire a pour objectif de préserver leur patrimoine naturel.

FAITS MARQUANTS

Le gîte à chiroptères, aménagé sur le vallon de Saint-Daumas, a une nouvelle fois fait l'objet de suivis. Il est toujours occupé par le Petit rhinolophe, avec onze individus qui ont été observés sur piège photo en avril 2025 et quatre individus en sortie de gîte en juillet : ce qui est une bonne nouvelle car cela montre que l'occupation est régulière d'une année sur l'autre. À ce jour, les deux étages du gîte sont toujours suivis par piège photo, afin d'observer les dates précises d'arrivée et de départ de la colonie et l'utilisation des différents étages.

Enfin, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé des prospections « toute faune » sur les sites de Saint-Daumas et de Collet des Preires en avril 2025. L'objectif était d'améliorer les connaissances naturalistes tout en assurant une surveillance des sites.

Surface : 224 ha

Types de milieux : subéraies, pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseaux temporaires, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, dalles rocheuses

Commune : Le Cannel-des-Maures et Vidauban

Statuts réglementaires : RNN

Statut foncier : propriété privée sous convention avec le CEN PACA, propriété du CEN PACA sur 190 ha

Partenaires : Département du Var, Région Sud

Intervention : depuis 1999

Salariée référente : Amélie DUVAL

Petits rhinolophes en hibernation



Marais de la Pardiguière



© V. Mariani - CEN PACA

LA PARDIGUIÈRE

CONTEXTE

Le site de La Pardiguière, localisé en bordure septentrionale de la Plaine des Maures, se caractérise par une remarquable hétérogénéité écologique, résultant de la coexistence de formations végétales typiquement méditerranéennes telles que les pelouses sèches, les formations de maquis, les pinèdes à Pin d'Alep et les subéraies. Cette diversité d'habitats favorise la présence d'une faune et d'une flore d'intérêt patrimonial, incluant plusieurs taxons endémiques et protégés. Ce site classé en arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) bénéficiera d'un nouveau plan de gestion dès 2026

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de la rédaction du nouveau plan de gestion, les résultats des inventaires faunistiques menés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont mis en évidence la présence d'une espèce d'invertébré Helophorus maritimus. Ce coléoptère aquatique a été découvert et identifié par Rémy Gilardet, entomologiste du Conservatoire. Il s'agit de la seule donnée récente bien qu'elle soit notée dans le catalogue des Coléoptères de France pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Surface : 400 ha

Types de milieux : pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, affleurements de pélites, vignes et oliveraie

Commune : Le Cannel-des-Maures et Le Luc-en-Provence

Statut réglementaire : APPB

Statut foncier : propriétés privées, propriétés du CEN PACA

Partenaires : communes du Luc-en-Provence et du Cannel-des-Maures, CC Cœur du Var, SOPTOM, Département du Var, DDTM, DREAL PACA

Intervention : depuis 2012

Salariée référente : Hélène CAMOIN

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Paysage Vallée de la Môle (83)

© R. Vidal - CEN PACA



Cistude d'Europe

© M. Ait-Rabah - CEN PACA

LA PATRONNE

CONTEXTE

Propriété du Conservatoire du littoral, le site de La Patronne abrite des milieux variés depuis La Môle et sa ripisylve en fond de vallon jusqu'en crête, en passant par un versant d'ubac très densément occupé par des maquis et des boisements méditerranéens de Chêne-liège et de Pin maritime. Ce site comporte une prairie pâturée et abrite une zone d'appui de défense de la forêt contre les incendies (DFCI), qui est aujourd'hui la seule zone faisant l'objet d'une gestion.

FAITS MARQUANTS

Le site de la Vallée de la Môle – La Patronne a fait l'objet d'une étude entomologique pour la deuxième année consécutive. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur y a observé 59 espèces de coléoptères, dont trois espèces saproxyliques présentant un fort enjeu de conservation : *Epiurus comptus* (déjà observé en 2024), *Eurythyrea quercus* et *Teredus cylindrus*. Les espèces d'intérêt patrimonial du site comprennent principalement des saproxyliques et des hygrophiles. Les inventaires ont aussi donné lieu à la découverte d'un escargot à fort intérêt, la Fausse-veloutée des Chênes-lièges *Urticola suberinus*, endémique du Var (Massif des Maures et environs, îles d'Hyères), inscrite comme « Vulnérable » dans la liste rouge nationale.

Surface : 103 ha

Types de milieux : ripisylve, forêt méditerranéenne, maquis

Commune : La Môle

Statut foncier : propriété du Conservatoire du littoral

Partenaire : CDL, commune de La Môle, CC du Golfe de Saint-Tropez, Région Sud, Département du Var

Intervention : depuis 2007

Salarié référent : Rémy VIDAL

VALLON DE JOYEUSE

CONTEXTE

De petite superficie (10 ha), cette propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur trouve son origine dans l'achat d'une parcelle à un propriétaire privé en août 1991. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du projet de création de Réserve naturelle volontaire porté par le Conservatoire avec les propriétaires limitrophes.

Le site du Vallon de Joyeuse est situé sur la commune de Callas, dans le département du Var. Proche du massif de la Colle du Rouet, le site abrite des espèces et des espaces naturels remarquables (mares et ruisseaux temporaires, forêts méditerranéennes, etc.).

Le grand intérêt de cet espace repose notamment sur l'un de ses enjeux majeurs de conservation : la présence d'une population de Tortue d'Hermann, dont les actions de gestion menées par le passé sur le site lui ont notamment été dédiées.

FAITS MARQUANTS

Les inventaires faunistiques menés dans le cadre de la rédaction du premier plan de gestion du site du Vallon de Joyeuse, ont fait état d'un manque de connaissance concernant la fonctionnalité du site pour la Cistude d'Europe. Un protocole validé par l'animateur du Plan national d'actions (PNA Cistude d'Europe porté par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes Côte d'Azur) a été défini cette année. Il vise à caractériser la fonctionnalité de l'habitat pour l'espèce : zone d'hivernation, zone de pontes, déplacements... Une fois cette analyse réalisée, cela donnera une idée des secteurs prioritaires à conserver et/ou à améliorer.

Surface : 10 ha

Types de milieux : forêt méditerranéenne, mares temporaires, milieux agricoles

Commune : Callas (83)

Statut réglementaire : propriété du CEN PACA

Statut réglementaire : Natura 2000

Partenaires : Commune de Callas, SOPTOM, CAD,

Région Sud Intervention : depuis 1991

Salariée référente : Hélène CAMOIN

Les sites en gestion / Var



Plage du Cap Camarat, Ramatuelle (83)

CAP TAILLAT, CAP CAMARAT ET ARRIÈRE-PLAGE DE PAMPELONNE

CONTEXTE

Le Cap Taillat, le Cap Camarat et l'arrière-plage de Pampelonne forment un ensemble naturel exceptionnel au sein de la presqu'île de Saint-Tropez. Chaque site présente des caractéristiques propres. Le Cap Taillat séduit par son isthme, ses plages de sable clair et ses panoramas spectaculaires sur la mer. Le Cap Camarat se distingue par ses falaises escarpées, ses criques discrètes et son maquis dense, créant un décor plus intime et préservé. L'arrière-plage de Pampelonne constitue un espace naturel ouvert qui fait le lien entre le littoral et les terres, avec une mosaïque d'habitats (prairies, dunes, vignes, etc.). Ensemble, ces sites attirent chaque année des centaines de milliers de visiteurs, à terre comme en mer. Propriétés du Conservatoire du littoral, ces espaces naturels, gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sont protégés de l'urbanisation et restaurés pour préserver leur richesse écologique. L'été 2017 a été marqué par un incendie sur le Cap Taillat, rappelant la fragilité du site.

Surface : 203 ha (dont 63 ha de DPM)

Type de milieu : pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, littoral rocheux, dunes, zones humides littorales, prairies sous-marines d'herbiers de Posidonie

Commune : Ramatuelle

Statuts réglementaires : site classé et sites inscrits, Natura 2000, Aire d'adhésion du PN de Port-Cros

Statut foncier : propriété du CDL

Partenaire : CDL, commune de Ramatuelle, CC du golfe de Saint-Tropez, PN de Port-Cros, DREAL PACA, Région Sud, Département du Var

Intervention : depuis 1991

Salarié référent : Raymond VIALA

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé la pose d'abris contre les incendies. Il s'agit d'abris constitués de pierres lauzes ou bien de pierres présentes naturellement sur le site. L'objectif est d'augmenter la résilience de certaines espèces, dont la Tortue d'Hermann en cas d'incendie.

La maison des douaniers située sur le Cap Taillat a accueilli une nouvelle exposition à l'occasion du double anniversaire du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Conservatoire du littoral. Cette exposition retrace l'évolution du paysage au cours des dernières décennies. Deux membres de la Garde régionale marine ont permis l'ouverture de la maison des douaniers durant la période estivale. Les deux agentes ont également participé aux patrouilles nautiques sur le domaine public maritime attribué au Conservatoire du littoral.

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené une nouvelle campagne d'élimination des Figuiers de Barbarie sur le Cap Taillat, en collaboration avec la Compagnie des forestiers et le bureau d'études Agir écologique. Cette espèce exotique avait fortement proliféré à la suite de l'incendie de 2017. L'objectif est de permettre à la végétation locale de s'épanouir à nouveau.

Depuis 2025, le phare de Camarat est de nouveau ouvert au public à la suite des travaux réalisés l'année précédente. Cette opération a été conduite par le Conservatoire du littoral et suivie par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

BOUCHONNERIE DES MAYONS

CONTEXTE

Le gîte de reproduction de la Bouchonnerie est situé au cœur du village des Mayons. Il est le plus petit gîte de reproduction de chiroptères géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pendant une dizaine d'années, il a accueilli deux colonies d'espèces de chauves-souris : le Murin à oreilles échanquées et le Petit Rhinolophe. Désormais, seul le Murin à oreilles échanquées s'y reproduit.



Une partie de la colonie de Murin à oreilles échanquées des Mayons (83) en 2025



Colonie de Murins à oreilles échanquées en juin 2025 avec principalement les juvéniles

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a identifié plusieurs problématiques affectant ce gîte ces dernières années, expliquant potentiellement la disparition de la colonie de Murin à oreilles échanquées, dont les effectifs ont atteint un minimum de 7 femelles reproductrices en 2023. Le Conservatoire et la commune des Mayons ont collaboré pour changer le système d'éclairage nocturne permanent au niveau de la sortie principale du gîte. Le Conservatoire a également installé des équipements pour éviter la prédation potentielle par les chats, à l'intérieur du gîte mais aussi au niveau du muret que longent les individus qui utilisent la sortie sud. Une autre problématique identifiée est l'augmentation de l'humidité à l'étage du bas du bâti depuis 2023, due à des infiltrations d'eau dans les murs qui semble pousser la colonie à changer d'étage. Le propriétaire de la terrasse mal étanchéifiée à l'origine des infiltrations a entrepris des travaux en 2025, ce qui devrait améliorer les conditions du gîte pour 2026.

Quoiqu'il en soit, les aménagements mis en place (nouveau système d'éclairage, systèmes anti-prédation) semblent fonctionner puisque l'année 2024 avait marqué le retour d'une colonie plus importante de Murin à oreilles échanquées. Ce retour s'est confirmé cette année avec environ 114 individus comptés en sortie de gîte par le Conservatoire le 7 juillet dont au moins 45 juvéniles. Les effectifs sont légèrement plus importants qu'en 2024 mais des jumelles thermiques ont été utilisées pour la première fois pour ce comptage en 2025, ce qui peut expliquer cette variation (la détection des individus est facilitée). Au moins 1 Petit Rhinolophe était aussi présent lors du comptage, et 6 individus ont été vus par le Conservatoire en septembre 2025 dans le gîte.

Le Conservatoire va élaborer une notice de gestion pour ce gîte à partir de 2026, dans le cadre d'un financement au titre du Fonds Vert.

Le Surface : bâti

Communes : Les Mayons (83)

Statuts fonciers : bâtiment communal

Partenaires : commune des Mayons, Région Sud, Département du Var

Intervention : depuis 2000

Salariée référente : Gwenola BIAU

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

CABANON DES ASCROIX

CONTEXTE

En 2005, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé une convention avec le propriétaire d'un cabanon abritant une colonie de reproduction de Murins à oreilles échanquées *Myotis emarginatus* à Correns, ainsi que quelques adultes de Petit Rhinolophe en estivage. Ainsi, chaque année, le Conservatoire et son partenaire, l'animateur du site Natura 2000 « Val d'Argens », veillent à la préservation et au suivi estival du cabanon.

FAITS MARQUANTS

En 2025, en raison de l'installation cette année encore du camping du festival « Encore encore » à proximité immédiate du gîte pendant la période de reproduction, deux comptages ont été réalisés, avant et après le festival, afin de s'assurer de l'absence d'impact de cette manifestation sur la colonie. Le 18 juin, le Syndicat mixte Provence Verte Verdon a assuré le comptage en tant qu'animateur Natura 2000 du site, et a compté 911 adultes en sortie de gîte et 302 juvéniles, ce qui représente une augmentation de la colonie par rapport à 2024. À la suite du festival, le 11 juillet, le Conservatoire et le Syndicat ont réalisé un nouveau comptage et qui a révélé un nombre d'individus nettement inférieur. Cette observation suggère que la fréquentation humaine aux abords du gîte, liée au camping du festival, exerce un impact sur la colonie. Ces résultats ont été portés à la connaissance des élus communaux par le Syndicat, qui pourrait envisager le déplacement du camping. Un projet d'élaboration d'une notice de gestion pour ce gîte et la parcelle qui l'entoure a été déposé au Fonds Vert et accepté : les inventaires commenceront en 2026. La convention entre le propriétaire et le Conservatoire a été renouvelée cette année et élargie à la parcelle entourant le cabanon.

Surface : 1 ha

Types de milieux : cabanon en pierres, oliveraie, vignes, ripisylve

Commune : Correns (83)

Statut réglementaire : Natura 2000

Statut foncier : propriété privée sous convention avec le CEN PACA

Partenaires : SMPVV, CD 83, DREAL PACA

Intervention : depuis 2005

Salariée référente : Gwenola BIAU

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Milieux rupestres et forestiers sur le site de Châteaudouble à Correns (83)

Surface : 457 ha
Types de milieux : forêts méditerranéennes, grottes, falaises, cours d'eau, ripisylve, pelouses, matorral, garrigue
Commune : Châteaudouble (83)
Statuts réglementaires : APPB, Natura 2000, site inscrit, site classé
Statut foncier : terrains communaux en convention avec l'ONF et le CEN PACA
Partenaires : commune de Châteaudouble, ONF, Dracénie Provence Verdon agglomération, Département du Var, Région Sud, DREAL PACA, LPO PACA
Intervention : depuis 2007
Salarié référent : Gwenola BIAU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

GORGES DE CHÂTEAUDOUBLE

CONTEXTE

La forêt communale de Châteaudouble rassemble une diversité de milieux remarquables où se développent des espèces patrimoniales, dont une importante colonie de chauves-souris pour la mise-bas. Ce site naturel, soumis au régime forestier, bénéficie d'une convention tripartite avec l'Office national des forêts et la Commune. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient auprès de ces deux institutions avec, pour objectif principal, la conservation d'habitats naturels remarquables forestiers, rupestres, souterrains et riverains des gorges de la Nartuby et des espèces inféodées.

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi la révision du plan de gestion du site avec des inventaires ornithologiques, entomologiques, herpétologiques et une mise à jour de la cartographie des habitats. Cette révision du plan de gestion sera poursuivie et finalisée en 2026 avec la rédaction de la stratégie d'actions.

Le Conservatoire a également réalisé quatre comptages des chauves-souris de Châteaudouble : un comptage en transit printanier, deux comptages en période de mise bas et un comptage en transit automnal. Dracénie Provence Verdon agglomération, en tant qu'animateur Natura 2000 du site, a participé à trois des comptages et l'Office national des forêts, en tant que cogestionnaire du site, est aussi venu en appui sur un des passages. L'ensemble des individus (adultes et/ou juvéniles) a fait l'objet d'un comptage exhaustif de mars à septembre. Au cours de cette saison, environ 446 chiroptères ont été comptabilisés en sortie de gîte en transit printanier, plus de 3 200 individus volants et plus de 950 juvéniles non volants en période de mise bas (dont 23 Rhinolophes euryales, 126 Petits murins et 829 Minioptères de Schreibers), et 1 150 chiroptères en sortie de gîte en transit automnal.

Les effectifs en période de mise bas sont en hausse par rapport à 2023, que ce soit pour les individus volants ou pour les juvéniles non

volants. Par rapport à 2024, on observe une baisse des individus volants fin juin mais le nombre de juvéniles reste relativement stable. En période de transit automnal, les chiffres sont un peu plus élevés qu'en 2024. Pour le transit printanier, le comptage a été réalisé environ 10 jours plus tard qu'en 2024, ce qui peut expliquer la hausse des effectifs à cette période. La méthode de comptage en sortie de gîte testée en 2024, avec l'utilisation d'outils thermiques (caméra et jumelles), couplée à des comptages à l'œil nu, a été reconduite cette année.

PONTS NATURELS D'ENTRAIGUES

CONTEXTE

Les Ponts naturels d'Entraigues en tuf constituent un site emblématique du Var, situé sur l'Argens entre Le Cannet-des-Maures et Vidauban, remarquable par ses arches naturelles, ses sources et sa grotte associée, et présentant un intérêt paysager, géologique et historique majeur. Ce complexe karstique accueille une colonie de chiroptères d'intérêt patrimonial (Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Petit et Grand Murin), ainsi qu'une flore remarquable comprenant un cortège de bryophytes inféodées aux tuffières et des habitats alluviaux et de ripisylve d'intérêt communautaire. À la suite de l'effondrement d'un pont de tuf en 2018, ayant profondément modifié les conditions écologiques du site et fragilisé le gîte à chiroptères, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a fédéré les acteurs du territoire, aboutissant en 2021 à la signature d'une convention multipartite permettant la réalisation de travaux d'urgence et la prise en charge de la gestion écologique du site pour une durée de vingt ans.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené en 2025 une action majeure de lutte contre le Robinier faux-acacia *Robinia pseudoacacia*. Il s'agit d'une espèce exotique envahissante exerçant une pression importante sur les habitats alluviaux du site : l'année 2025 a été marquée par une intervention d'ampleur comprenant l'abattage de l'ensemble des sujets présents, complété par un arrachage mécanique ciblé des individus ne présentant pas de risque pour la stabilité des berges. Le Conservatoire a renforcé cette opération par la mise en œuvre d'un protocole expérimental innovant selon la méthode GAMAR, consistant en l'injection d'une solution spécifique dans les souches fraîchement coupées afin de limiter la reprise végétative. L'ensemble de ces actions vise à une maîtrise durable de l'espèce, à la restauration des habitats dégradés et à l'amélioration des conditions écologiques favorables aux espèces patrimoniales du site.

Surface totale : 8 ha
Types de milieux : pont de tufs, ripisylve, grotte
Communes : Le Cannet-des-Maures, Vidauban
Statut réglementaire : Natura 2000
Statuts fonciers : propriétés privées, propriété du CEN PACA
Partenaires : Société SHEMA, communes du Cannet-des-Maures et de Vidauban, Syndicat mixte de la Provence Verte, Syndicat des eaux d'Entraigues, maraîchers, Département du Var, AERMC, Région Sud, DREAL PACA
Intervention : depuis 2007
Salarié référent : Adrien CHARBONNEAU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

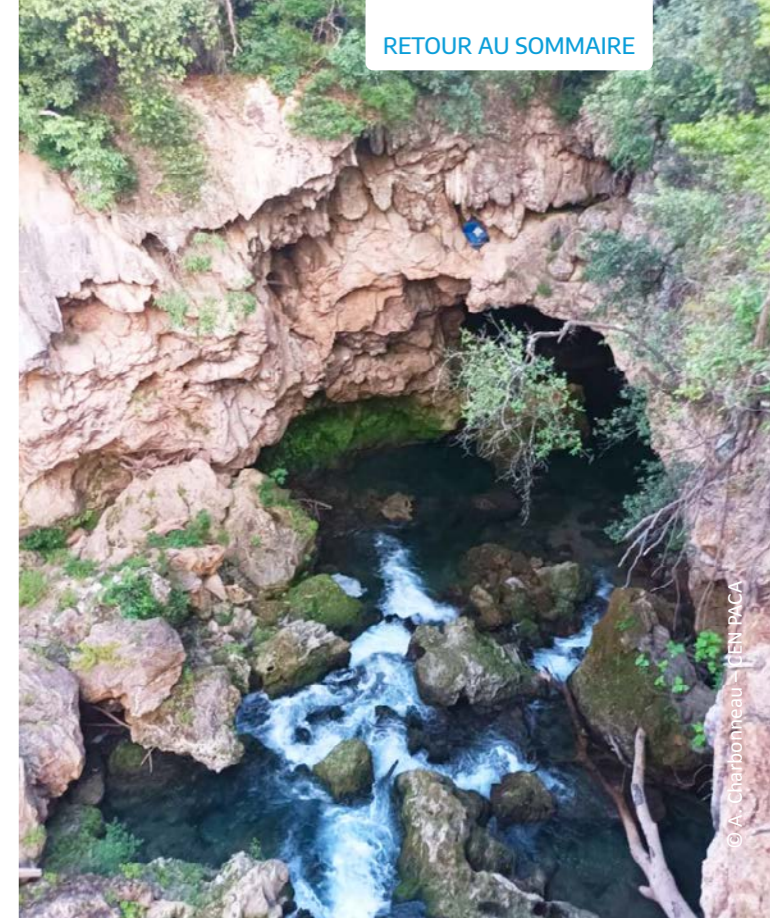
LE BOMBARDIER

CONTEXTE

Situé sur les contreforts du massif de l'Estérel, le Bombardier est un espace naturel relictuel en contexte péri-urbain, épargné par l'urbanisation de la Tour de Mare à Fréjus. Les habitats qui le composent – suberaies, pinèdes à Pin d'Alep, chénaies vertes, maquis et pelouses - s'organisent en éco-complexes. Le réseau hydrographique y est composé d'un cours d'eau temporaire principal et d'un important réseau de ruisselets temporaires. Le site, largement ouvert vers le golfe de Fréjus, est soumis aux influences méditerranéennes. Cette position géographique explique l'abondance et la richesse des formations végétales présentes sur le site.

FAITS MARQUANTS

Le Bombardier a cette année fait l'objet d'actions d'envergure en matière de canalisation du public et de protection des secteurs les plus patrimoniaux en réponse à la forte fréquentation du site. Ainsi, 2,5 km de ganivelles ont été posés, un parking aménagé et les accès aux stationnements sauvages fermés. Le site est également soumis à une forte pression du Mimosa d'hiver *Acacia dealbata*, espèce végétale exotique envahissante (EVEE) d'importance majeure. Un chantier d'arrachage a débuté en fin d'année et continuera en 2026. Le suivi de cette espèce, réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec Estérel Côte d'Azur Agglomération et le Conservatoire botanique national méditerranéen, permettra dans les années à venir d'évaluer la réussite d'une telle action. L'attractivité du site pour une riche biodiversité a été améliorée par l'installation de gîtes à chauves-souris et la mise en place d'un îlot de sénescence en faveur des insectes saproxyliques.



Vue générale des ponts naturels d'Entraigues sur l'Argens (83)



Le site du Bombardier à Fréjus (83)

Surface : 119 ha
Types de milieux : forêt méditerranéenne, pelouses humides, oueds, ancienne friche agricole
Commune : Fréjus
Statuts réglementaires : site classé, Natura 2000
Statut foncier : terrains privés en convention CEN PACA
Partenaires : propriétaire privé, CEREMA, ECAA, CBNMed, SOPTOM), Département du Var, Région Sud, DREAL PACA, communes de Fréjus et de Saint-Raphaël, ONF, Syndicat mixte du grand site de l'Estérel (SMGSE)
Intervention : depuis 2011
Salariée référente : Bénédicte CORNUAULT



Vue générale du site de la Rabelle (83)

© J.-P. Dauphin



Installation de clôture de protection autour des transplantations d'Armérie de Belgentier

© H. Lutard - CEN PACA

LA RABELLE

CONTEXTE

Situé sur la commune de La Verdrière, au cœur du Haut-Var et du Parc naturel régional du Verdon, le site du Plan de La Rabelle constitue un ensemble naturel remarquable géré de manière conservatoire par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la commune, l'Office national des forêts, les propriétaires privés et les acteurs locaux. S'étendant sur des reliefs vallonnés caractéristiques de la Provence verte, au contact des boisements et des espaces agricoles, le site présente une mosaïque d'habitats méditerranéens (forêts de chênes verts et pinèdes d'Alep, garrigues, pelouses sèches, friches et zones ouvertes) favorisant une forte diversité floristique et faunistique. Par son rôle de refuge pour de nombreuses espèces et de corridor écologique, ainsi que par son intégration dans un paysage typique du Haut-Var, le Plan de La Rabelle - Bois de Malassoque constitue un maillon essentiel du réseau d'espaces naturels gérés par le Conservatoire et contribue pleinement à la conservation de la biodiversité régionale.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a consacré l'année 2025 à la mise à jour complète du diagnostic écologique du site de La Rabelle, étape préalable indispensable à

Surface : 926 ha

Types de milieux : complexe agropastoral (cultures de céréales, prairies de fauche, haies, pelouses sèches), chênaie

Commune : La Verdrière

Statut réglementaire : réserve de chasse

Statuts fonciers : propriété du WWF-France sous bail emphytéotique CEN PACA, terrains privés sous convention avec le CEN PACA, terrains communaux gérés par l'ONF sous convention avec le CEN PACA, ENS

Partenaires : WWF-France, Département du Var, commune de La Verdrière, PNR Verdon, agriculteur, CBNMED, propriétaires, CR PACA, DREAL PACA

Intervention : depuis 1999

Salarié référent : Adrien CHARBONNEAU

Conservateur bénévole : Jean-Paul DAUPHIN

la rédaction du nouveau plan de gestion. Ce travail a permis d'actualiser les connaissances sur les habitats et les espèces présentes, d'identifier les enjeux de conservation et de définir les orientations de gestion pour les années à venir. Parallèlement, le site a accueilli plusieurs actions de sensibilisation et de transmission : des sorties avec des classes scolaires, des sessions avec les Éclaireurs de la Nature et des formations destinées à différents publics. Le site de La Rabelle constitue un support pédagogique privilégié pour la découverte des milieux naturels et des enjeux de préservation de la biodiversité.

RÉSERVOIR DE MORIÈRE

CONTEXTE

L'Armérie de Belgentier est une plante endémique varoise strictement localisée sur moins de 50 ha. Elle se développe sur un substrat particulier constitué de sables dolomitiques, au sein de quelques petites clairières. Sa population avait chuté à 34 pieds en 2007. Grâce à des renforcements de populations entre 2009 et 2025, les effectifs sont en augmentation. Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale de la plante la plus menacée de France se trouve sur le terrain géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FAITS MARQUANTS

Le 10 janvier 2024, le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed), le Parc naturel régional de la Sainte-Baume et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé une convention tripartite pour la période 2023-2025, afin de cadrer les modalités de collaboration inter-structures dans le cadre de leurs actions en faveur de la conservation de l'Armérie de Belgentier sur l'emprise de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) de Morièr-la-Tourne. Le Conservatoire a d'ailleurs participé aux échanges sur le projet d'extension du périmètre de l'APPB de Morièr-la-Tourne qui ont eu lieu durant le mois de février 2025. La surface de l'APPB devrait ainsi passer

de 33 ha à 88 ha. Cette année, le CBNMed a transplanté 170 pieds et le Conservatoire les a protégés des sangliers en installant une clôture. Le Conservatoire a également posé un piège-photo afin de détecter une éventuelle présence de chèvres férales.

Surface : 0,4 ha

Types de milieux : clairières, milieux ouverts

Commune : Solliès-Toucas (83)

Statuts réglementaires : APPB, PNR de la Sainte-Baume

Statut foncier : propriété de la SCP en convention CEN PACA

Partenaires : SCP, CBNMed, PNR de la Sainte Baume, CD 83, Région Sud, DREAL PACA

Intervention : depuis 2007

Salariée référente : Jonathan VIDAL

Conservatrice bénévole : Hélène LUTARD



Chêne chevelu *Quercus cerris*

© P. Gourdin

FONDURANE

CONTEXTE

Le site de Fondurane se situe sur la partie est du lac de Saint-Cassien, retenue d'eau de 420 ha née en 1966 de la création d'un barrage hydro-électrique. Avec ses milieux variés, le site abrite de nombreuses espèces faunistiques (182 espèces d'oiseaux observées) et floristiques remarquables. Les inventaires menés révèlent une grande diversité d'insectes avec une trentaine d'espèces d'odonates (libellules, demoiselles...); les oiseaux migrateurs et hivernants d'intérêt patrimonial y font escale chaque année. Les seules stations varoises à Chêne chevelu et à Faux Chêne-liège sont localisées dans ce secteur. Le site est classé en Arrêté préfectoral de protection de biotope. Dans le cadre d'une convention de gestion passée avec EDF, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en œuvre un plan de gestion tous les dix ans.

FAITS MARQUANTS

Le site classé en arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) « Anse de Fondurane et marais de la Fustièr » bénéficie de l'aide précieuse d'un nouveau conservateur bénévole : M. Stéphane Gilardet. L'aide des conservateurs bénévoles est indispensable lorsque le ou la chargé.e de mission ne peut se rendre régulièrement sur les sites en gestion. Ce relai local permet une intervention rapide et efficace, un travail de sensibilisation sur les sites très fréquentés, une surveillance et un apport de connaissances naturalistes. Cette année, cette complémentarité entre la salariée du Conservatoire d'espaces naturels Provence Alpes-Côte d'Azur et le conservateur bénévole a permis d'éviter des problèmes de pollution ainsi que des pratiques d'activités non autorisées dans l'Arrêté préfectoral de protection de biotope de Fondurane.

L'Office national des forêts (ONF) porte un projet national de surveillance des habitats forestiers en lien avec les changements climatiques, déployé depuis 2023. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a échangé avec l'ONF dans le cadre de la constitution d'un réseau conservatoire génétique des essences méridionales pour lesquelles le Chêne chevelu *Quercus cerris* et le faux chêne-liège et *Quercus crenata* sont visés. Ces deux chênes forment des peuplements localisés sur le site de Fondurane. Le Conservatoire et l'ONF ont pu échanger sur un protocole de suivi de ces deux espèces de chênes prenant en compte les changements globaux.

Surface : 43 ha

Types de milieux : zones humides (roselières, saulaies, ripisylves...), chênaie, charmaie, pinède

Communes : Montauroux et Callian

Statuts fonciers : terrains d'état sous concession EDF et propriétés EDF

Statuts réglementaires : APPB et site industriel de production d'électricité EDF

Partenaires : EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence, Région Sud, AERMC, communes de Callian et de Montauroux

Intervention : depuis 1989

Salariée référente : Hélène CAMOIN

Conservateur bénévole : Stéphane Gilardet

Les sites en gestion / Var

LACS TEMPORAIRES DE GAVOTY, REDON, BAYONNY ET DE BONNE-COUGNE

CONTEXTE

Il s'agit de trois dépressions naturelles. Au plus fort de l'inondation, ces lacs peuvent couvrir des surfaces variables (7 ha pour Gavoty, 4 ha pour Redon et 1 ha pour Bonne-Cougne). En été, elles s'assèchent complètement. L'Armoise de Molinier constitue l'intérêt majeur de ces mares temporaires méditerranéennes ; il s'agit des seules stations connues au monde. On y trouve également un cortège d'espèces animales et végétales qui ont développé des facultés remarquables pour résister à l'alternance de périodes d'inondation et d'assèchement.

FAITS MARQUANTS

Le suivi mensuel de la mise en eau de Gavoty, Redon et Bonne-Cougne s'est poursuivi cette année, tout comme le suivi de la population d'Agriole lacustre de ces trois sites et de leur colonisation par l'Armoise de Molinier. Les densités d'Agriole lacustre observées sur Redon et Gavoty se sont révélées moins importantes qu'en 2024 mais plus qu'en 2022-2023. L'émergence des individus semble avoir suivi une temporalité similaire à 2022 avec les effectifs les plus importants observés début/mi-juin et une décroissance sur les passages suivants (pic plus tardif en 2024). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur doit continuer le suivi encore quelques années avant de pouvoir interpréter ces variations inter-annuelles. L'Armoise de Molinier quant à elle semble avoir progressé légèrement sur le lac Redon mais décroît légèrement aussi sur le marais de Gavoty. Le suivi des stations de Violette de Jordan a aussi été réalisé une nouvelle fois cette année sur Redon et a montré une expression globalement plus importante qu'en 2023 et 2024.

Cette année, le Conservatoire a également réalisé un débroussaillage manuel d'une de ses parcelles au sud du marais de Gavoty afin de rouvrir le milieu, notamment en faveur du Faux-cuivré smaragdin *Tomares ballus*, lépidoptère à enjeu présent sur le secteur.

Sur Redon, le Conservatoire a aménagé deux gîtes anti-feu à destination de la Tortue d'Hermann dans le cadre d'un financement au titre du Fonds Vert pour la mise en œuvre d'actions du Plan national d'actions 2018-2027 en faveur de l'espèce. Ces abris viennent compléter les 4 premiers installés sur le site en 2024 par le Conservatoire.

Trois parcelles au sud et à l'est du lac de Bonne-Cougne ont été mises en vente en 2025 et préemptées par la SAFER. Le Conservatoire s'est porté candidat pour leur achat et a été retenu. L'acquisition de ces 25 ha est en cours et sera cofinancée par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Enfin, dans le cadre d'un financement au titre du Fonds vert, le Conservatoire a poursuivi la mise à jour du plan de gestion du site avec la réalisation de compléments d'inventaires entomologiques et ornithologiques.

Surface : 35 ha

Types de milieux : lacs temporaires méditerranéens, forêts, friches

Communes : Flassans-sur-Issole, Besse-sur-Issole, Gonfaron (83)

Statuts réglementaires : APPB, Natura 2000, ENS

Statuts fonciers : propriétés du CEN PACA (17,5 ha), propriétés privées sous convention de gestion avec le CEN PACA, terrains communaux sous bail emphytéotique CEN PACA/commune de Flassans-sur-Issole, propriété du Département du Var

Partenaires : Département du Var, AERMC, communes de Besse-sur-Issole et Flassans-sur-Issole, CBNMed, Tour du Valat, SOPTOM, éleveurs, propriétaires privés, Région Sud, DREAL PACA, Fondation Crédit Agricole, ARP

Intervention : depuis 1990

Salariée référente : Gwenola BIAU

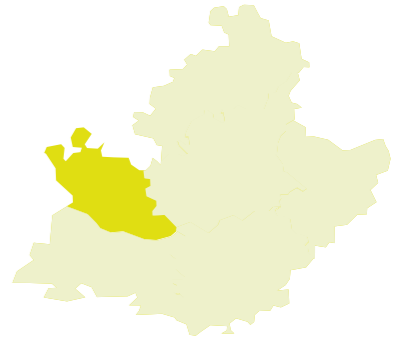
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Parcelle débroussaillée en faveur du Faux-cuivré smaragdin

LES SITES EN GESTION : 84 - VAUCLUSE

24 SITES GÉRÉS, SOIT 1 412 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Milieux variés

Vallon de Valescure 50
Colline de Bruyère
Crousière

Pelouses sèches

Aglanet 50
Terrain militaire de Vaucluse
(Terrain de manœuvre Aglanet, Base aérienne 115 et Aéroport du Plan de Dieu)*
Haut-Vallon de la Sénancole

Stations de plantes rares

Les Maufrières 51
Vacquières 52

Zones humides

Belle-Île 52
Île Vieille 53
Islon de la Barthelasse 53
Les Confines 54
Mare de la Pavouyère 55
Vallat de la Buisnière 55
Calavon
Étang Salé de Courthézon
Les Paluds de Courthézon
Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis
Marais de Jonqueyrolles
Marais du Grès
Mare du Pont Julien
Mares de Vaucluse
Zones humides du Calavon

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2025.
*Regroupement de plusieurs sites





Surface : 417 ha
Types de milieux : pinèdes, chênaies, garrigues, pelouses et falaises
Commune : Saumane-de-Vaucluse (84)
Statut foncier : propriété publique de la commune de Saumane-de-Vaucluse
Partenaires : commune de Saumane-de-Vaucluse, CDS 84, GCP, ONF, CD 84, Région Sud
Intervention : depuis 2002
Salarié.e référent.e : Florence MÉNÉTRIER, William TRAVERS
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Le Vallon de Valescure et sa ferme à Saumane-de-Vaucluse (84)

VALLON DE VALESCURE

CONTEXTE

Le Vallon de Valescure constitue une mosaïque de milieux (pinèdes, chênaies, garrigues et milieux rupestres) abritant une biodiversité remarquable et caractéristique des Monts de Vaucluse : gagées sur le plateau, grands rapaces dans les falaises, chauves-souris... La commune de Saumane-de-Vaucluse (propriétaire) s'engage depuis 2002 pour la préservation de son patrimoine remarquable avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FAITS MARQUANTS

Site remarquable du Vaucluse, le Vallon de Valescure bénéficie d'un engagement de longue date de la commune de Saumane-de-Vaucluse et du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Grâce à un financement « Fonds vert », le Conservatoire a pu travailler à l'élaboration du nouveau plan de gestion du site pour la période 2026-2035. Cette démarche est menée en parallèle du renouvellement de l'aménagement forestier du domaine communal portée par l'Office national des forêts (ONF). Ce travail a été l'occasion de réévaluer le patrimoine naturel du site grâce aux équipes du Conservatoire et à ses partenaires (ONF, Société botanique Vauclusienne, Réseau des entomologistes du Vaucluse et des environs) afin de faire le bilan des enjeux actuels et de partager une vision à long terme de la gestion du site. Ce nouveau plan de gestion, en cours de validation pour début 2026, définira les orientations et les actions prioritaires pour les années à venir, confortant ainsi l'engagement commun en faveur de la préservation du Vallon de Valescure.

TERRAINS MILITAIRES DE VAUCLUSE

Terrain de manœuvre Aglanet, Base aérienne 115 et Aéroport du Plan de Dieu

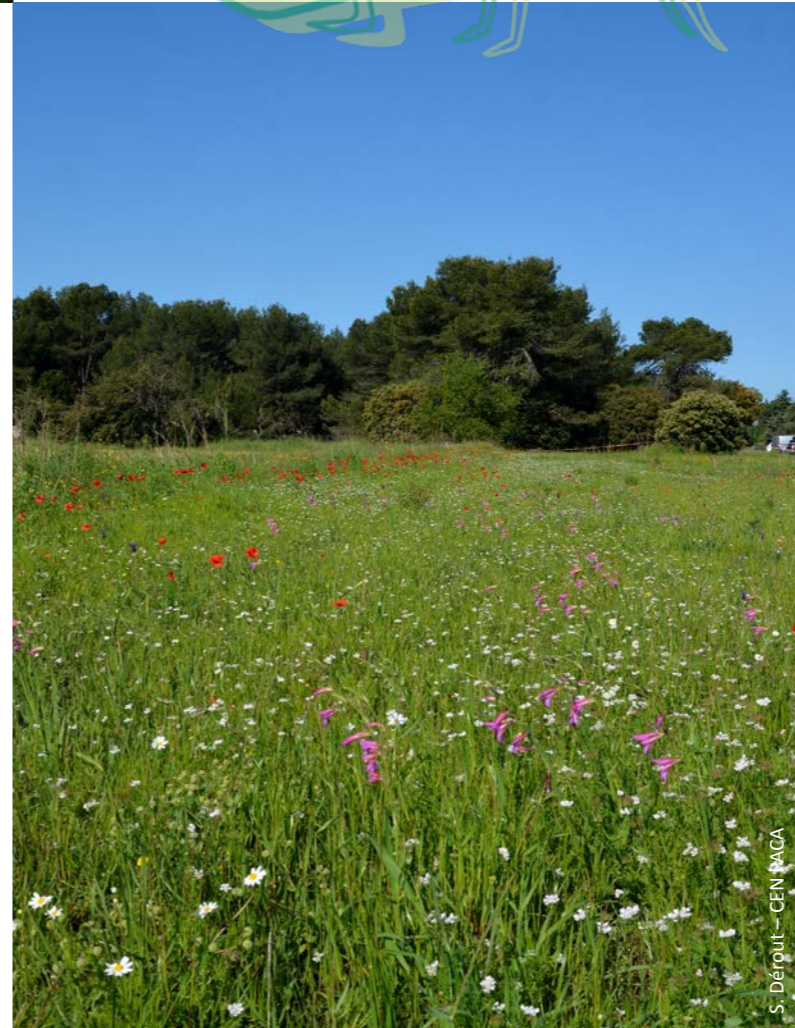
CONTEXTE

Les terrains militaires dont l'accès est règlementé ont échappé à l'étalement urbain, à certains modes d'agriculture intensive et à l'industrialisation. Ils présentent de ce fait un intérêt faunistique et floristique souvent remarquable. De longue date, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a ainsi engagé des partenariats avec l'armée au niveau régional, contribuant à une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité sur les terrains militaires. C'est le cas des sites militaires vauclusiens tels que la base aérienne 115 d'Orange « Capitaine de Seynes », l'Aéroport du Plan de Dieu et le terrain de manœuvre Aglanet.

Surface : Aglanets (58 ha), BA115 (371 ha), Aéroport Plan de Dieu (89 ha)
Types de milieux : pelouses sableuses, milieux steppiques, pelouses mésophiles et cultures de légumineuses
Commune : Orange, Travaillan
Statuts réglementaires : RAS
Statuts fonciers : Etat
Partenaires : Armée
Intervention : depuis 2010
Salariée référente : Florence Ménétrier

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en œuvre les premières actions du plan de gestion avec des actions ciblées sur l'amélioration des connaissances sur les espèces végétales et le cortège d'espèces d'insectes liées aux pelouses sableuses du site. Le Conservatoire a réalisé le suivi de Phelipanche arenaria, une espèce végétale patrimoniale. Les inventaires ont également permis de dresser un bilan exhaustif des espèces végétales exotiques envahissantes (Opuntia sp). Sur la Base aérienne 115, le Conservatoire poursuit les suivis de l'Outarde canepetière et l'accompagnement des services de l'armée pour une meilleure prise en compte de l'espèce et concilier les activités militaires (comprenant la sécurité des aéronefs) et la préservation de cette espèce dont la population nicheuse se maintient sur la base.



Culture extensive à Mérindol (84)

LES MAUFRINES

CONTEXTE

Niché entre les contreforts du Luberon et la Durance, les Maufrines, malgré leur faible superficie, est un site qui concentre de nombreux enjeux écologiques. Ces derniers sont dépendants d'un usage agro-pastoral extensif, qui a rarement cessé, permettant de conserver des espèces dites messicoles, telles que l'Adonis flammé, la Dauphinelle pubescente ou encore la rarissime Garidelle fausse-nigelle. Cette culture, gérée extensivement, profite également à de nombreuses espèces animales thermophiles, en particulier à une petite population de Léopard ocellé, qui gîte sur la parcelle et aux alentours. Depuis 2017, cette parcelle est intégrée à l'Espace naturel sensible « Les Garrigues », un espace de 54,9 ha composé essentiellement de propriétés communales puis de propriétés privées.

FAITS MARQUANTS

Chaque année, la Garidelle fausse-nigelle fait l'objet d'un suivi méthodique, mené par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que le Parc naturel régional du Luberon et, en 2025, avec le concours de l'Office national des forêts. Après plus de dix années de suivi, l'analyse statistique des données a démontré que la gestion de la parcelle était très propice à cette espèce. Ces analyses ont également démontré le rôle crucial des conditions météorologiques pour le développement de l'espèce, avec l'étonnant constat que les changements climatiques lui seraient bénéfique. En parallèle, un autre suivi a été mené sur le site, ciblant le Léopard ocellé. Ce suivi a dressé un bilan alarmant de la situation de l'espèce sur le site, exposée à plusieurs pressions avérées (hausse de la fréquentation par l'Homme ou des animaux domestiques, perte de gîtes) ou potentielles (prédation par animaux domestiques, isolement avec les autres populations). En conséquence, le Conservatoire a déposé un projet ambitieux de préservation de l'espèce, ouvrant ainsi la voie à un renforcement des connaissances de l'espèce du site couplé à plusieurs aménagements : renforcement de la maîtrise foncière ou d'usage, création de gîtes et encadrement de la fréquentation. Ces conclusions et perspectives, que ce soit pour la gestion de l'habitat de la Garidelle fausse-nigelle ou du Léopard ocellé, sont inscrites dans la révision du plan de gestion des Maufrines, prévue pour 2026.

Surface : 0,89 ha
Types de milieux : culture extensive
Commune : Mérindol
Statuts réglementaires : ENS
Statuts fonciers : Propriétés CEN PACA
Partenaires : Commune de Mérindol, CD 84, PNR Luberon, ONF, M. Evangelisti (exploitant agricole), CBN méditerranéen de Porquerolles
Intervention : depuis 1997
Salariée référente : Simon DEROUT



Vue sur les pelouses sableuses du site de Vacquières (premier plan) et, à l'arrière-plan sur le Mont-Ventoux dont la cime est masquée par les nuages

VACQUIÈRES

CONTEXTE

Ce site de petite superficie, propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (rétrocédé dans le cadre de mesures compensatoires), comprend des friches issues de cultures plus ou moins anciennes abritant des espèces végétales rares : la Bassie à fleurs laineuses (présente en France uniquement en Vaucluse), le Silène de Porto, la Bufonie à feuilles étroites, la Fléole des sables, etc.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné le Lycée professionnel agricole La Ricarde (basé à l'Isle-sur-la-Sorgue) pour sensibiliser les élèves à la gestion d'une espèce exotique envahissante (la Vergerette du Canada *Erigeron canadensis*) qui, bénéficiant d'un substrat meuble fréquemment remanié par endroits, prolifère sur le site. Les élèves ont également été formés à la mise en place d'un protocole de suivi d'une espèce : la Bassie à fleurs laineuses. Ce suivi, mené depuis plusieurs années, indique une diminution de la population sur l'aire d'échantillonnage. Ce constat permettra d'orienter le plan de gestion, dont la révision est prévue dans les années à venir.

Surface : 1,17 ha
Type de milieu : ancienne culture
Commune : Mormoiron
Statut réglementaire : ENS 84
Statut foncier : propriété du CEN PACA
Partenaire : CBN méditerranéen de Porquerolles
Intervention : depuis 2005
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER, Simon DÉROUT
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Espace naturel sensible de Belle-Île (Aubignan 84)

BELLE-ÎLE

CONTEXTE

Le site est à la confluence de trois cours d'eau, ce qui en fait un champ naturel d'expansion de crue stratégique pour la gestion du risque inondation. Il accueille également des milieux originaux et très riches : une colonie notable d'ardéidés, des aires de rapaces, Diane, Castor, Agrion de Mercure, Agrion bleuissant, Triton palmé, Crapaud calamite, Orchis à fleurs lâches... Les prairies humides font partie des milieux les plus remarquables du site et hébergent une flore et une faune de milieux humides rares. Pourtant, des pressions existent encore : loisirs motorisés, pêche non autorisée, décharge de gravats, de déchets...

FAITS MARQUANTS

La zone humide de Belle-Île est un des sites remarquables du Vaucluse qui abrite une biodiversité exceptionnelle avec plus de 600 espèces connues. C'est ce potentiel de fonctionnalité hydraulique et écologique qui a justifié sa mise en gestion par l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du Sud-Ouest Mont Ventoux et du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2012. Grâce à cette gestion, la zone humide s'est progressivement renforcée au fil des années jusqu'à atteindre en 2025 un état actuel de zone humide fonctionnelle. Ce résultat plus que positif est dû à l'action conjointe des gestionnaires mais aussi à l'apport inattendu du Castor ces dernières années. Le Conservatoire a rédigé un nouveau plan de gestion en 2025 pour cette zone humide en transition qui accueille au fur et à mesure de nouveaux paysages et de nouvelles espèces. Cette nouvelle programmation a pour objectif, à la fois, de pérenniser le fonctionnement hydrologique de la zone humide et de renforcer la maîtrise foncière sur le périmètre du site, avec une perspective d'extension de cette dynamique dans les années à venir.

Surface : 32 ha
Types de milieu : prairies humides, étang, mares, boisements
Commune : Aubignan
Statuts fonciers : propriété de l'EPAGE SOMV
Partenaires : EPAGE SOMV, CD 84, AERMC
Intervention : depuis 2013
Salariée référente : William Travers



Crabier chevelu tirant profit des parcs de plantation de roselières

ISLON DE LA BARTHELASSE

CONTEXTE

L'Islon de la Barthelasse est un des derniers boisements inondables du Rhône. Située entre deux bras du Rhône, la partie de l'Islon de la Barthelasse gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Cette mesure de protection a été motivée par la qualité du boisement alluvial et par la biodiversité qu'il abrite : insectes consommateurs de bois mort, avifaune forestière, flore des boisements humides. L'objectif principal est la conservation de ce boisement alluvial mature.

FAITS MARQUANTS

En 2024, des travaux de restauration issus de mesures compensatoires ont été réalisés, visant à augmenter la surface d'une roselière et à limiter l'expression de la Jussie rampante *Ludwigia peploides*. En 2025, l'impact de ces travaux est peu significatif, avec une mortalité de l'intégralité des roseaux plantés et une expression toujours conséquente de la Jussie. Il s'avère donc nécessaire de poursuivre ces travaux de restauration. Ce besoin a été pris en compte dans la révision du plan de gestion du site, qui devrait être achevé en 2026. Construit avec la Compagnie nationale du Rhône, ce plan de gestion ambitionne de poursuivre le rôle de témoin du vieillissement d'une forêt alluviale rhodanienne, et d'ouvrir le site à l'éducation à l'environnement de jeunes publics.

Surface : 23 ha (extension vers 56,2 ha)
Types de milieu : zones humides, forêt alluviale, garrigue (extension)
Commune : Avignon (84)
Statut réglementaire : APPB, Natura 2000
Statut foncier : domaine public de l'état concédé à la CNR
Partenaires : CNR, AERMC, DDT 84
Intervention : depuis 2003
Salariés référents : Florence MÉNÉTRIER, Simon DÉROUT
Conservateur.rice bénévole : Etienne Leroy

ÎLE VIEILLE

CONTEXTE

L'Île Vieille est une zone humide remarquable de 260 ha, située sur le Rhône aval. C'est un important carrefour migratoire pour de très nombreuses espèces d'oiseaux. Le site est constitué de plans d'eau, d'une lône, de prairies et de ripisylves, offrant une mosaïque de milieux riches et diversifiés. En 2020, un ambitieux programme, mené par la commune de Mondragon, la communauté de communes Rhône-Lez-Provence (CCRLP) et leurs partenaires, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a permis sa restauration écologique et sa mise en valeur paysagère et pédagogique. Classé « Espace naturel sensible » du Département de Vaucluse, cet écrien de biodiversité bénéficie également d'un plan de gestion mis en place par le Conservatoire.

FAITS MARQUANTS

En dépit d'un plan de gestion officiellement échu en 2024, le Conservatoire a eu fort à faire pour mener à terme de nombreuses actions dont le calendrier de réalisation a été impacté par la crise sanitaire. Le Conservatoire a ainsi accompagné la réalisation des aménagements pour l'accueil et la canalisation du public jusqu'à leur inauguration au mois de juin 2025. Le Conservatoire a également continué d'animer l'étude de faisabilité sur la restauration du méandre de Lamiat, ou encore organisé la première édition d'un programme d'éducation à l'environnement au bénéfice des écoles élémentaires du territoire. L'année 2025 a donc été une année de transition active entre le premier plan de gestion de l'Île Vieille et son renouvellement, pour lequel les élections municipales de 2026 permettront la relance du processus de concertation.

Surfaces : 218 ha et 42 ha non cadastrés
Types de milieu : forêts alluviales, landes, plans d'eau, pelouses et mares
Commune : Mondragon
Statuts réglementaires : Natura 2000, ENS 84
Statuts fonciers : terrains privés (acquisitions en cours), propriétés communales et CCRLP
Partenaires : commune de Mondragon, CCRLP, PNR Camargue, CD 84, CNR, AERMC, Région Sud
Intervention : depuis 2017
Salarié référent : Grégoire LANDRU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

LES CONFINES

CONTEXTE

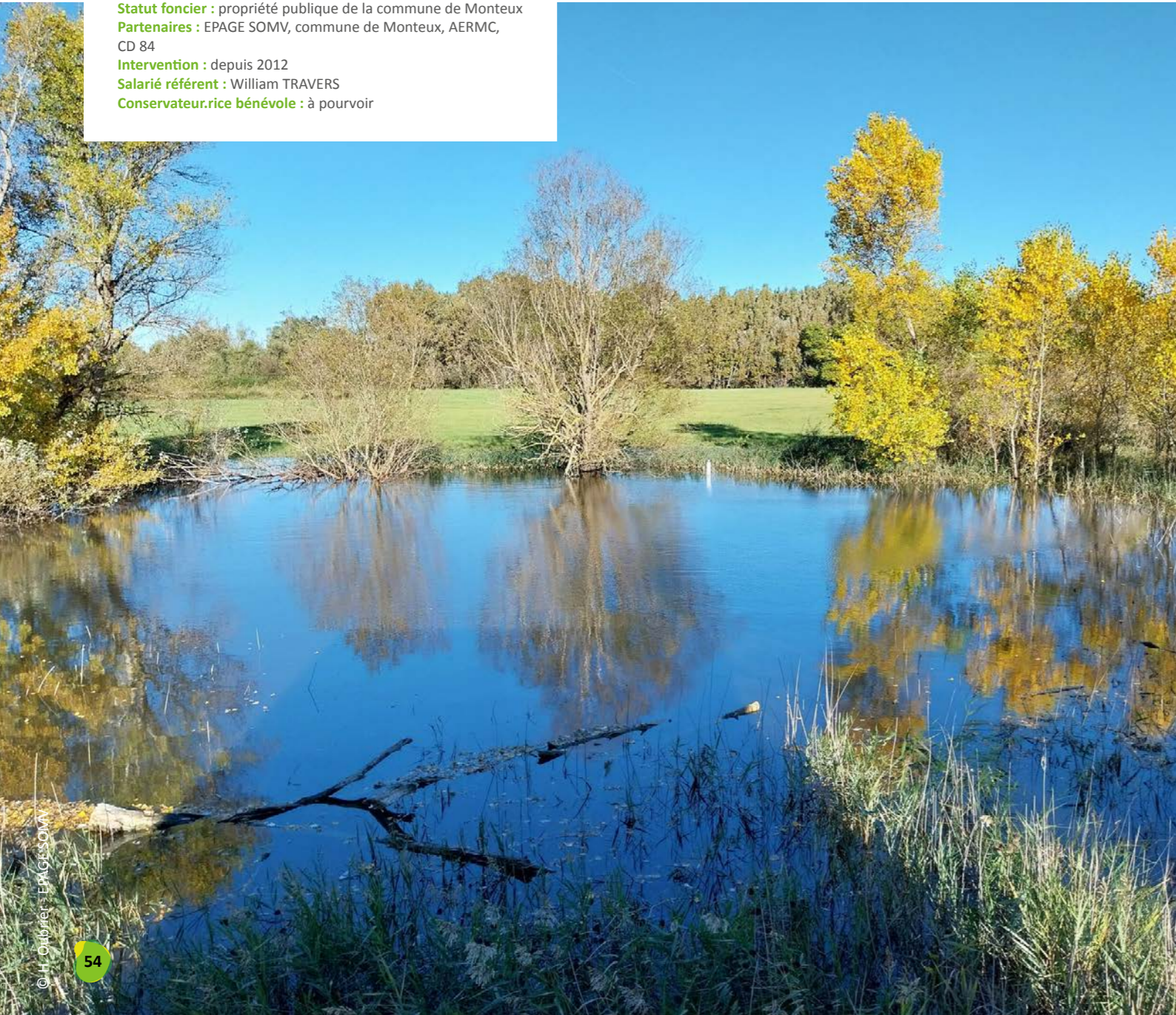
Située dans la basse Provence calcaire, la zone humide des Confines est remarquable en Vaucluse. Composée d'une mosaïque de prairies humides, de roselières et d'une ripisylve, le site accueille une biodiversité inféodée aux milieux humides dont plusieurs espèces sont rares et/ou menacées : la Rousserolle turdoïde, le Cypripis faux-choin... Conscients des enjeux existants, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'EPAGE Sud-ouest du Mont-Ventoux collaborent pour la gestion et la préservation de ce site. La zone humide des Confines bénéficie d'un nouveau plan de gestion depuis 2024 afin de poursuivre la démarche de restauration du site.

Surface : 42 ha
Types de milieux : prairies humides, ripisylve et roselières, canaux et fossés
Commune : Monteux
Statut réglementaire : ENS 84
Statut foncier : propriété publique de la commune de Monteux
Partenaires : EPAGE SOMV, commune de Monteux, AERMC, CD 84
Intervention : depuis 2012
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi la gestion du site avec notamment la mise en œuvre d'actions structurantes comme la restauration des prairies humides, les suivis naturalistes et la gestion de l'alimentation en eau du site. Le suivi de l'alimentation du site depuis la Grande Levade, cours d'eau bordant le site par le nord, ainsi que la restauration d'un fonctionnement hydrologique plus naturel entre ce cours d'eau et sa plaine alluviale ont constitué des actions majeures. Les partenaires ont ainsi partagé les résultats d'une étude hydraulique engagée en 2024 qui avait pour objectif d'étudier les différents scénarii de restauration de l'hydrologie, notamment par la mise en œuvre de travaux sur le contre-canal qui court-circuite l'alimentation naturel du site. Fort de ces enseignements, le Conservatoire et l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux pourront prendre des décisions éclairées pour restaurer cette zone humide remarquable et sa biodiversité.

Mare principale des Confines à Monteux (84), automne 2025



MARES DE LA PAVOUYÈRE

CONTEXTE

Les mares de la Pavouyère constituent un complexe original de dépressions au sein des Ocres de Mormoiron. Issues de l'exploitation ocrière des XIX^e et XX^e siècles, ces mares abritent désormais l'une des populations les plus importantes de Pélobate cultripède de Vaucluse. Avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de sa mission d'animation en faveur des zones humides, l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Sud-ouest du Mont-Ventoux (EPAGE SOMV) a pu acquérir ces terrains en 2017. Depuis, ce site d'une superficie de 6 ha a été labellisé Espace naturel sensible par le Département de Vaucluse. Le premier plan de gestion initié en 2021 par l'EPAGE SOMV et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a permis la mise en œuvre de travaux de restauration puis d'entretien des mares afin d'en améliorer la fonctionnalité pour conforter la population de Pélobate locale. Les suivis attestent de sa présence et de sa reproduction ces dernières années, ce qui représente un très bon signe pour l'espèce.

FAITS MARQUANTS

À l'issue du premier plan de gestion, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi la démarche de préservation du réseau de mares en engageant la rédaction du plan de gestion 2026-2030 porteur d'une ambition renforcée. Ce nouveau plan vise notamment à faire des Mares de la Pavouyère un espace naturel sensible multisites, en intégrant un réseau de mares situées à proximité. Cette évolution permettra de déployer une gestion à l'échelle de ce réseau, plus fonctionnelle et mieux adaptée aux enjeux de conservation du Pélobate cultripède.

Surface : 6,33 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Mormoiron
Statut réglementaire : ENS 84
Statuts fonciers : propriétés de la commune de Carpentras, propriétés de l'EPAGE SOMV
Partenaires : EPAGE SOMV, CD 84, AERMC
Intervention : 2019
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Pélobate cultripède *Pelobates cultripedes* sur l'ENS de la Pavouyère à Mormoiron (84)

VALLAT DE LA BUSSIÈRE

CONTEXTE

Dans le nord du Vaucluse, le Vallat de la Bussièrre offre un paysage singulier composé de collines arrondies et peu élevées, où la nature marneuse du substrat favorise l'expression d'un chevelu dense de cours d'eau plus ou moins temporaires en tête de bassin versant, bordés de zones humides. Certaines de ces zones humides, alors essentiellement herbacées du fait de crues « récentes » (crue centennale de 1992), hébergent des espèces végétales rares sur ce territoire, telles l'Epipactis des marais ou l'Ophioglosse vulgaire.

FAITS MARQUANTS

Faute de financement, ce site ne fait l'objet d'aucune gestion conservatoire. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur y a réalisé un diagnostic écologique, étape préalable à l'élaboration d'un plan de gestion, croisant données historiques, inventaires de terrain et prise de recul sur l'évolution du site. Ce diagnostic a mis en évidence les multiples pressions auxquelles le site fait face (drainage, urbanisation, déprise), si bien que ce qui faisait autrefois la patrimonialité du site a disparu ou est profondément mis à mal. Les projections liées aux changements globaux, notamment climatiques, interrogent sur le devenir d'un tel site. Dans ce contexte, la pertinence d'une gestion conservatoire à moyen terme apparaît incertaine.

Surface : 1,5 ha
Types de milieux : zones humides
Commune : Faucon & Entrechaux
Statuts fonciers : Propriétés privées
Partenaires : Commune d'Entrechaux
Intervention : depuis 2005
Salarié référent : Grégoire LANDRU



Zone humide en fond de vallon

CARTE : AU COEUR DES TERRITOIRES

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ANIMATION DE PROJETS

Carte : au cœur des territoires / Exemples d'accompagnement et d'animation de projets

VAUCLUSE

- Accompagnement du Conseil départemental de Vaucluse
- Gestion d'Espaces naturels sensibles de Vaucluse
- Animation territoriale des zones humides de Vaucluse
- Diagnostic et restauration de la fonctionnalité du réseau de mares de la trame turquoise du Sud-Ouest Mont-Ventoux
- Animation du programme Eco-TIG PACA
- 3 Atlas de la biodiversité communale (Le Thor, Parc naturel régional du Luberon, Parc naturel du Mont-Ventoux)
- Natur'Adapt Sud

HAUTES-ALPES

- Gestion d'Espaces naturels sensibles du département des Hautes-Alpes
- Animation territoriale des zones humides des Alpes du Sud
- Préservation des vieilles forêts - Cœur de Sylve
- Projets de territoire autour du patrimoine naturel des Baronnies orientales
- Natur'Adapt Sud

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- Gestion d'Espaces naturels sensibles du département des Alpes-de-Haute-Provence
- Animation territoriale des zones humides des Alpes du Sud
- Préservation des vieilles forêts - Cœur de Sylve
- Marathon des haies de Provence Alpes Agglomération
- 2 Atlas de la biodiversité communale (Clamensane, Saint-Geniez)
- Natur'Adapt Sud

ALPES-MARITIMES

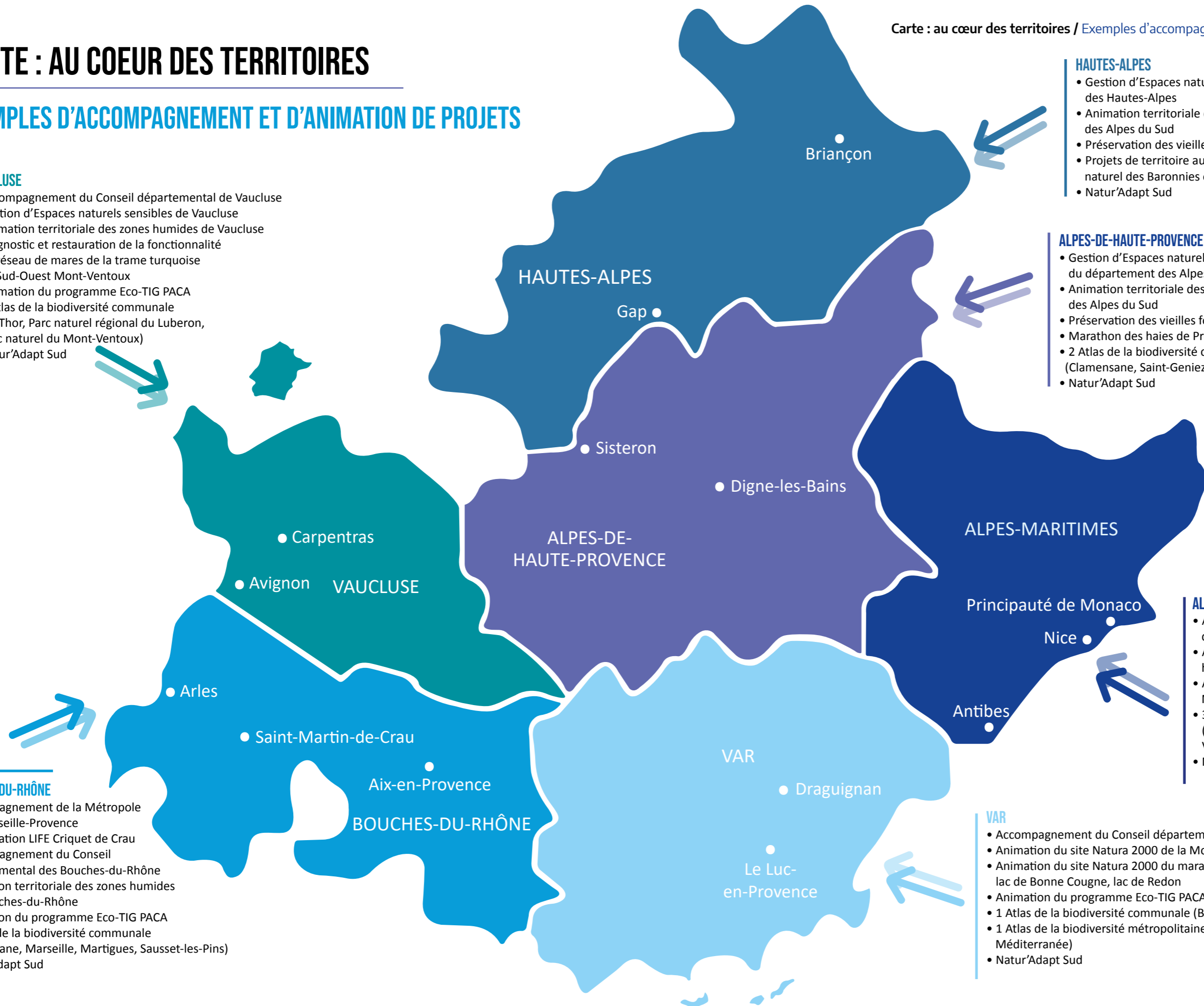
- Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
- Animation territoriale des zones humides des Alpes-Maritimes
- Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur
- 3 Atlas de la biodiversité communale (Le Tignet - Peymeinade, Nice, Villeneuve-Loubet)
- Natur'Adapt Sud

VAR

- Accompagnement du Conseil départemental du Var
- Animation du site Natura 2000 de la Montagne du Malay
- Animation du site Natura 2000 du marais de Gavoty, lac de Bonne Cougne, lac de Redon
- Animation du programme Eco-TIG PACA
- 1 Atlas de la biodiversité communale (Bormes-les-Mimosas)
- 1 Atlas de la biodiversité métropolitaine (Métropole Toulon Provence Méditerranée)
- Natur'Adapt Sud

BOUCHES-DU-RHÔNE

- Accompagnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Coordination LIFE Criquet de Crau
- Accompagnement du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Animation territoriale des zones humides des Bouches-du-Rhône
- Animation du programme Eco-TIG PACA
- 4 Atlas de la biodiversité communale (Barbentane, Marseille, Martigues, Sausset-les-Pins)
- Natur'Adapt Sud





LES GRANDS PROGRAMMES LA PRÉSERVATION

LES GRANDS PROGRAMMES LA PRÉSERVATION



Équipement d'un Aigle de Bonelli avec une balise GPS

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS AIGLE DE BONELLI

CONTEXTE

L'Aigle de Bonelli bénéficie d'un Plan national d'actions pour favoriser le maintien de sa population, voire son expansion. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination et la mise en œuvre en Région des Plans d'actions dédiés depuis 1999. Le troisième Plan national d'actions en faveur de cette espèce a débuté en 2014 pour une durée de dix ans. Le Conservatoire est également responsable du programme de baguage national et du programme de télémétrie via un programme personnel, sous l'égide du Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux.

FAITS MARQUANTS

En 2025, la population française d'Aigle de Bonelli a atteint l'effectif de 51 couples, grâce au cantonnement de deux nouveaux couples, dont un - surprenant - s'est installé dans la plaine de la Crau. Malgré ces bonnes nouvelles, on assiste à une productivité moyenne, avec l'envol de seulement 36 jeunes, dont 21 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ceci s'explique en partie par une forte pression intraspécifique, de jeunes adultes cherchant à se cantonner sur des sites déjà occupés. Les salariés et bénévoles du Conservatoire sont très mobilisés pendant la période de reproduction pour le suivi de chaque couple et la limitation des dérangements (travaux forestiers, entretien des lignes électriques, sports de pleine nature...), aux côtés

des gestionnaires d'espaces naturels. Presque tous les poussins ont été bagués afin de pouvoir étudier la dynamique de la population et près de 63 % des individus cantonnés ont pu être contrôlés, pour étudier le turn-over dans les couples.

Le programme télémétrique de suivi des adultes cantonnés a bien progressé avec la capture et la pose de balise GPS sur trois aigles adultes, dans le Var, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône.

Le Conservatoire a participé aux différentes réunions qui ont jalonné la vie du Plan national d'actions (COPIL, réunions opérateurs), ou la vie des sites (COPIL Natura 2000...) et s'est investi dans la création et mise à jour d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope sur les sites de nidification.

Il a accompagné la projection du film « Aigle de Bonelli-Le Prince des Garrigues » réalisé par les Films du Vivant lors de plusieurs événements. Il a également participé à l'évaluation du Plan national d'actions 2014-2023, arrivé à son terme.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur, France

Partenaires : DREAL PACA et Occitanie, CD 13, Région Sud, Métropole AMP, CEN Occitanie, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, La Salsepareille, PNR Alpilles et PNR Sainte-Baume, PN Calanques, Métropole TPM, Grand Site Sainte-Victoire, ONF, OFB, Fondation d'entreprise Barjane, DDTM 13, CRBPO, CEFE/CNRS, IMBE

Intervention : depuis 1980

Salariée référente : Cécile PONCHON

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS GANGA CATA ET ALOUETTE CALANDRE

CONTEXTE

Les populations de Ganga cata et d'Alouette calandre ont deux particularités : elles sont concentrées en Crau et particulièrement difficiles à étudier. Si l'état de conservation de l'Alouette calandre semble s'améliorer progressivement, ce n'est pas le cas du Ganga cata dont la population reste très réduite et menacée par de nombreux projets d'aménagement, le plus préoccupant étant sans doute le projet de ligne très haute tension entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent traversant leur couloir d'abreuvement principal. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est, depuis 2012, l'animateur du premier Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Ce plan est principalement basé sur des études destinées à mieux connaître la biologie et l'écologie de ces deux espèces très discrètes, préalable essentiel à la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces. En 2025, le conservatoire a rédigé le second Plan national d'actions en faveur de ces espèces, qui a été approuvé par le comité de pilotage du plan. Il sera publié en 2026 après validation par les différentes instances compétentes.

Secteurs : France

Partenaires : DREAL PACA, CA 13

Intervention : depuis 2010

Salariées référentes : Clotilde PEROT-GUILLAUME

FAITS MARQUANTS

Le Plan national d'actions (PNA) en faveur de la protection du Ganga cata et de l'Alouette calandre 2026-2035 a été rédigé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et approuvé par le comité de pilotage (COPIL). Les membres du COPIL ont acté en 2025 la possibilité, en fonction des priorités d'actions du PNA, d'un financement de structures extérieures à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la réalisation de suivi de l'Alouette calandre. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie accueillent en effet régulièrement des Alouettes calandres, l'usage de ces sites éloignés de la Crau par l'espèce ne fait pour l'instant pas l'objet de suivis ou d'études.

Le Conservatoire a alloué un temps important en 2025 à la commission nationale du débat public « Fos Berre Provence, un avenir industriel en débat » pour défendre l'Alouette calandre et le Ganga cata ainsi que leurs habitats, menacés par de nombreux projets d'aménagement du territoire.

Le Conservatoire a organisé un workshop, « Conservation research perspectives on Pin-tailed Sandgrouse Pterocles alchata and Calandra Lark Melanocorypha calandra », dans le cadre de la conférence internationale sur les oiseaux steppiques qui s'est tenue en mars 2025 à Ciudad Real (Espagne). Un atelier participatif a succédé à ces présentations, rassemblant une vingtaine de participants de six nationalités différentes (Espagne, Portugal, France, Allemagne, Maroc, Monténégro) et huit instituts de recherche-gestion. Des pistes de travail ont été abordées : l'utilisation de fèces et plumes (études génétiques), l'utilisation de nouveaux modèles de GPS (3 g) avec de nouveaux protocoles de pose, l'utilisation des sciences participatives.

Ganga cata



ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS TORTUE D'HERMANN

CONTEXTE

Le Plan national d'actions (PNA) en faveur de la Tortue d'Hermann (2018-2027), est coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui en a confié l'animation nationale au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* est l'unique tortue terrestre de France métropolitaine. Elle est présente seulement en Corse et dans le Var où elle est menacée d'extinction. Les raisons de son déclin sont la destruction et la dégradation de son habitat, la destruction directe d'individus, les prélèvements, la captivité et les relâchers. La conservation de l'espèce passe par la concertation d'un très large panel d'acteurs du territoire intégrant notamment services de l'État, scientifiques, gestionnaires, animateurs de sites Natura 2000, agriculteurs, forestiers, propriétaires fonciers, bureaux d'études, porteurs de projets, etc. Animateur national du PNA Tortue d'Hermann, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est très fortement sollicité par les acteurs du territoire souhaitant intégrer l'espèce dans leurs projets et travaux. Les échanges fréquents avec le CEN Corse, animateur régional Corse du PNA, permettent d'améliorer encore la mutualisation des actions de ce PNA. Ces sollicitations et échanges soulignent l'importance majeure de ce programme pour les acteurs du territoire et la conservation de l'espèce.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est attelé à plusieurs grandes actions du Plan national d'actions (PNA) parmi lesquelles la finalisation de la mise à jour de la carte de sensibilité Tortue d'Hermann ainsi que la publication de la première version des trois guides de prise en compte de l'espèce dans (1) les projets d'aménagement, (2) les travaux forestiers et (3) les projets agricoles. La mise à jour de la carte ainsi que les guides « travaux forestiers » et « projets agricoles » ont fait l'objet d'une présentation lors de deux réunions de consultation des acteurs du territoire réalisées le 14 octobre (travaux forestiers) et le 17 novembre (projets agricoles). L'action du PNA visant à promouvoir l'utilisation des chiens dans la recherche de tortues a été marquée cette année par la mise en œuvre de la seconde session d'accréditation des chiens et maîtres-chiens (ARTOC) ayant permis l'accréditation de six couples chiens/maîtres-chiens. L'évaluation de l'impact d'outils de gestion forestière s'est poursuivie cette année, portée sur deux petits broyeur dont un chenillard radiocommandé mais aussi sur le débroussaillage manuel (réalisé cette année « sans précautions » associées). En 2025, des évaluations ont également été initiées sur l'impact du pâturage sur l'espèce, en collaboration avec le Centre d'études et réalisation pastorales Alpes-Méditerranée et des éleveurs bovins volontaires. En vue de mieux connaître et comprendre l'utilisation des milieux viticoles par la Tortue d'Hermann (parcelle cultivée mais aussi corridors et habitats des abords), une étude a été initiée cette année via télémétrie et GPS sur une vingtaine de tortues, réparties sur trois domaines viticoles varois volontaires. Ce suivi a nécessité la mobilisation de salariés du Conservatoire mais aussi d'un stagiaire durant trois mois. Il sera poursuivi en

2026 avec un stage de 6 mois. Afin d'améliorer la résilience des populations face aux incendies, le Conservatoire a poursuivi la création de refuges anti-feu cette année sur plusieurs sites varois. Enfin, l'émergence de projets de coupures agricoles a nécessité la mise en place d'un partenariat entre le Conservatoire et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Anne GANTEAUME) en vue d'étudier et proposer des outils d'aide à l'élaboration de corridors adaptés aux enjeux DFCI, écologiques (Tortue d'Hermann) et agricoles, notamment sur la base d'utilisation d'espèces végétales d'inflammabilité réduite et de ruptures de continuités.



Suivi télémétrique de Tortues d'Hermann en milieu viticole

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse
Partenaires : SOPTOM, CEN Corse, D83, SNPN (RNN de la Plaine des Maures), EPHE-CNRS, OFB, SMMM, ONF, CCGST, DPVA, ECAA, CCCV, CERPAM
Animation : depuis 2018 (PNA 2018-2027)
Salarié référent : Joseph CELSE

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS VIPÈRE D'ORSINI

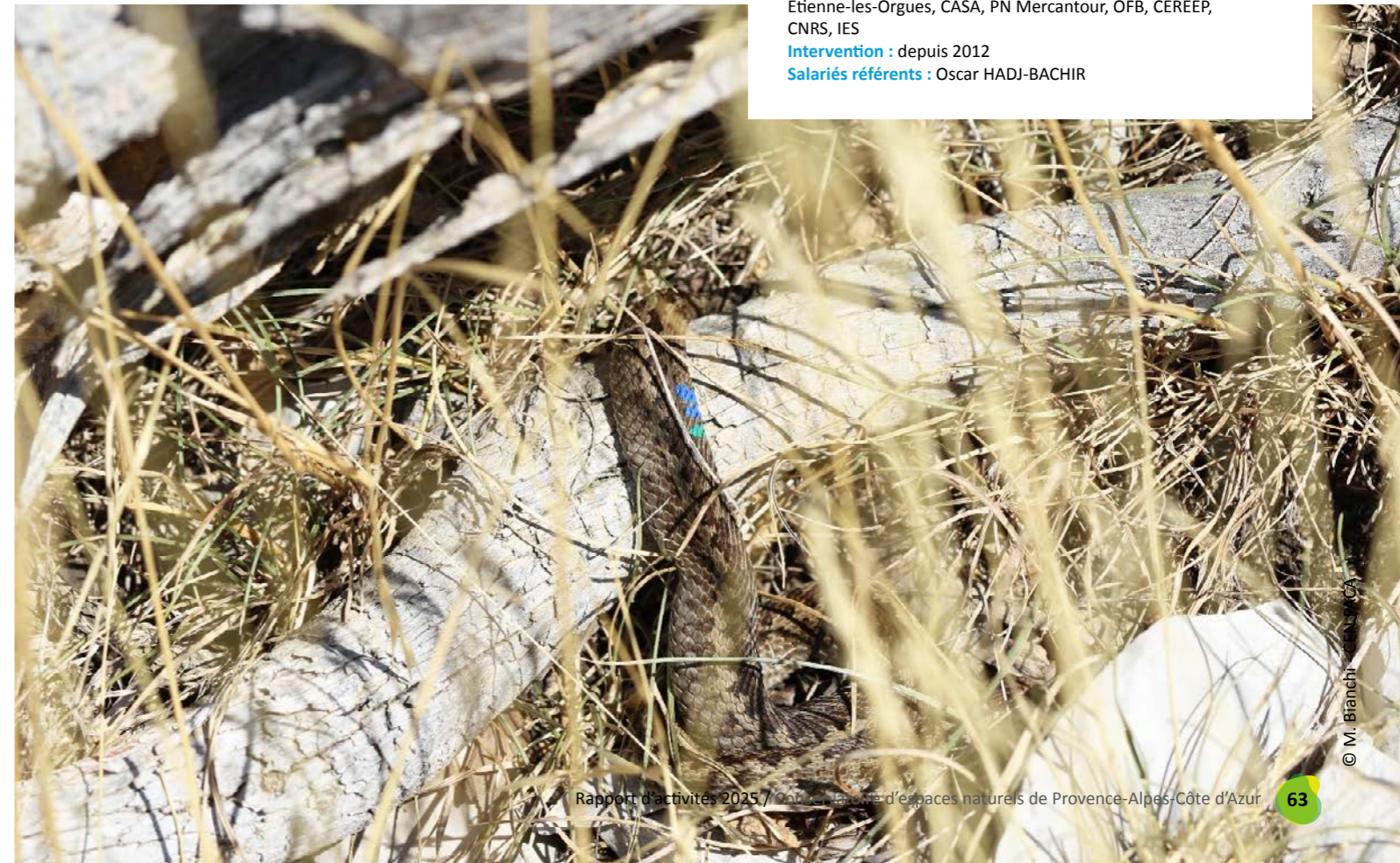
CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'animateur du Plan national d'actions Vipère d'Orsini, coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur. Présenté uniquement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Vipère d'Orsini est principalement rencontrée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et ponctuellement dans le Vaucluse et le Var. L'espèce est répartie sur six massifs avec seulement treize populations. Les effectifs sont estimés entre 79 000 et 134 000 individus. Hormis deux populations, dont la situation est extrêmement critique (Mont-Ventoux), quatre sont considérées comme très menacées et sept autres faiblement menacées.

FAITS MARQUANTS

Sur la montagne de Lure en 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi son accompagnement des acteurs locaux, cela c'est notamment traduit par la réalisation de deux journées de chantier école de réouverture de milieux avec le lycée agricole de Carmejane. Sur le mont Ventoux, les nombreuses réunions de terrain ont été poursuivies afin d'améliorer les prises en compte de l'espèce localement. Notons aussi la réalisation de plusieurs journées de prospections sur des secteurs d'intérêts (plaine de Choa et versant sud du mont Ventoux). Dans la poursuite de l'année 2024, les échanges avec les acteurs du territoire du massif du

Femelle adulte de Vipère d'Orsini marquée vert/bleu/bleu dans le cadre du suivi de la population du Malay



Cheval-Blanc se sont poursuivies en 2025. Les réunions animées par la préfecture ont permis l'initiation des travaux de réouverture sur le versant de la montagne de Coupe. Sur le massif du Grand-Coyer, le Conservatoire a mené des inventaires de recherches de l'espèce sur plusieurs points stratégiques : le versant est du Petit-Coyer, le versant sud du Grand-Coyer, et sur le Courradour.

Dans le département des Alpes-Maritimes, le Conservatoire a formé des cueilleurs de lavande des plateaux de Caussole et de Calern. Le suivi de la population de la montagne du Thiey mis en œuvre par la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est poursuivi. Dans ce cadre, le Conservatoire a porté renfort à l'association en mobilisant notamment le réseau de bénévoles. Le Conservatoire a participé à une réunion de pré-caudage de l'événement de la nuit de couples ouvertes organisé par l'observatoire de Calern.

Sur la montagne de Malay, le Conservatoire a réalisé le suivi de la population avec une pression d'inventaire renforcée grâce à la mobilisation de bénévoles. Ce renfort a permis d'observer une vingtaine d'individus (photo n°2), notamment dans des secteurs ouverts isolés en contexte forestier mais aussi sur la plaine de Praille où la dernière observation datait de plus de dix ans.

Enfin, le Conservatoire, grâce à l'implication de l'université de l'Aquila (Italie), a été impliqué dans l'élaboration d'un programme LIFE de conservation de l'espèce *Vipera ursinii ursinii*. L'association a dimensionné un programme d'actions de conservation sur l'espèce en France avec l'appui de l'Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, PNR Mont-Ventoux, PNR Préalpes d'Azur, PNR Baronnies Provençales, PNR du Luberon, ONF, SMMM, MHNTV, EPHE-CEFE CNRS, D04, DDT04, D06, DDTM 06, D83, DDTM83, D84, DDT84, ministère des Armées, Université de l'Aquila (Italie), CCPAPV, commune de Saint-Etienne-les-Orgues, CASA, PN Mercantour, OFB, CEREEP, CNRS, IES
Intervention : depuis 2012
Salariés référents : Oscar HADJ-BACHIR



Vautour percnoptère

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU VAUTOUR PERCNOPTÈRE

CONTEXTE

Le Vautour percnoptère est l'espèce de vautour la plus menacée au niveau mondial. En France, la population est dispersée en deux noyaux, l'un dans la chaîne pyrénéenne et l'autre dans le sud-est. Une vingtaine de couples sont connus dans le sud-est, dont huit en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'espèce bénéficie de son deuxième Plan national d'actions (PNA) pour la période 2015-2024. Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination de ce PNA dans le sud-est de la France et participe à la mise en œuvre d'actions du PNA dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

FAITS MARQUANTS

En 2025, la population de Vautour percnoptère du sud-est reste stable avec 19 couples recensés, dont huit en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur ces 8 couples, 5 ont mené des jeunes à l'envol (6), dont cinq ont été bagués par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La gestion et le suivi photographiques des onze placettes situées dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône a perduré, douze individus différents ont pu être détectés sur ces placettes, dont au moins 4 individus nicheurs. La création d'une nouvelle placette a été finalisée dans le Vaucluse et un projet est bien avancé dans les Bouches-du-Rhône.

Secteurs : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, sud-est de la France
Partenaires : DREAL PACA et Nouvelle Aquitaine, Région Sud, ONF UT Luberon, PNR Alpilles, Luberon et Ventoux, La Salsepareille, Zoo de Doué, CD 84, LPO France, DDPP 13/84
Intervention : depuis 2004
Salariée référente : Cécile PONCHON

Vautours percnoptères adulte et immature sur une placette



Un dortoir, découvert en 2024 en Crau a fait l'objet d'un suivi, permettant de décompter régulièrement d'un à quatre individus y passant la nuit.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a veillé à la prise en compte de l'espèce pour diminuer les dérangements lors de travaux ou de manifestations sportives et préserver les habitats de l'espèce.

Dans le cadre de son rôle d'animateur du PNA dans le sud-est, le Conservatoire a rédigé le bilan annuel de la saison de reproduction et veillé à l'activation des zones de sensibilité majeure. Il a également réalisé l'évaluation finale du PNA, arrivé à son terme en 2024, pour le sud-est.

Il a mené des actions de sensibilisation du public, notamment via une conférence lors de la journée des Vautours dans les Baronnies.

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON MÉDITERRANÉENNE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS LÉZARD OCELLÉ

CONTEXTE

Le Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé est coordonné en zone méditerranéenne (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette espèce constitue un enjeu fort lors des projets d'aménagement en Région. L'utilisation par l'espèce des habitats ouverts rend ses populations très vulnérables à l'urbanisation. Ce lézard occupe toute la Région à l'exception des massifs de haute montagne et du nord du département des Hautes-Alpes.

Secteur : Méditerranée (PACA et ex-LR)

Partenaires : DREAL PACA, DREAL Occitanie, DDTs et DDTMs, CEN Occitanie, les Départements de PACA et d'Occitanie, PN Port-Cros, PN Calanques, PN Écrins, PNR Verdon, Fédération des Réserves naturelles catalanes, RNN Coussouls de Crau, RNN Plaine des Maures, RNN Jujols, RNR Daluis, RNR Gorges du Gardon, Association Nature Midi Pyrénées, SHF, AHPAM, Colinéo, ONF, COGard, GOR, LPO PACA, LPO Drôme, SOPTOM, Association les Ecologistes de l'Euzière, CEN LR, ALEPE, Tour du Valat, EPHE CEFE CNRS, CEBC - CNRS, ECOMED, Biotope, Agir Ecologique, SHF

Intervention : depuis 2011

Salarié référent : Oscar HADJ-BACHIR

Mise en place des pièges permettant la capture d'individus de Lézard ocellé sur l'îlot Saint-Michel (05)

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels a poursuivi la publication de l'infolettre Lézard ocellé avec une parution en 2025 mettant en avant les nombreuses actions de conservation mises en œuvre par le réseau à l'échelle de la basse vallée du Var (06).

Les accompagnements pour la prise en compte de l'espèce dans le cadre de projet d'aménagement et de mises en œuvre de suivis spécifiques se sont poursuivis avec notamment un accompagnement de la Métropole de Toulon, du Conseil départemental 06, du Parc national des Écrins, de la ville de Nîmes, etc.

La formation des agents de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur / Direction départemental des territoires, et de l'Office français pour la biodiversité, à la prise en compte de l'espèce a été élargie à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et poursuivie en région Occitanie. Cette année, cela a représenté cinq journées de formation pour un total d'une cinquantaine d'agents rencontrés. Le Conservatoire a déposé et obtenu un projet fonds vert pour la conservation de la population de Lézard ocellé dans la commune de Mérimond (84).

L'étude génétique des populations de l'espèce a été coordonnée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur par le Conservatoire. La première année de récolte a permis le prélèvement d'une cinquantaine d'échantillons sur le territoire, et cela grâce à la mobilisation du réseau d'acteurs.



ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS CISTUDE D'EUROPE



© F. Plault - CEN PACA

Juvénile de Cistude d'Europe en déplacement dans un vallon du massif des Maures

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, SHF, Tour du Valat, SMAVD, SMIAGE Maralpin, Département des Alpes-Maritimes, MTPM, PNR du Verdon, PNR de Camargue, RNN Camargue, Grand Port de Marseille, PNR Sainte-Baume, MAMP, SOPTOM, PNR des Alpilles, A Rocha France, S'PECE
Intervention : depuis 2011
Salarié référent : Florian PLAULT

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur de la déclinaison régionale du Plan national d'actions (PNA) Cistude d'Europe, anime le réseau d'experts régional, particulièrement actif sur cette espèce. La Cistude d'Europe est répartie en Provence-Alpes-Côte d'Azur principalement dans le département des Bouches-du-Rhône, du Var et le sud-ouest des Alpes-Maritimes. Beaucoup de ses populations sont isolées ou soumises à des pressions de fréquentation et de modification d'habitats. Hors des cœurs de populations (Camargue, Plaine et Massif des Maures), sa répartition est souvent morcelée et ses connectivités peu fonctionnelles, causant des risques d'extinctions locales forts. Un bilan de mi-parcours du PNA (2020-2029) est en cours de rédaction par l'animation nationale (Société Herpétologique de France).

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné techniquement le Département des Alpes-Maritimes sur la gestion de l'étang de Fontmerle (Mougins, 06), notamment sur les pratiques de faucardage et de curage. Le Conservatoire a également guidé ce gestionnaire sur la mise en place d'un accès permanent à l'étang, la gestion des niveaux d'eau et les suivis possibles. Dans le site Natura 2000 des marais et zones humides liés à l'étang de Berre, le Conservatoire a participé au comité technique et est intervenu auprès des gestionnaires du Bolmon, de la petite Camargue et de l'ancienne Poudrerie de Saint-Chamas. L'effort d'animation a été centré sur la mise en place d'une méthode de suivi en cours

de conception : le protocole « fonctionnalités ». Alternative à des suivis démographiques lourds, cette méthode permet d'évaluer la fonctionnalité d'un site pour le cycle de vie de la Cistude (ponte, hibernation, insolation, émergents...) Le site est découpé par secteur qui sont notés via une grille de lecture standardisée par grande fonction pour l'espèce. Cette approche permet au gestionnaire d'identifier les zones à protéger en priorité et celles où la gestion doit être améliorée. Le Conservatoire a accompagné la Métropole Aix-Marseille-Provence pour un test de cette démarche sur le Bolmon, avec la formation d'étudiants en BTS GPN au protocole. Les sites de la Poudrerie de Saint-Chamas et de la petite Camargue ont également été visités et leurs gestionnaires formés à la méthode. Enfin, le Conservatoire a réalisé le renouvellement du dossier mutualisé des dérogations de capture à fin scientifiques de l'espèce. En effet, de nombreuses structures étudient la Cistude via des suivis capture-recapture, ce dossier permet de contrôler l'adéquation des suivis proposés aux prérogatives du PNA. De plus, il permet de rassembler les bilans des éditions précédentes et de faciliter le travail de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement pour l'instruction. Cette demande de dérogation a donc été pilotée par le Conservatoire, regroupant les informations de 55 bénéficiaires en région pour ce dossier, qui couvrira la période 2026-2028.

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS OUTARDE CANEPETIÈRE

Outarde canepetière



© J. Daniel-Roux

CONTEXTE

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre – avec l'Occitanie – le plus grand nombre d'individus d'Outarde canepetière. La population régionale de cette espèce menacée se concentre essentiellement dans les Bouches-du-Rhône. Le Vaucluse, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence abritent également l'espèce. La plaine de la Crau est le site de prédilection de l'Outarde canepetière mais celui-ci se trouve menacé par de nombreux projets d'aménagements. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure l'animation régionale du troisième Plan national d'actions (PNA) en faveur de l'Outarde canepetière.

FAITS MARQUANTS

Pour aiguiller les instances décisionnaires et maîtres d'ouvrage dans la prise en compte des enjeux liés à l'espèce, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a publié la carte de sensibilité de l'Outarde canepetière PACA sur l'outil cartographique en ligne GeolDE de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Conservatoire a entamé la rédaction du plan de gestion de la base aérienne 701 (Salon-de-Provence). La gestion du site sera effectuée en faveur de l'Outarde canepetière, espèce emblématique du site. En 2025, la base aérienne a accueilli dix mâles chanteurs au printemps et une soixantaine d'individus en hiver. Dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de l'Outarde canepetière, un suivi ayant pour objectif l'estimation des effectifs en période de reproduction est organisé tous les quatre ans partout en France. Le Conservatoire a analysé les résultats de l'année 2024 : l'abondance des mâles chanteurs d'Outarde canepetière en Crau sur la période de reproduction est estimée à 557. En prenant en compte ce résultat, le chiffre officiel du nombre de mâles chanteurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 770. Les tendances sont à la baisse en Crau comme en dehors de la Crau en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le conservatoire a réalisé cette année deux kakémonos de sensibilisation à l'Outarde canepetière.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, LPO PACA, PNR Verdon, Métropole AMP, MINARM
Intervention : depuis 2002
Salariés référents : Clotilde PEROT-GUILLAUME



© M. Guillot-Jonard - CEN PACA

Hespérie du Barbon *Gegenes pumilio* observée en septembre 2026 sur le lieu de redécouverte de l'espèce (06)

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS PAILLONS DE JOUR

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est animateur de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, coordonné au niveau national par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office pour les insectes et leur environnement. Le Conservatoire en a coordonné la rédaction (fin 2019 – début 2021) et en assure désormais l'animation. Ce plan concerne 49 espèces et sous-espèces de papillons de jour et de zygènes pour lesquelles des actions conjuguées de conservation à court, moyen et long terme seront mises en œuvre.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par un changement de l'animateur régional et par une incertitude sur les financements de la déclinaison régionale du Plan national d'actions (PNA) Papillons jusqu'au mois de juin, compliquant ainsi son animation. Malgré ce contexte, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené de nombreuses actions et plusieurs découvertes majeures ont apporté, à mi-parcours du PNA, des éléments très positifs pour plusieurs des 49 espèces concernées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le fait le plus marquant de l'année est sans conteste la **redécouverte de l'Hespérie du Barbon *Gegenes pumilio*** par G. Jouvenez en avril 2025, dans le cadre d'une étude d'impact. Cette espèce est l'une des trois espèces de papillons de jour présumées disparues de la région depuis une cinquantaine d'années et classée comme éteinte sur les listes rouges nationale et régionale. Le Conservatoire a accompagné le bureau d'études afin de caractériser la station et d'évaluer les enjeux. La découverte d'œufs et de chenilles a d'ailleurs permis de confirmer l'autochtonie de l'espèce. Des prospections participatives ont débuté en 2025 et se poursuivront en 2026 afin d'améliorer les connaissances et d'envisager des actions de conservation adaptées. L'année 2025 correspond également à la mise à jour de la Liste rouge régionale des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte

Les grands programmes / La préservation

d'Azur, accompagnée d'une communication à large échelle. Dans le Var, le projet de conservation du Faux-cuivré smaragdin progresse grâce à une stratégie de sécurisation foncière des populations, soutenue par un financement « Fonds vert ». Une importante mise à jour des connaissances a été menée pendant la période de vol en mars/avril dernier, reposant en grande partie sur un fort engagement bénévole. Une trentaine de stations abritent toujours l'espèce, plusieurs nouvelles stations ont été découvertes et près d'une centaine de stations historiques n'ont pas livré d'observations malgré un habitat encore favorable. Un travail conséquent d'identification des parcelles cadastrales et de prise de contact avec les propriétaires a été réalisé, avec l'appui d'une stagiaire et d'un volontaire en service civique du pôle Var. Plus de 1 000 propriétaires ont été contactés par voie postale, avec une centaine de retours à ce jour. La majorité d'entre eux se montrent désormais attentifs à la présence de l'espèce et favorables à son maintien, leurs pratiques actuelles lui étant globalement bénéfiques et pérennes. Enfin, l'accompagnement des acteurs s'est poursuivi sur le volet des suivis standardisés mutualisés. Les premiers bilans des suivis chronoventaires ont été rédigés, tandis que la volonté de généraliser le STERF (Suivi temporel des rhopalocères de France) comme protocole de suivi standardisé à grande échelle se renforce. Plus largement utilisé aux échelles nationale et internationale et plus robuste pour l'analyse scientifique, ce protocole ouvre de nouvelles perspectives. Des discussions sont en cours afin d'engager une transition progressive vers son utilisation systématique.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA (coordinateur régional), Opie (animateur national), Parc national du Mercantour, Parc national des Calanques, Parc naturel régional du Queyras, Parc naturel régional des Baronnies provençales, Parc naturel régional de la Sainte-Baume, le réseau Natura 2000, OFB, Syndicat mixte Asse Bléone, Provence Verte Verdon, Métropole Aix-Marseille-Provence, Département des Alpes-Maritimes, DDTM 06, LPED, LECA, CNRS, Université de Tübingen, CEA, Flavia APE, CEN Auvergne, CEN Occitanie, ANUMA, A Rocha, LPO PACA, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, Proserpine, GIRAZ-Zygaena
Intervention : depuis 2019
Salarié.es référent.es : Melvyn Guillot-Jonard et Stéphane BENCE



Sonneurs à ventre jaune en amplexus dans une ornière créée par le passage de véhicules sur une piste à Ventavon (05)

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS SONNEUR À VENTRE JAUNE

CONTEXTE
 Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est coordinateur de la déclinaison Provence-Alpes-Côte d'Azur du Plan national d'actions (PNA) du Sonneur à ventre jaune. Ce petit amphibien, historiquement présent dans tous les départements de la Région, n'est aujourd'hui observé que dans les Hautes-Alpes et peut-être encore dans le nord des Alpes-de-Haute-Provence. Il utilise des habitats de petites zones humides semi-permanentes souvent associées aux prairies. Les drains, captages et assèchements mettent sous pression les populations de l'espèce en région. La rédaction d'un nouveau PNA est en cours par la Société Herpétologique de France, nouvel animateur national.

FAITS MARQUANTS
 Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur tient à jour depuis 2020 une base de données des stations de l'espèce, avec de nombreuses informations sur les habitats, pressions et dernières observations référencées. Cette base permet de mener une veille écologique et de préciser le statut d'extinction des populations de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce travail a continué en 2025 avec le passage sur plusieurs stations et le renouvellement des données de présence notamment sur les communes de Ventavon, Lazer et Gap. L'année 2025 marque le lancement du projet « Bombitoring », une étude financée par le Muséum national



d'histoire naturelle. Celle-ci permettra d'évaluer la faisabilité de la détection de l'espèce par ADN environnemental (ADNe) et de préciser son statut de conservation. Le Conservatoire a organisé l'obtention du matériel génétique nécessaire au développement ADNe et a conçu le protocole de terrain qui sera mis en place en 2026 avec l'aide des acteurs locaux. Le Conservatoire a accompagné le Parc national des Ecrins et Naturalia dans la mise en place de suivis et mesures de gestion favorables à l'espèce dans l'Embrunais. Il est également intervenu auprès d'exploitants agricoles et mairies dans les Hautes-Alpes pour une sensibilisation en urgence sur deux sites où le Sonneur est présent et menacé par certains usages. Le Conservatoire travaille étroitement avec les programmes d'animation territoriale des zones humides, afin de développer des projets favorables à ce petit anouère, et améliorer sa prise en compte.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, PNE, SMIGIBA, SMAVD, SAPN-FNE, DDT04, DDT05, ONF, OFB, CC Serre-Ponçon, Naturalia, LPO, SMAVD
Intervention : depuis septembre 2018
Salarié référent : Florian PLAULT



Briefing avant le départ du chantier de la Berce du Caucase

PROJETS DE CONSERVATION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

CONTEXTE
 Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son expérience au Département des Alpes-Maritimes en matière de gestion des milieux naturels, ainsi que sa connaissance du patrimoine naturel, en particulier de la faune. Depuis 2016, le Département a souhaité concrétiser cette relation de partenariat avec la signature d'une convention-cadre. Cet accompagnement repose sur plusieurs actions : l'inventaire des zones humides des Alpes-Maritimes, le programme d'éradication de la Berce du Caucase, la mise à jour des inventaires Natura 2000 « Corniches de la Riviera » et la définition d'Espaces naturels sensibles.

FAITS MARQUANTS
 En 2025, à l'occasion de son 50^e anniversaire, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes Côte d'Azur a choisi de mettre en lumière son engagement de longue date pour la biodiversité à travers le chantier de prospection et d'arrachage de la Berce du Caucase, mené sans interruption depuis plus de dix ans. Ce chantier, devenu emblématique, a servi de cadre à un événement de remerciement envers les partenaires engagés dans cette action collective le long de la Lane, entre les communes d'Andon, Séraron et Valderoure. Plusieurs articles de presse sont venus relayer l'initiative, valorisant les résultats obtenus et incitant de nouveaux bénévoles à s'impliquer dans les années à venir. En 2025, près de 300 pieds de Berce ont été recensés lors du chantier puis ont été traités par Force 06 a posteriori. Ces chiffres sont très encourageants : en comparaison, près de 900 pieds avaient été recensés en 2024 et jusqu'à 2 500 en 2020 ! Seconde bonne nouvelle, aucun individu retrouvé cette année sur la commune de Lucéram également suivie !

Secteur : Alpes-Maritimes
Partenaires : Conseil Départemental 06, FORCE 06, CBNMed, PNR Préalpes d'Azur et Verdon, ONF, communes de Lucéram, Andon, Séraron et Valderoure (06)
Intervention : depuis 2016
Salariées référentes : Anaïs SYX, Laurène CHEVALLIER

Les grands programmes / La préservation



© E. Pujolès - CEN PACA
Linéaire de haies plantées à Thoard (04) sur une exploitation ovine

Secteurs : Provence Alpes Agglomération
Partenaires : PPA, CA 04, GR CIVAM, AGROOF, SAFER, AERMC
Intervention : depuis 2022
Salariée référente : Laura GRANATO

MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ DE PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

CONTEXTE

À la suite de l'appel à projets « Eau et biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Provence Alpes Agglomération (PAA), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre d'agriculture Alpes-de-Haute-Provence, le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, l'AGROOF (coopérative spécialisée en agroforesterie) et la SAFER ont souhaité s'associer pour participer à l'opération « Marathon de la biodiversité ». Cette collaboration, de 2022 à 2025, avait pour objectif la plantation de 10 kilomètres de haies et la création de dix mares. Ce projet vise ainsi à restaurer des corridors écologiques en ciblant en particulier la Trame turquoise. Les propriétaires et exploitants agricoles candidats à la plantation de haies ont bénéficié de la fourniture de plants d'espèces végétales locales et d'une aide financière pour la création des mares.

FAITS MARQUANTS

Les travaux de création des neuf mares ont tous été initiés et finalisés tout au long de l'année 2025, dès l'obtention des autorisations administratives. Seule une mare sur la commune du Chaffaut-Saint-Jurson n'a pu voir le jour en raison de contraintes techniques d'accès et traitement des déblais. Côté plantations des haies, les derniers chantiers ont eu lieu sur la commune de Volonne portant à un total de 8 035 mètres linéaires de haies ont été plantés dans 17 sites dont 12 appartenant à des exploitants agricoles et 5 collectivités, entre 2023 et 2025. Le bilan de ce programme est très positif, que ce soit en termes de réalisations concrètes de restauration de la trame turquoise pour le territoire, d'échanges constructifs avec les porteurs de projets, principalement agricoles aux profils variés (grandes cultures, maraîchages, volailles, etc.) et de collaboration entre plusieurs partenaires. Pour poursuivre l'aventure du marathon, un dossier de demande de subvention a été déposé par Provence Alpes Agglomération en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour mettre en place des suivis hydrologiques et écologiques afin de mesurer et rendre compte du gain de biodiversité de la Trame turquoise et renforcer l'ancrage territorial de ces milieux par des actions de formation et de sensibilisation.



PRÉSERVATION DES VIEILLES FORÊTS - CŒUR DE SYLVE

L'année 2025 a été marquée par l'élaboration et la validation par son Conseil Scientifique et Technique, de la stratégie 2026-2036 du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en faveur des forêts. En lien avec les acteurs et les politiques nationales, régionales et territoriales, cette stratégie s'articule autour de cinq orientations stratégiques et quinze objectifs opérationnels pour les forêts : connaissance et partage de la connaissance ; préservation et gestion ; accompagnement des politiques publiques ; assise citoyenne ; animation et déploiement de cette stratégie au sein du Conservatoire, en lien avec les politiques nationales, régionales et territoriales.

CŒUR DE SYLVE ET STRATÉGIE FONCIÈRE EN FAVEUR DES FORÊTS

CONTEXTE

La richesse écologique d'une forêt est liée au temps long qui permet aux arbres d'accomplir leur cycle biologique complet. De la germination à la maturité puis au vieillissement et à leur mort, il faut souvent plusieurs centaines d'années. Or, les vieilles forêts dites matures – riches en arbres de gros diamètres, en gros arbres à cavités, en bois mort – sont particulièrement rares. Ces vieilles forêts abritent de nombreuses espèces rares et menacées en même temps qu'elles offrent des ambiances uniques. De plus, il est désormais établi que les forêts matures sont en mesure de stocker un volume important de carbone atmosphérique, et qu'elles jouent également un rôle fondamental dans le cycle de l'eau. Cœur de Sylve a pour objectif de protéger les vieilles forêts en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de favoriser le développement de « vieilles forêts d'avenir ». Concrètement, il s'agit d'acquérir des parcelles boisées ou de mettre en place une protection avec les propriétaires afin de laisser ces boisements hors exploitation.

FAITS MARQUANTS

Après une structuration et un déploiement expérimental sur les Alpes du Sud dans le cadre du projet SYLVE Baronnies mené en partenariat avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales et le Centre national de la propriété forestière, le réseau Cœur de Sylve se met en place progressivement au niveau régional (voir notamment la signature d'une Obligation réelle environnementale dans les Alpes-Maritimes). Cette montée en puissance va se poursuivre en 2026 sur plusieurs départements. Cœur de Sylve a également rejoint le réseau national SYLVAE animé par la fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Secteur : région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : CNPF, Parc naturel régional des Baronnies provençales, Région Sud, DREAL PACA
Intervention : depuis 2024
Salarié référent : Lionel Quelin



© L. Quelin - CEN PACA
Le site de Font de Mège (Entrepierres, 04) – Fillette fait partie du réseau Cœur de Sylve

© L. Quelin - CEN PACA
La hêtraie-sapinière fait partie des habitats forestiers représentés dans le Réserve naturelle régionale des Baronnies orientales



PROJETS DE TERRITOIRE AUTOUR DU PATRIMOINE NATUREL DES BARONNIES : CRÉATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES BARONNIES ORIENTALES

CONTEXTE

Situé pour partie à l'extrémité orientale du Parc naturel régional des Baronnies, ce territoire essentiellement forestier a obtenu le classement en Réserve naturelle régionale en 2025. Elle comprend plusieurs entités géographiques situées sur les communes d'Eourres, Salérans, Barret-sur-Méouge et Val-Buëch-Méouge et pour une surface totale de 970 hectares. Un périmètre de protection de 703 ha se trouve également sur les communes d'Eourres et Barret-sur-Méouge. L'enjeu principal de la Réserve naturelle régionale est la protection des forêts par la libre évolution, c'est-à-dire l'absence d'exploitation sylvicole. Ainsi, la vision d'avenir de la Réserve est de permettre d'avoir « des forêts anciennes et matures, fonctionnelles et vivantes, qui seront plus résilientes face au changement climatique et dans lesquelles seront maintenues les activités adaptées et respectueuses de la dynamique naturelle de ces forêts. La Réserve sera un lieu de connaissance, de pédagogie et de partage pour le territoire des Baronnies orientales.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 marque un tournant pour la préservation du patrimoine forestier des Baronnies orientales. Après quasiment dix ans d'accompagnement des communes du territoire par le Conservatoire d'espaces naturels et les services de la Région Sud, le Conseil régional a approuvé la création de la Réserve naturelle régionale des Baronnies orientales le 17 octobre 2025 en séance plénière. La réglementation de cette réserve vise la préservation et l'amélioration des connaissances de ses milieux naturels, ainsi que le maintien des usages agricoles et pastoraux. La Réserve est complétée par une zone tampon appelée « périmètre de protection » qui permet de protéger le patrimoine naturel avoisinant. Un long travail s'achève mais l'inauguration de la Réserve naturelle marque le début d'une nouvelle aventure pour le Conservatoire, qui en est gestionnaire.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Secteurs : Baronnies orientales, communes d'Eourres et de Val-Buëch-Méouge
Partenaires : Communes d'Eourres, de Val-Buëch-Méouge, de Barret-sur-Méouge et de Salérans, CD05, Région Sud, PNR Baronnies provençales, propriétaires
Intervention : depuis 2015, création de la Réserve en 2025
Salariés référents : Lionel QUELIN, Stéphane BENCE

DIAGNOSTIC ET RESTAURATION DE LA FONCTIONNALITÉ DU RÉSEAU DE MARES DE LA TRAME TURQUOISE DU SUD-OUEST MONT VENTOUX

Secteur : Bassin versant Sud-Ouest Mont Ventoux

Partenaires : EPAGE SOMV, PNR Mont Ventoux, CD 84, AERMIC

Intervention : depuis 2023

Salarié référent : William TRAVERS

CONTEXTE

Le bassin versant du Sud-Ouest Mont Ventoux est une zone géographique accueillant un réseau de mares et de peuplements d'amphibiens remarquables, associés à l'originalité du substrat géologique constitué de sables et d'ocres. Afin de conserver ce patrimoine naturel remarquable, l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-Ouest Mont Ventoux, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Mont Ventoux se sont associés dans une démarche visant la préservation de la Trame turquoise (milieux à l'interface humide et terrestre). Cette démarche en trois volets vise l'étude fonctionnelle du réseau de mares et de leur peuplement d'amphibiens (ciblée sur le Pélobate cultripède), l'élaboration d'une stratégie de préservation/restauration, ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux et des citoyens.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a terminé le diagnostic du réseau de mares et de la communauté locale d'amphibiens en 2025. Ce travail a permis d'obtenir une vision plus fine des mares du territoire, notamment de leur état de conservation et de leur répartition spatiale au sein du réseau, mais aussi du contexte paysager et local dans lequel elles s'insèrent. Cela a permis également de bénéficier d'une connaissance actualisée des peuplements d'amphibiens. Ce dernier sujet est un élément central du projet puisque l'étude de la répartition des amphibiens, en particulier celle du Pélobate cultripède, va permettre de révéler des enjeux de conservation et donc d'orienter la réflexion autour de la conservation et la restauration de ce réseau de mares. Cette réflexion-là s'est concrétisée par la définition d'un programme d'actions destiné à améliorer et renforcer le réseau local de mares. Pour cela, différentes actions sont envisagées, parmi lesquelles l'amélioration de la connaissance naturaliste, la maîtrise foncière

Mare de la Pavouyère



Réintroduction du Craie de Crau

ou d'usage et la restauration des mares existantes comme la création de nouvelles.

Ce projet ambitieux autour des mares et du Pélobate cultripède, qui arrivera à son terme fin 2026, sera la première phase concrète et le guide d'une démarche forte autour des zones humides et des amphibiens pour les années à venir.

LIFE SOS CRIQUET DE CRAU

CONTEXTE

Sur la base de la stratégie de conservation élaborée en coopération avec l'Union internationale pour la conservation de la nature en 2015 et des travaux qui ont suivi sur la biologie de l'espèce ainsi que des premiers essais d'élevage en juillet 2020, une note de synthèse a été soumise pour le financement d'un projet LIFE. Après avoir déposé le projet complet en février 2021 et franchi toutes les étapes d'un processus de sélection exigeant, en septembre 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses trois partenaires, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et les parcs zoologiques de La Barben et du Muséum de Besançon, ont obtenu le feu vert de la Commission européenne pour démarrer le projet LIFE SOS Craie de Crau. S'étalant sur quatre ans (2021-2025) et d'un montant global de près de deux millions d'euros, ce projet vise la sauvegarde de l'espèce endémique de la Plaine de la Crau et en danger critique d'extinction.

FAITS MARQUANTS

À la lumière d'un bilan financier global de 2021 à 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a soumis en avril 2025 une demande de prolongation du projet LIFE jusqu'à fin 2026 (clôture initialement prévue fin 2025). Cette demande a été approuvée en juin par l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement. En juillet, le président du Conservatoire et l'agence européenne CINEA ont donc signé un amendement à la convention de subvention. Pendant l'hiver le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié un chantier de débroussaillage à La

Grosse de Couchant grâce au programme « Patrimoine naturel et Biodiversité » soutenu par la Fondation du Patrimoine dont le Conservatoire a été désigné lauréat en novembre 2024. Le chantier, qui sera finalisé à l'hiver 2026, est réalisé par l'association d'insertion professionnelle Actus, à l'aide d'outils manuels et de chevaux de trait. L'arrachage concerne une zone colonisée par des filaires (*Phillyrea angustifolia*), une espèce végétales arbustive n'appartenant pas au cortège floristique propre au Coussoul. La réouverture de ce milieu permettra à long terme d'augmenter la surface disponible au pâturage et d'améliorer la qualité de l'habitat favorable au Craie de Crau et à d'autres espèces steppiques. En parallèle, le Conservatoire a supervisé les travaux de réfection du cabanon de berger de Peau de Meau, dont la fin est prévue pour l'hiver 2026.

Le 5 mars 2025 le Conservatoire a organisé le workshop « after-LIFE », animé par C. Crifò, C. Gibault, P. Turiez, avec l'appui logistique de C. Allievi, et ayant pour objectif de préfigurer la stratégie de conservation du Craie de Crau à partir de 2027. À noter la présence de nombreux partenaires (Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, Besançon, La Barben) et experts (C. Gibault, A. Hochkirch, L. Tatin).

La saison de terrain a débuté en avril avec l'installation de clôtures temporaires sur quatre zones de pâturage (3-10 hectares concernés sur chaque site), correspondant à deux zones de distribution connues des populations de Craie de Crau, et à deux des sites de réintroduction.

Au printemps (avril-mai), le Conservatoire a encadré le stage de Mathilde Cardé (BTSA Gestion et protection de la nature), également bénévole active au sein du Conservatoire, sur le développement d'un protocole d'évaluation des mesures de débroussaillage à des fins de restauration de l'habitat.

Fin mars, les oothèques incubées en Crau durant l'hiver 2024-2025 ont été transférées dans la salle d'élevage ex situ à La Barben. La saison d'élevage a été marquée cette année par un bon succès d'éclosion et un bon taux de survie des adultes. Toutefois, le développement précoce des stades adultes (lié à des conditions de température extrêmement élevée en salle d'élevage) a été à l'origine de pontes extrêmement précoces. Le Conservatoire a donc réalisé la réintroduction d'oothèques (32) en Crau dès début mai. Le Conservatoire a procédé à la réintroduction du Craie de Crau à partir d'individus provenant de l'élevage en volière en Crau (10) et capturés en Crau (35) entre juin et juillet sur le même site qu'en

Secteur : coussouls de Crau (RNN et hors RNN)

Partenaires : CA 13, Parcs zoologiques de La Barben et du Muséum de Besançon, Cathy Gibault (certificat de capacité, élevage ex situ), Axel Hochkirch (Université de Trèves, DE et UICN SSC grasshopper specialist group), Mark Bushell (Bristol zoological society, GB et EAZA Terrestrial Invertebrate Taxon Advisory Group), et de nombreux partenaires nationaux et internationaux

Cofinanceurs : UE, MTE (DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur), CD 13, Région Sud, MINARM

Intervention : 2015 (stratégie - IUCN), 2021 (LIFE Biodiversité)

Salariés référents : Camilla CRIFÒ

2024 pour en renforcer la nouvelle population. Une quinzaine d'individus sauvages ont servi pour réalimenter le cycle d'élevage en captivité (ex situ à Besançon et en volière en Crau).

Le suivi des populations, réalisé par la méthode CMR (capture-marquage-recapture), s'est déroulé en juin en parallèle des opérations de recherche et de capture de criquets sauvages pour la réintroduction. Ces activités ont mobilisé 16 membres de l'équipe, deux stagiaires, un service civique, et deux membres de l'équipe de la CA13.

Pendant l'été, la candidature du Conservatoire à l'appel à projet « Appui méthodologique et statistique à destination des gestionnaires d'aires protégées » de l'Office français pour la biodiversité et du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive a été retenue. Le projet permettra d'élaborer une stratégie d'évaluation de la réintroduction. Du 1er au 3 octobre, le Conservatoire a participé aux Rencontres nationales InterLIFE à Carla-Bayle (Ariège) organisées par l'équipe du projet LIFE Biodiv'Paysanne (70 participants). Du 7 au 9 octobre, le Conservatoire a participé au colloque « Gestion et conservation des invertébrés » à Montpellier avec une présentation à trois voix intitulée « Amélioration des connaissances et conservation du Craie de Crau, un défi entre science et gestion » (388 participants). Globalement, en 2025, l'équipe LIFE a sensibilisé environ 400 personnes à la conservation du Craie de Crau grâce à diverses activités : animations, expositions, ateliers : notamment 245 participants à la Fête de la Nature de Miramas et 45 à Nature en sCENE le 4 octobre à Saint-Paul-lez-Durance, visites guidées de l'Écomusée (85 scolaires de cycle 3, 15 salariés de l'association d'insertion Actus), présentation du projet LIFE aux adhérents du Conservatoire le 7 novembre.

La fin de l'année a été marquée par l'organisation logistique du colloque de clôture du LIFE (5-6 mai 2026), avec l'appui de Laurent Tatin et le lancement du chantier de restauration de pelouses sèches sur une surface de 12 ha environ correspondant à d'anciennes friches à Calissane (commune d'Istres).

Arrachage de pieds de filaire à l'aide d'un palan par l'équipe d'Actus





Ouverture de milieu par désherbage manuel d'un îlot de nidification favorable aux larvo-limicoles sur le site de la Palissade, action conjointes ECO-TIG et agents du Parc naturel régional de Camargue

Secteurs : entre Camargue, Étang de Berre et Côte Bleue pour les Bouches-du-Rhône, la Vallée du Rhône pour le Vaucluse
Partenaires : Services judiciaires et pénitentiaires, OFB, Fondation du Patrimoine, Préfecture de Police, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse
Intervention : depuis 2020
Salarié.es référent.es : Jean-Pierre MARTINEZ, Bénédicte MEFFRE

ECO-TIG PACA

CONTEXTE

Initié en avril 2021, « Eco-TIG Provence » est un projet multi-partenarial innovant animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui réunit environnement et justice. Destiné à sensibiliser et à impliquer les personnes placées sous main de justice dans la préservation de la biodiversité, le projet « Eco-TIG Provence » consiste à organiser des chantiers collectifs de Travaux d'intérêt général dans les espaces naturels de l'ouest des Bouches-du-Rhône.

Le projet a été conçu en partenariat avec le parquet de Tarascon et les services pénitentiaires des Bouches-du-Rhône, avec le soutien financier de l'Office français pour la biodiversité, de la Fondation du Patrimoine, du Service pénitentiaire d'insertion et de probation

des Bouches-du-Rhône, et du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Il s'appuie aussi sur la participation et l'engagement des gestionnaires d'espaces naturels du département. Ce premier programme s'est achevé en 2023, le projet Eco-TIG PACA prend le relais à partir de 2024 grâce au soutien financier obtenu par le Fonds Vert et a vocation à élargir le territoire d'action.

FAITS MARQUANTS

Cette année encore, le programme ECO-TIG a permis la réalisation de nombreuses actions de gestion sur des espaces naturels mais également de sensibilisation et de découvertes des enjeux de connaissance et de préservation de la biodiversité régionale. Les indicateurs de réalisation font état de plus de 2000 heures de TIG réalisées pour 32 personnes placées sous-main de justice sur 17 semaines, concernant 50 espaces naturels répartis sur deux départements (le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône) et la mobilisation des 3 SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation), d'Aix, Arles et Avignon. Leviers plus difficiles à mobiliser mais tout de même réalisés, le Conservatoire a réalisé des interventions – de plus en plus difficiles à effectuer – auprès de détenus : une sortie éducative sur le site de la Petite Camargue a permis de sensibiliser quatre détenus du centre de détention de Tarascon ; des actions de sensibilisation en milieu fermé avec le centre de détention de Tarascon et le SAS (Structure d'accompagnement vers la sortie) de la Maison d'arrêt de Luynes. Ces actions visent à développer le respect de la nature, le sens des responsabilités et des valeurs favorisant le « vivre ensemble », tout en faisant découvrir les métiers liés à la protection de l'environnement. Enfin, la supervision du programme a été reprise par Bénédicte Meffre, responsable de programme animation territoriale au pôle Bouches-du-Rhône.



Sortie éducative des détenus de Tarascon sur le site de la Petite Camargue

CANDIDATURE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES MARAIS DU VIGUEIRAT

Conformément à son Plan stratégique décennal (PSD) 2024-2033 et en sa qualité de gestionnaire d'espaces naturels protégés, le Conseil d'administration du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a validé, le 30 novembre 2024, l'engagement de la structure à se porter candidate à la gestion de cet espace naturel. Le PSD fixe, en effet, des objectifs de contribution à la Stratégie nationale aires protégées (SNAP) et sa déclinaison territoriale, notamment au travers de propositions, de portage, de création, d'extension et de gestion de réserves naturelles régionales et nationales.

Une équipe projet, portée par le Pôle Bouches-du-Rhône et la Direction du CEN PACA, a alors initié une réflexion collective. En parallèle, l'équipe a pu compter sur le soutien du réseau des Conservatoires d'espaces naturels avec la participation à l'élaboration de notre candidature de Luc Barbier (CEN Hauts-de-France), Patrick Foltzer (CEN Alsace), Francis Meunier (CEN Hauts-de-France) ainsi que Christophe Lépine (président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et du CEN Hauts-de-France). Plus d'une trentaine d'entretiens et de rencontres ont été menées avec les acteurs et partenaires locaux.

Trois mois ont été nécessaires avant d'aboutir à un projet de territoire, bâti pour et avec les acteurs et usagers locaux. Le dossier de candidature validé en Conseil d'administration du CEN PACA du 1^{er} mars 2025 a été déposé le 14 mars 2025 auprès de la DREAL.

Secteurs : Bouches-du-Rhône
Salarié.es référent.es : Vincent Poncet, Julie Delauge

Ce dossier a ensuite été présenté au Comité consultatif de la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat le 19 juin 2025 par Fabien REVEST (Vice-Président), Julie DELAUGE (Directrice déléguée), Vincent PONCET (Responsable du Pôle 13) et Axel WOLFF (Conservateur de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau). Le groupe SOS ainsi que la LPO France se sont également portés candidats. La grande qualité de la proposition du Conservatoire a été saluée. Le CEN PACA a mis en avant, lors du comité consultatif, sa solide expérience en gestion de sites naturels : avec localement 20 ans d'expérience dans la gestion de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau et la gestion de 116 sites à l'échelle régionale, un engagement et une compétence en faveur de la préservation des zones humides, une relation historique et de confiance avec les salariés gestionnaires de l'association des Amis des Marais du Vigueirat, l'apport d'une mutualisation et complémentarité des compétences, l'apport de stabilité et de pérennité. Le Conservatoire était conscient des enjeux du territoire, ainsi que des défis à relever tant humains, financiers qu'organisationnels, mais l'équipe proposait de vrais atouts.

Lors de cette présentation orale en Comité consultatif, le professionnalisme du Conservatoire et son attachement au territoire et aux acteurs de ce territoire ont été grandement appréciés. L'enthousiasme, la détermination et l'ambition avec lesquels le Conservatoire souhaitait porter une politique de conservation exemplaire, au service de la biodiversité et des dynamiques locales, ont été reconnus. Cependant, la gestion de la Réserve naturelle nationale (RNN) des Marais du Vigueirat a finalement été confiée à la LPO France. Le Conservatoire se réjouit que ce territoire ait trouvé un gestionnaire en mesure de porter, avec compétence et engagement, les enjeux majeurs liés à sa conservation. L'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur remercie sincèrement les nombreux acteurs locaux qui ont soutenu leur projet.



Vues aériennes des Marais du Vigueirat (13)



LES GRANDS PROGRAMMES LA CONNAISSANCE

LES GRANDS PROGRAMMES LA CONNAISSANCE

HELIX - VALORISATION ET PARTAGE DE LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE RÉGIONALE

CONTEXTE

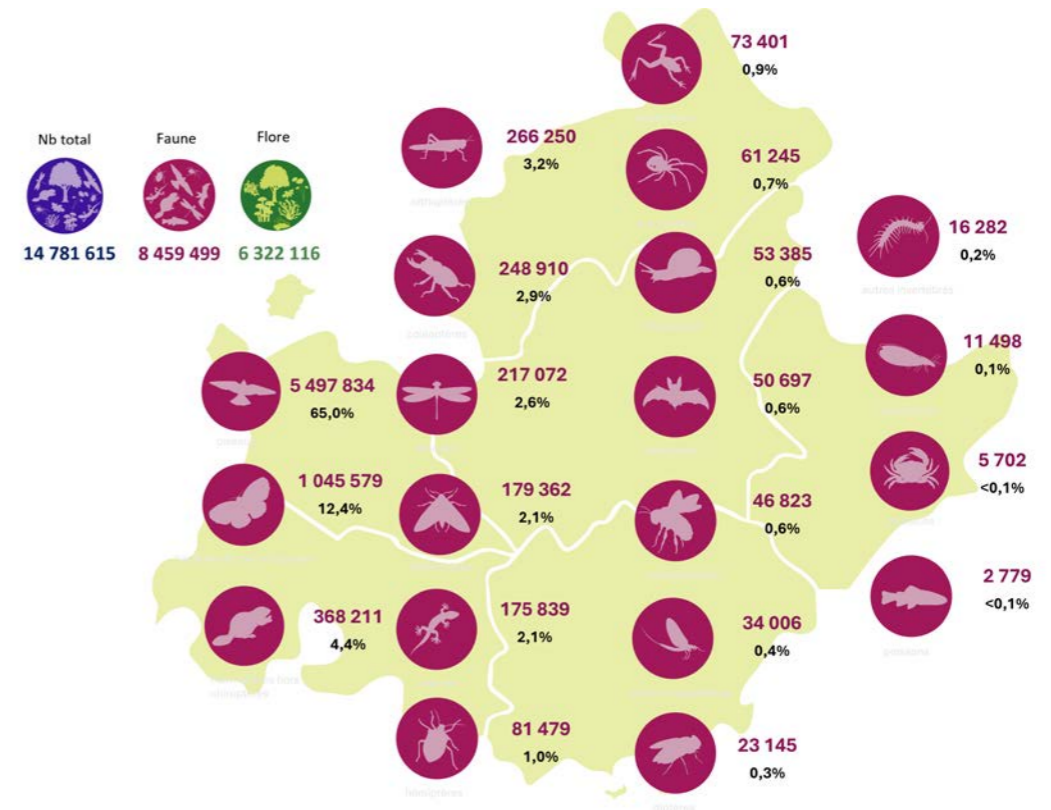
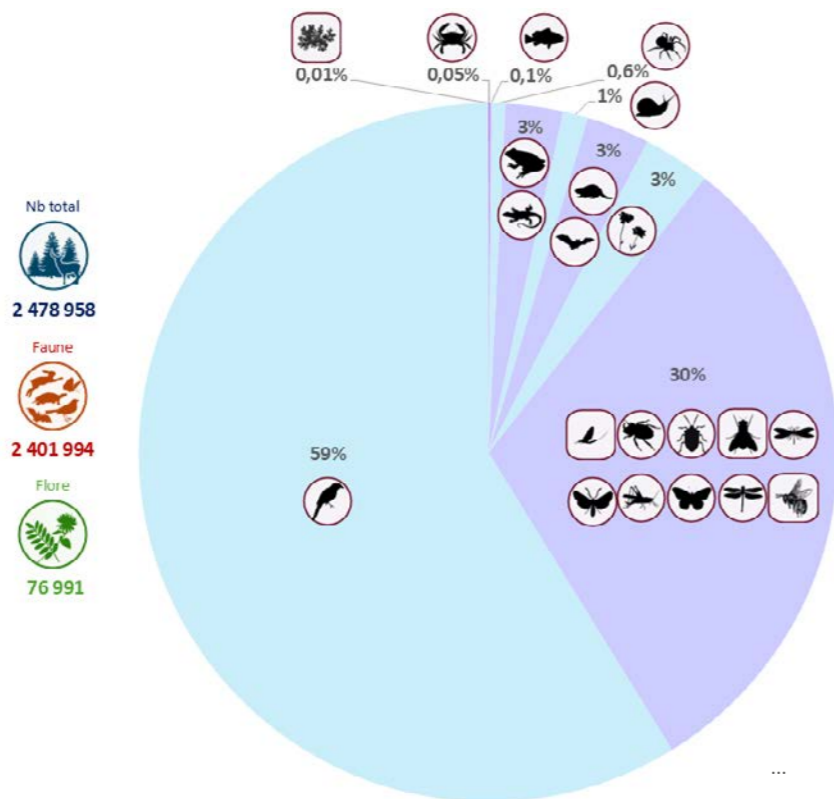
Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur améliore en continu la gestion de ses données naturalistes par la mise en place d'outils fiables et pouvant être mis à disposition de l'ensemble des salariés. La base de données du Conservatoire, appelée HELIX, est développée en interne dans ce but. Son alimentation est dépendante d'outils naturalistes embarqués et d'outils de saisie en ligne. C'est pourquoi en complément, le Conservatoire dispose également d'un outil de saisie embarqué, HELIX-Mobile, qui est ouvert aux salariés et de l'association ainsi qu'aux bénévoles observateurs naturalistes. L'ensemble des données récoltées sur le terrain est stocké, validé par des experts de chaque groupe taxonomique et diffusé. Le Conservatoire accorde une importance particulière à la consolidation des résultats d'inventaires et de suivis, ainsi qu'à la centralisation des données naturalistes bénévoles.

FAITS MARQUANTS

Fin 2025, HELIX compte 2 416 988 données pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit plus de 160 000 nouvelles données intégrées en 2025. Helix compte également un peu plus de 60 000 données en dehors du territoire régional (départements limitrophes

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, CBNA, CBNMED, OFB (Direction interrégionale PACA et Corse)
Intervention : depuis 2008
Salariées référentes : Hélène CHAUVIN, Yolane RICHARD et Julie DELAUGE

ainsi que la Principauté de Monaco et l'Italie). 2025 a également été riche en sollicitations et en difficultés d'utilisation de la part des utilisateurs d'Helix. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a essayé de répondre à celles-ci au mieux et nous espérons que tous les problèmes ont pu être résolus. Le futur HELIX, basé sur l'outil GeoNature, a poursuivi son déploiement en 2025 et permettra une saisie des données facilitée. Il s'est tout d'abord agité d'acquiescer et de configurer le serveur qui supportera cet outil. S'en est suivi la mise en place de l'outil proprement dite : l'installation de l'instance GeoNature, sa configuration et le travail conséquent de transfert des données depuis l'actuel HELIX (occurrences de taxons, profils des utilisateurs, métadonnées, etc.), avec les corrections nécessaires à une bonne intégration. L'ensemble de ce travail a été effectué par le CEN PACA, avec le soutien technique du Conservatoire botanique national alpin. L'ouverture de cet outil (interface web et outil de saisie mobile associé) est prévue pour 2026. Nous remercions l'implication des salariés et l'investissement des bénévoles qui ont permis l'acquisition des données et leur partage au travers de la base de données du Conservatoire.



Nombre de données disponibles dans Silene au 31/12/2025, selon le groupe taxonomique

SILENE - SYSTÈME D'INFORMATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL (SINP) EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, CBNA, CBNMED, OFB (Direction interrégionale PACA et Corse)
Intervention : depuis 2008
Salariées référentes : Hélène CHAUVIN, Yolane RICHARD et Julie DELAUGE

CONTEXTE

SILENE est le portail de la donnée naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plateforme régionale du SINP. Ce dispositif a pour objectifs de favoriser les échanges de données naturalistes, de permettre la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pilote la démarche SILENE avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud, l'Office français de la biodiversité (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) et les Conservatoires botaniques nationaux. Avec ces derniers, il administre les données et gère en particulier des données relatives à la faune. Enfin, il est également en charge de l'animation du réseau d'acteurs de la conservation et de la connaissance faunistique au niveau régional.

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi ses missions, à savoir : le secrétariat de l'outil ; l'animation des partenaires (en réalisant des formations, de lettres d'informations et des rapports d'intégration pour les fournisseurs de données faunistiques) ; l'administration des données (l'intégration, la validation et la diffusion des données faune). De plus, en collaboration avec les Conservatoires nationaux botaniques alpin

et méditerranéen, il a été moteur dans les réflexions sur l'évolution et les développements de SILENE. Bien que le contexte des financements ait ralenti les avancées possibles, l'année 2025 a vu se finaliser le dossier de renouvellement d'habilitation de SILENE au titre du SINP, la rédaction de la nouvelle charte de fonctionnement conforme au schéma métier du SINP, ainsi que la finalisation du référentiel des données sensibles faune de Provence-Alpes-Côte d'Azur (ce dernier sera mis en place dans SILENE au cours du premier semestre 2026). Le chantier concernant les données « poissons », débuté fin 2023, s'est poursuivi en 2025. L'objectif est de mettre en place un référentiel de validation automatique des données pour ce groupe taxonomique, permettant ainsi la diffusion de ces données dans SILENE pour leur meilleure prise en compte. Ce travail est réalisé avec l'Office français de la biodiversité et l'Association régionale des fédérations de pêche et des milieux aquatiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et devrait être finalisé en 2026. D'autres projets sont en cours de réflexions et de travail : amélioration de l'intégration des métadonnées, évolution de l'outil vers l'open-data, amélioration du processus de validation sur l'ensemble des groupes taxonomiques pour la faune, projet d'extension de SILENE au milieu marin (la plateforme ne centralise que les données « continentales » à l'heure actuelle). Fin 2025, SILENE centralise près de 14,7 millions de données dont plus 8,45 millions de données « faune ».



Vallée de la Haute Ubaye au niveau des cabanes du Rayne et du Peyron, inventoriée en 2026

© F. Buralli - CNP PACA

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE ET ACTUALISATION DE L'INVENTAIRE ZNIEFF

CONTEXTE

Les ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) identifient des territoires et des espaces écologiques majeurs. Ces espaces naturels ainsi inventoriés sont des outils de connaissance scientifique des milieux de la faune, de la flore et des habitats. Le partage de ces connaissances représente une aide précieuse à la décision pour les élus et les maîtres d'ouvrage publics et privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en assure le secrétariat scientifique et la mise à jour pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis plus de quinze ans.

FAITS MARQUANTS

Dans l'attente du recrutement de la nouvelle personne chargée du secrétariat des ZNIEFF, une partie des actions annuelles liées au projet ont exceptionnellement été mises en pause en 2025. Le Comité de pilotage a ainsi été reporté à 2026, de même que la majeure partie des actualisations par les données mutualisées et des mises à jour de la base nationale du Muséum national d'histoire naturelle. Les autres volets du programme ont été maintenus. Pour la cinquième année consécutive, une équipe de terrain réunissant des salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Conservatoires botaniques nationaux Aalpin et méditerranéen s'est rendue sur des ZNIEFF dont les données faune, flore et habitats sont trop anciennes. Il s'agit souvent de secteurs peu prospectés par les naturalistes et dont la consultation de SILENE ne suffit pas à mettre à jour les dates d'observation. Ainsi, treize ZNIEFF (douze de type 1 et une de type 2) réparties dans les six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été visitées. Il faut ajouter à cette liste deux nouvelles zones qui ont fait l'objet d'une proposition d'inscription la colline du Belvédère située à Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône) et le lac de Saint-André situé à Flassans sur la commune de Flassans-sur-Issole (Var).

Les actualisations par consultation de SILENE n'ont pas été menées en 2025 mais les deux prochains territoires à cibler ont été choisis : les vallons obscurs de la rive gauche du Var (Alpes-Maritimes) et les bords de Durance d'Embrun à Briançon (Hautes-Alpes). Qu'il s'agisse de se rendre sur le terrain ou de consulter les données disponibles en base de données, l'actualisation des ZNIEFF permet de mettre à jour les listes d'espèces déterminantes et remarquables pour la faune et la flore, ainsi que les listes d'habitats. C'est également l'occasion de corriger certaines informations (espèces citées par erreur par exemple), de préciser le statut des espèces (oiseaux nicheurs, de passage, hivernants, etc.) et de modifier les commentaires qui sont consultables par tout un chacun sur le site internet de l'INPN, sous la forme de fiches pour chaque ZNIEFF. À la suite des prospections menées au cours des années passées, le Conservatoire a présenté quatre propositions d'inscription de nouvelles ZNIEFF et une proposition de désinscription en groupe de travail « connaissance » ; ces propositions ont par la suite reçu un avis favorable en Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). La mise à jour des référentiels pour la faune s'est également poursuivie cette année avec la présentation en groupe « connaissance » et la validation en CSRPN de nouveaux statuts pour la superfamille des Pentatomoidea (insectes hémiptères) et pour 43 familles de coléoptères. Enfin, le Conservatoire ainsi que la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur ont également participé à la journée des correspondants ZNIEFF, organisée par Fanny Lepareur (UMS PatriNat) en visioconférence le 14 octobre.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : MNHN, DREAL PACA, Région Sud, CBNA, CBNMED, GIS Posidonie
Intervention : depuis 2007
Salariés référents : Florian BURALLI et Julie DELAUGE

STOC - SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

CONTEXTE

Le STOC-EPS s'appuie sur des ornithologues bénévoles qui appliquent un protocole de suivi des populations nicheuses d'oiseaux communs, peu contraignant et accessible. C'est le Muséum national d'histoire naturelle, à travers le Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux, qui assure la coordination nationale, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur étant en charge de la coordination régionale. Les données collectées sont ensuite analysées, aux différentes échelles, pour connaître la répartition et l'évolution des populations d'oiseaux communs. En plus des publications scientifiques, les résultats sont communiqués au public notamment sur le site du Conservatoire, rubrique « STOC-EPS » et sur les réseaux sociaux.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, CRBPO-MNHN, LPO PACA, observateurs bénévoles et structures participant au suivi
Animation : depuis 2001
Salarié référent : Adrien CHARBONNEAU

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans la dynamique des suivis du STOC et du SHOC en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec une augmentation du nombre de participants et des carrés suivis. Cette mobilisation accrue des observateurs témoigne d'un engagement renforcé en faveur du suivi de la biodiversité et permet d'améliorer la représentativité spatiale et temporelle des données collectées. L'augmentation du nombre de carrés prospectés, tant pour les protocoles STOC-EPS que pour le SHOC, contribue à affiner la connaissance des populations d'oiseaux et à renforcer la robustesse des analyses à long terme. Ces évolutions confirment l'intérêt grandissant des acteurs locaux pour la surveillance des écosystèmes.

Sittelle Torchepot



© F. VASSEN

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU VAR

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne depuis 2015 le Conseil départemental du Var dans la mise en œuvre de sa politique publique relative aux Espaces naturels sensibles. Il réalise des formations, développe le partage de connaissances avec les agents départementaux et apporte un appui technique et scientifique dans la mise en œuvre de mesures compensatoires ou de projets d'études avec le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var. Sous convention tri-annuelle, le Conservatoire propose cet appui à l'ensemble des agents départementaux du pôle Environnement et Biodiversité.

Secteur : Var
Partenaire : Département 83
Intervention : depuis 2015
Salariée référente : Amélie Duval

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu sur 10 Espaces naturels sensibles du département du Var afin d'améliorer les connaissances au travers d'inventaires faunistiques, mais également afin de formuler des recommandations de gestion. Le Conservatoire a également dispensé des formations aux équipes du Département : une formation sur la Tortue d'Hermann et les travaux forestiers aux équipes de la DENFA et une seconde formation sur la Tortue d'Hermann et les reptiles au sein de la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures avec les équipes du Muséum départemental du Var et des médiateurs culturels. Ces formations seront reconduites en 2026.

Formation aux reptiles dans la RNN des Maures (83)



Affiche ENS Etang-Courthezon

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental de Vaucluse dans le déploiement de sa politique publique sur les Espaces naturels sensibles (ENS) du Département. L'accompagnement technique et scientifique, les diagnostics écologiques, l'appui dans les actions de sensibilisation notamment, sont au cœur de ce partenariat en place depuis 2010.

Secteur : Département de Vaucluse
Partenaire : CD 84
Intervention : depuis 2010
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER
Intervention : 2023-2026
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER

FAITS MARQUANTS

2025 fut une année centrée sur l'organisation de la fête anniversaire célébrant les 20 ans de la politique Espaces naturels sensibles de Vaucluse. Ainsi, c'est l'Étang salé de Courthézon, 1^{er} site labélisé en Vaucluse, qui a été choisi pour cet événement qui a réuni plus de 1 000 personnes le 5 octobre. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur gère cette zone humide depuis 2003 et a travaillé à sa labélisation. C'est ainsi une reconnaissance du travail d'accompagnement du Conservatoire dans la mise en œuvre des politiques publiques locales en faveur de la préservation de la biodiversité. Quelques autres faits marquants de l'année : la poursuite des suivis rapaces en Vaucluse, l'inventaire chauves-souris des Paluds de Courthézon, ou encore notre participation à la sensibilisation du public au travers des sorties nature proposées par le Conservatoire en Vaucluse.

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES INVERTÉBRÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

Ce programme de connaissance et de conservation est une stratégie d'actions coordonnées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en relation avec un réseau d'entomologistes. Il vise à améliorer la connaissance régionale des groupes peu ou moins connus et la préservation des espèces menacées, en particulier celles liées à des écosystèmes dont la région porte une responsabilité de conservation, et l'appropriation de cette thématique par la population initiée ou non. Il se décline en plusieurs volets :

- La connaissance
- La conservation (protection et gestion)
- La dynamique réseau (animation du réseau d'entomologistes et de bénévoles)

Les inventaires régionaux (lépidoptères diurnes depuis 2014, orthoptères depuis 2017, coléoptères cicindèles depuis 2019) sont des atlas permanents et bio-historiques se situant à l'interface ou au service de ces trois axes d'intervention. La stratégie malacologique vient compléter cette dynamique.

Désormais, la prise en compte se systématise sur trois autres groupes d'insectes très diversifiés : l'ensemble des coléoptères, des hémiptères hétéroptères & cicadiformes et des macro-hétérocères, ainsi que sur de petits groupes complémentaires tels que certains neuroptères (fourmilions, mantispes & ascalaphes).

FAITS MARQUANTS

Le premier trimestre de 2025 a vu la valorisation et porté à connaissance de la réévaluation de la Liste rouge régionale des papillons de jour et zygènes, qui constate une aggravation de la situation générale comparativement à dix ans auparavant. Bien que ce travail révèle la première extinction d'une sous-espèce endémique de Provence (l'Alexanor du Destel), un évènement positif prend le contre-pied en 2025 : la redécouverte de l'Hespérie du Barbon dans les Alpes-Maritimes, classée disparue en 2024 après 30 ans sans observation.

L'année 2025 a aussi été marquée par le lancement de la phase active de la création d'une réserve naturelle régionale sur le plateau des Pallières (Var), guidée notamment par la préservation du Criquet hérisson, espèce endémique de Provence et menacée.

L'apport de connaissance naturaliste s'est poursuivi pour consolider l'état initial, mais ce projet s'est brutalement interrompu en juin à la demande des élus locaux, reportant la phase de concertation (propriétaires et acteurs du territoire) après les élections municipales de 2026.



© S. Bence – CEN PACA

Le Sablé provençal *Polyommatus ripartii*, espèce en régression mais pas encore menacée de disparition, classée « NT » (Quasi-menacée) dans la liste rouge régionale

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est concentré sur une autre action en lien avec un projet de conservation, ciblant les milieux alluviaux et steppiques en haute Durance (Hautes-Alpes). Ce secteur inclut notamment le domaine vital de nombreux insectes rares et menacés comme l'Œdipode des torrents *Epacromius tergestinus* : prospections (coléoptères et hétéroptères), rencontres d'acteurs, conférence publique à Briançon organisée par l'association Arnica Montana.

Par ailleurs, un document de synthèse sur les enjeux écologiques (faune et flore) a été rédigé, ainsi qu'un listing avec brève description des acteurs du territoire pour préfigurer une cartographie des acteurs.

Autre habitat dont la région présente une forte responsabilité, les **milieux sableux**. Maintenant que l'atlas national des cicindèles a été publié fin 2024 (Richoux P & Bompar J-M, 2024), utilisant toutes les données mobilisées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce volet s'est élargi à un large spectre d'arthropodes pour rejoindre la dynamique autour de l'étude et la préservation des milieux littoraux sableux. Les rivières en tresses, les zones humides littorales, les plages et arrière-plages de Provence et Côte d'Azur ont été très fortement dégradées depuis les années 1950. Dans ce

contexte, il est prioritaire de proposer des mesures concrètes pour restaurer ces milieux : l'étude de ces invertébrés permet de cibler la localisation des actions de restauration, mais aussi d'en mesurer les effets quand elles seront réalisées. Ainsi, le Conservatoire a mené des prospections pour l'étude des cortèges spécialisés de coléoptères, fourmilions, hétéroptères, lépidoptères hétérocères, araignées et autres arthropodes.

D'autres prospections ont été ciblées, en complémentarité des années précédentes, sur deux espèces protégées et menacées en vue de préciser leur situation :

- La **Noctuelle du peucedan** *Gortyna borelii* dans les collines siliceuses des Alpes-Maritimes et le Var. Ce lépidoptère nocturne, dont l'aire est très morcelée, reste trop peu connu. La population régionale constitue un isolat lié au peuplement de Corse, aussi présent dans les Pyrénées-Orientales et en Catalogne. De récentes études génétiques tendent à la considérer comme une espèce distincte des populations plus au Nord. En 2025, une nouvelle localité a été découverte à Bagnols-en-Forêt (83).
- Sur le **plateau de Calern** (Alpes-Maritimes) sur le **Criquet hérisson**, en complémentarité des autres actions visant l'espèce (cf. § plus haut).



Pelouses steppiques sur le plateau des Pallières à Esparron (83), peuplées par le Criquet hérisson

Enfin, l'amélioration de la connaissance régionale, en cohérence avec la démarche de la SCOR (Stratégie connaissance régionale), s'est concrétisée par des prospections sur des **maillages en forte lacune de connaissance** dans les **Alpes-de-Haute Provence** (Haut Verdon), les **Bouches-du-Rhône** (pays d'Aix), et les **Hautes-Alpes** (montagnes des Baronnies, du Haut Buëch, vers Serre-Ponçon et à Vars). Le Conservatoire a ciblé ces inventaires sur plusieurs groupes d'insectes, tout particulièrement des orthoptères et des lépidoptères diurnes et nocturnes.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : Région Sud, DREAL PACA, CD 13, MNHN, SILENE, réseau associatif spécialisé, experts mobilisés bénévolement, Parc national des Calanques, Parc naturel régional du Queyras, Tour du Valat, Réserve naturelle nationale de Camargue, Métropole Aix-Marseille-Provence, Syndicat mixte d'Aménagement de la Durance (SMAVD), etc.

Intervention : depuis 2011

Salarié.es référent.es : Samuel GOMEZ, Stéphane BENCE et Florian BURALLI (forêts)



Stephanopachys linearis, l'une des espèces ciblées par le projet COLEOSAPRO © F. Buralli – CEN PACA

Secteur : France
Partenaires : CEN Occitanie (porteur du projet), école d'Ingénieurs de PURPAN, ONF, UMR Dynafor, CEN Hauts-de-France, IGN
Intervention : 2022-2026
Salariés référents : Florian BURALLI et Stéphane BENCE

RÉSEAU DE SURVEILLANCE NATIONAL DES COLÉOPTÈRES SAPROXYLIQUES NATURA 2000

CONTEXTE

Le projet COLEOSAPRO, coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, vise à améliorer la connaissance et la conservation des coléoptères saproxyliques figurant sur la Directive Habitats-Faune-Flore. Il se compose de trois axes principaux : le développement d'un cadre scientifique et technique, l'amélioration des connaissances sur la distribution des espèces, et la mise en place d'un dispositif de suivi national de leurs habitats et de leurs populations. Sept des dix espèces concernées sont présentes de façon certaine en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, lequel porte une forte responsabilité pour la conservation d'au moins quatre d'entre elles dont il présente des populations majeures. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte-d'Azur s'est donc positionné comme partenaire du projet depuis son lancement en 2022.

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu principalement sur les Bostrichidae *Stephanopachys substriatus* et *Stephanopachys linearis*, à travers la rédaction de fiches proposant des protocoles de prospection, de suivi d'habitat et de suivi d'espèces. Ce travail, réalisé en association avec l'école d'Ingénieurs de PURPAN, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Université de Turin, permettra de proposer une méthodologie commune, retranscrite dans des formulaires de terrain, pour chercher à détecter la présence des espèces cibles dans un peuplement, et/ou à suivre l'évolution de l'habitat disponible et de son taux d'occupation au fil du temps. Le Conservatoire a également poursuivi les échanges avec Luca Anselmo de l'Université de Turin, qui travaille sur la connaissance et la conservation de *S. substriatus* suite à sa redécouverte en Italie. Pour calibrer un modèle prédictif de présence de l'espèce, il a prospecté dans l'année plusieurs points de contrôle situés en France et découvert de nouvelles localités en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, étendant l'aire de répartition connue de l'espèce. Le projet COLEOSAPRO sera finalisé début 2026.

PROTOCOLE D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DES INVERTÉBRÉS PSAMMOPHILES LITTORAUX

CONTEXTE

Dans le cadre de la stratégie régionale de connaissance et de préservation des invertébrés, le Conservatoire d'espaces naturels travaille depuis 2022 sur un protocole visant à évaluer l'intégrité des cortèges d'invertébrés psammophiles littoraux, les écosystèmes sableux côtiers comptant parmi les plus fortement menacés dans la région. Cette méthode standardisée est basée sur la recherche et le dénombrement d'invertébrés spécialisés appartenant à différents groupes taxonomiques (insectes mais aussi arachnides et mollusques) pour obtenir une évaluation de l'état des cortèges présents par comparaison avec des listes de référence établies pour chaque zone géographique présentant des assemblages distincts. Cette évaluation pourra être mise en lien avec l'état de conservation de l'habitat et être réitérée régulièrement si un suivi de l'évolution des assemblages est souhaité. Dans le but d'améliorer la connaissance de l'état de conservation des habitats sableux côtiers de la région, et de favoriser des pratiques de gestion favorables à leur biodiversité, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur a sollicité le Conservatoire pour appliquer ce protocole sur les sites Natura 2000 de Provence-Alpes-Côte d'Azur pendant une durée de trois ans. Cette phase d'application permettra également de préciser les listes d'espèces indicatrices qui seront retenues, sur la base de plusieurs critères (typicité dans la zone géographique considérée, détectabilité, facilité d'identification sur le terrain), et les modalités d'analyse des données, pour l'ouvrir à un déploiement sur un plus large ensemble de sites.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a finalisé la partie opérationnelle du protocole à la fin de l'année 2024, à l'issue de deux jours de tests sur le terrain. Début 2025, l'organisation d'un premier comité de pilotage réunissant la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et les gestionnaires des sites Natura 2000 comprenant des milieux sablonneux littoraux a permis de présenter le protocole



Application du protocole sur le cordon dunaire des vieux Salins d'Hyères

aux participants et de proposer une première sélection de zones d'évaluation et/ou de suivi typiques vis-à-vis d'une zone géographique particulière, ou présentant des faciès plus ou moins dégradés par différents facteurs anthropiques (forte fréquentation, enrochements). Pour l'année 2025, huit zones ont été sélectionnées dans les Bouches-du-Rhône et le Var, comprenant surtout des milieux strictement littoraux (dunes des Quatre Maries, They de la Balancelle, Petite Camargue de Saint-Chamas dans les Bouches-du-Rhône ; Vieux salins d'Hyères, plage d'Argent et plage de la Courtade à Porquerolles dans le Var) mais également les deux dunes éoliennes d'Anjarre (13) et de la Gâche (83), qui constituent des habitats originaux et refuges de populations relictuelles d'espèces côtières. Trois salariés du Conservatoire sont intervenus pour réaliser trois passages (printemps, été et automne) sur chaque zone de suivi, en compagnie des structures gestionnaires qui ont pu observer ou participer à l'application du protocole. De nombreuses données qualitatives (description des milieux, espèces présentes) et quantitatives (comptages d'individus) ont ainsi pu être collectées, fournissant des éléments qui serviront aux analyses comparatives des zones, au diagnostic d'état des cortèges et à l'établissement des listes finales d'espèces indicatrices.

Le protocole a également fait l'objet d'un travail visant à le rendre plus accessibles pour les gestionnaires d'espaces naturels dans une optique d'appropriation, mais nécessitera d'être appliqué par des opérateurs formés en entomologie.

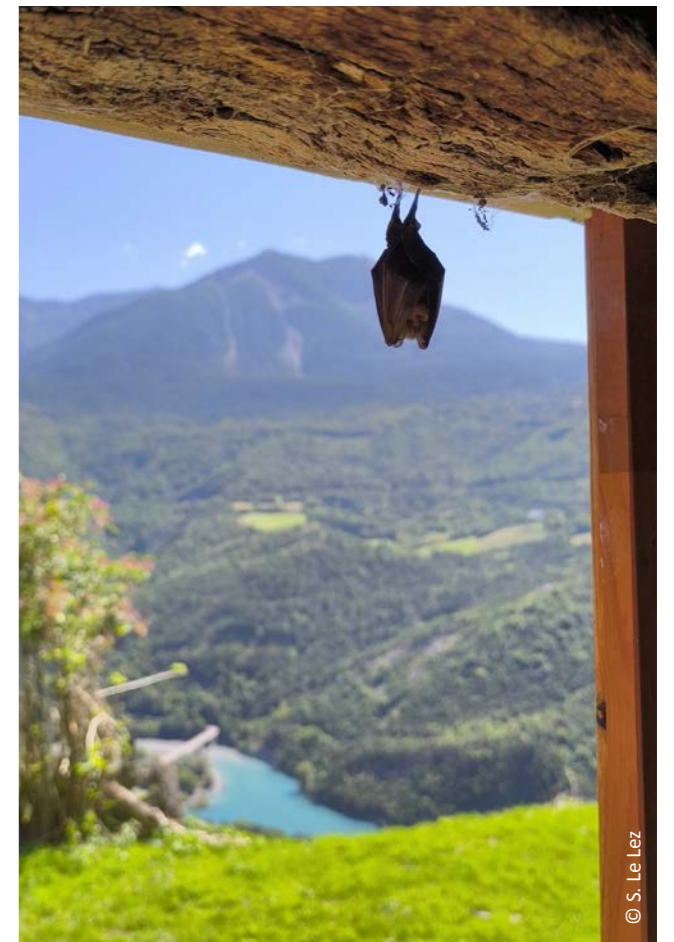
Un nouvel ensemble de zones à évaluer sera défini pour 2026.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, structures animatrices des sites Natura 2000 littoraux de PACA
Intervention : 2024-2027
Salariés référents : Florian BURALLI et Stéphane BENCE

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES CHIROPTÈRES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La conservation de la trentaine d'espèces de chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur présente de nombreux enjeux. Il s'agit, pour beaucoup d'entre elles, d'espèces indicatrices de milieux peu perturbés et peu fragmentés. En effet, elles se déplacent souvent sur de longues distances lors de la recherche de nourriture et certaines espèces utilisent des couloirs qui constituent de bons indicateurs pour la définition de la Trame verte et bleue. Leur installation dans des gîtes en milieux anthropisés et naturels très variés les rend souvent particulièrement vulnérables aux différentes activités humaines. Ce sont donc des espèces clés pour la mise en place d'actions de préservation et pour la gestion du développement des territoires. Depuis plus de dix ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre pour la conservation des chiroptères. Plusieurs sites présentant un intérêt pour les chauves-souris de niveau régional, voire national, sont gérés ou suivis. Le Conservatoire est également consulté pour la mise en œuvre du Plan régional d'actions Chiroptères (invité du COFIL, COTECH, etc.). Il est en étroite relation avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui centralise les informations relatives aux chiroptères sur les sites en gestion des Conservatoires régionaux. L'amélioration des protocoles de suivi se poursuit sur certains sites pour lesquels des comptages standards sont impossibles.



Petit Rhinolophe sur le site de La Roche au Lauzet-Ubaye (04)

FAITS MARQUANTS SUIVIS

À l'échelle régionale, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure chaque année le suivi de plusieurs gîtes occupés par des colonies de chauves-souris, afin de contribuer à la préservation des populations. Dans le Var, un site de transit du Minioptère de Schreibers situé à proximité du Mont-Caume a été suivi. Le Conservatoire a également assuré le suivi d'une colonie de reproduction de Petit Rhinolophe occupant la grange d'ancienne abbaye varoise, avec un peu moins de 90 adultes. Dans ce même département, le Conservatoire poursuit le suivi d'une grange de château constituant un site majeur à l'échelle régionale pour le Murin de Bechstein. Alors que le site accueillait environ 200 adultes et 100 juvéniles en 2019, un déclin est observé depuis plusieurs années, avec une cinquantaine de juvéniles recensés en 2025. Afin de mieux comprendre l'évolution de la colonie, le Conservatoire a installé un piège-photographique ainsi qu'une sonde hygrométrique et thermique dans le gîte en 2025. Les données recueillies seront analysées en 2026 et des prospections complémentaires seront menées afin d'identifier d'éventuels gîtes de report à proximité.

PROJETS

Le Conservatoire a poursuivi en 2025 l'accompagnement de la gestion des gîtes à chiroptères du site Natura 2000 des Corniches de la Riviera. Une trentaine de gîtes potentiels ou avérés y font l'objet d'un suivi régulier, dont 13 sont occupés par sept espèces au cours des différents cycles biologiques. Le Conservatoire a notamment participé au suivi estival d'une grotte récemment découverte en limite du site Natura 2000, accueillant une importante colonie de reproduction de Petit Murin. Un projet de préservation d'un réseau

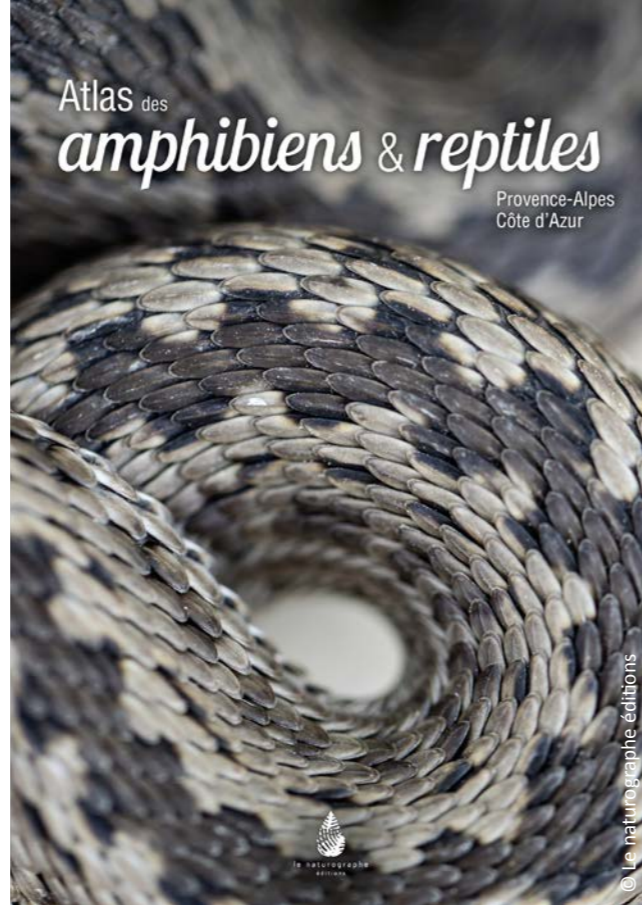
Les grands programmes / La connaissance

de gîtes à Petits Rhinolophes a débuté en 2025, en collaboration avec Laurène Trebucq, chiroptérologue indépendante des Hautes-Alpes, à la suite du constat d'un déclin des gîtes connus de l'espèce dans les secteurs de Serre-Ponçon et de l'Ubaye. Un premier volet de prospections, mené avec l'appui de bénévoles du Conservatoire, a permis la visite de près de 180 sites et l'identification de 33 gîtes avérés, dont 17 accueillant des colonies (13 avec une reproduction avérée). Une opération de télémétrie a également été conduite afin d'identifier les gîtes secondaires utilisés par une colonie dont le gîte principal était menacé de disparition. Un suivi régulier du réseau de gîtes identifiés sera réalisé en 2026 pour comprendre l'utilisation du réseau par la méta-population et des concertations seront menés en parallèle avec les propriétaires des sites dans le but de pérenniser un maximum de gîtes à travers l'établissement de conventions ou la réalisation d'aménagements. Enfin, le Conservatoire a assuré une formation d'une journée, en salle et sur le terrain, auprès de sept agents de rivière du Syndicat Mixte de l'Argens, portant sur l'écologie des chiroptères et l'identification des arbres-gîtes pour leur prise en compte dans la gestion des ripisylves.

LA BASE BASTELLE

Le développement de la **Base Bastelle, la base de données régionale des gîtes à chiroptères**, initié en 2023, suit son cours. Le développeur de l'architecture de la base (Frédéric Cloître) a ainsi mis en place au cours de l'année plusieurs modules importants, notamment un module d'import des données, un module de validation, ainsi que de nombreuses améliorations apportées aux modules existants. Les développements nécessaires à l'ouverture de la base seront finalisés comme prévu pour la mi-2026, et les développements secondaires arriveront quant à eux avant début 2027. En 2025, le Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a ainsi poursuivi la coordination de ces développements. Le Conservatoire a également continué son travail d'animation (COPIL, réunions techniques, échanges divers) auprès des partenaires constituant le Comité de pilotage de la Base afin que soient établis les documents permettant son fonctionnement. L'ensemble de ceux-ci seront finalisés et validés début 2026. Le traitement et la mise en commun des données de gîtes des copilotes du projet est toujours en cours et devrait aboutir début 2026. Le Conservatoire contribuera à cette base en y versant 4 277 données de gîtes provenant sa base interne Helix ainsi que par 3 947 données de gîtes issues du suivi des gîtes majeurs régionaux (données DREAL) et traitées par le Conservatoire. Fait notable de 2025, la communication autour de ce projet a été initiée dans le but de faire connaître la base au niveau régional. Un poster de description de la base a ainsi été présenté aux Rencontres Chiroptères Grand Sud en mai 2025. De plus, l'animateur a rencontré le réseau Natura 2000 des Hautes-Alpes ainsi que d'autres partenaires travaillant autour des chiroptères (Parcs nationaux, ONF, etc.) afin de leur présenter la Base Bastelle et ses fonctionnalités. La dynamique autour du projet est bien réelle. Les premières adhésions sont en cours et devraient aboutir début 2026 par la signature des premières conventions et des premiers échanges de données. La Base Bastelle sera opérationnelle et ouverte à la mi-2026, afin d'aider au suivi des chiroptères et à la prise en compte de leurs gîtes dans les projets de gestion et de connaissance des espèces

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : propriétaires, gestionnaires, bénévoles
Intervention : depuis 2010
Salarié.es référent.es : Sarah LE LEZ, Yolán Richard (volet Base Bastelle)



CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DE L'HERPÉTOFAUNE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une diversité herpétologique exceptionnelle, mais d'importantes lacunes concernant la distribution des espèces ont été identifiées. La mise en œuvre d'un inventaire régional en continu sur le long terme est apparue essentielle pour améliorer les connaissances sur la distribution des taxons étudiés et ainsi pouvoir s'assurer de la bonne prise en compte de ces espèces à travers les diverses activités de gestion et d'aménagement du territoire.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux et le Naturographe éditions, ont pu achever l'écriture du premier atlas des amphibiens et reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'ouvrage, fruit de la participation d'un vaste réseau d'herpétologues, sera publié dès le début d'année 2026, les précommandes étant déjà ouvertes depuis la fin de l'année 2025 (Atlas des amphibiens & reptiles - Maison d'éditions du Naturographe). Le Conservatoire a été impliqué dans la mise en œuvre du Plan national d'actions Vipère de France (participation aux comités techniques) et dans l'organisation du séminaire de mutualisation des PNAs, actions coordonnées par la Société herpétologique de France. Le Conservatoire a organisé une journée de prospection à la

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : Région Sud, DREAL PACA, CD 13, SHF
Intervention : depuis 2015
Salariés référents : Florian PLAULT et Oscar HADJ-BACHIR

recherche du Lézard ocellé avec des bénévoles sur les collines de Sénas (13). Cette prospection a permis l'observation de plusieurs individus de l'espèce dans un secteur où les données ne sont pas fréquentes. Des prélèvements génétiques ont pu être réalisés dans le cadre de l'étude en cours (cf. PNA Lézard ocellé). Le Conservatoire a organisé une seconde journée de prospection bénévole, cette fois-ci dans la commune de Barbentane (13), afin de rechercher le Psammodrome algire. Malheureusement, du fait de conditions météorologiques défavorables, la prospection n'a pu avoir lieu et sera reconduite en 2026.

Le Conservatoire est impliqué, en collaboration avec le bureau d'étude Naturalia, dans un projet d'étude et de conservation de Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea* dans le département des Alpes-Maritimes.

STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA MALACOFAUNE

CONTEXTE

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite plus de 400 taxons de mollusques continentaux, soit plus de la moitié des espèces présentes en France métropolitaine. Près de 20 % d'entre elles sont endémiques de la région et représentent donc un fort enjeu de conservation. Pourtant, les connaissances sur ce groupe taxonomique sont lacunaires et l'étude de ces animaux a été boudée pendant plusieurs décennies.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud
Intervention : depuis 2021
Salarié référent : Marin MARMIER

C'est pourquoi le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur mène depuis plusieurs années des études et inventaires afin d'améliorer les connaissances chorologiques (étude scientifique de la répartition géographique des espèces animales et végétales) et écologiques des espèces dans un objectif de leur meilleure prise en compte dans la gestion et l'aménagement du territoire.

FAITS MARQUANTS

En 2025, le programme d'amélioration des connaissances malacologiques a permis de poursuivre l'élaboration d'un nouveau livret (clef de détermination et monographies) sur les Vertiginidae au sens large, incluant en réalité une seconde famille, les Truncatellinidae. L'élaboration de ce document est toujours en cours et sera disponible en mars 2026. Dans le même temps, une nouvelle identité visuelle, basé sur la charte graphique du Conservatoire a été élaborée afin d'améliorer la lisibilité et l'esthétique des livrets précédemment réalisés (Chondrinidae et Helicidae). Cette nouvelle mise en page sera dorénavant utilisée pour les futurs livrets.

La stratégie d'amélioration des connaissances malacologiques a permis de mettre en place des sessions d'inventaires sur des mailles vides du territoire, dans le Var (Evenos et Ollioules) et les Alpes-de-Haute-Provence (Châteauneuf-Val-Saint-Donat, Châteauredon, Digne-les-Bains, Entrevennes, Fontienne, Forcalquier, Le Chafaut-Saint-Jurson, Mézel et Saint-Julien-d'Asse). Des recherches ciblées d'espèces à enjeux ou dont la présence est à confirmer dans la région ont été déployés dans les Bouches-du Rhône (*Truncatellina beckmanni*) et le Var (*Mastigophalus rangianus*).

Le Conservatoire a également poursuivi le travail de saisie bibliographique en base de données (Helix), notamment en synergie avec le programme de stratégie d'amélioration des connaissances régionales (SCOR), en cours de réalisation sur les Mollusques continentaux. L'animation du réseau de malacologues de la région, consistant en l'échange de connaissances à la fois sur le terrain, en réunion et par mail s'est également poursuivi tout au long de l'année. On notera également des échanges avec des spécialistes au-delà de la région, et à l'international avec la participation au rencontre tri-nationale malacologique afin de rencontrer les malacologues suisses, allemands et français (hors PACA).



Truncatellina beckmanni dans son micro-habitat au sein du Parc national des Calanques



LES GRANDS PROGRAMMES L'ANIMATION ET LA MOBILISATION TERRITORIALE

L'ANIMATION ET LA MOBILISATION TERRITORIALE

ANIMATION DE SITES NATURA 2000

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MARAIS DE GAVOTY, LAC DE BONNE COUGNE, LAC REDON »

CONTEXTE

En 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été chargé pour trois ans de l'animation du site Natura 2000 « Marais de Gavoty, Lac de Bonne Cougne, Lac Redon ». En 2023, en vertu d'un marché public, la Région a délégué l'animation Natura 2000 du site au Conservatoire pour trois années supplémentaires. Ce site abrite des zones humides temporaires, relictuelles, situées au sein de vastes dépressions en cuvette, favorisant une grande biodiversité végétale et animale (Armoise de Molinier, Agrile lacustre, Tortue d'Hermann, Pélouate cultripède, etc.).



Atelier gîte anti-feu pour le séminaire des animateurs Natura 2000

Secteurs : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)
Partenaires : Région Sud, OFB, CBNMed, Tour du Valat, Département 83, DREAL PACA, DDTM
Animation : depuis 2021
Salarié référent : Gwenola BIAU

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a permis de poursuivre la mise à jour du document d'objectifs (DOCOB) du site, dont la première version datait de 2007. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé des compléments d'inventaire sur le cortège des Chiroptères, ainsi que la mise à jour de la cartographie des habitats du site. Ces inventaires ont notamment permis la détection du Murin de Bechstein, classé quasi-menacé sur la liste rouge nationale et nouvelle espèce pour le site. Le Conservatoire a également organisé deux groupes de travail rassemblant les acteurs du territoire afin de définir de façon concertée les enjeux et la stratégie d'actions pour le nouveau DOCOB. Le contrat Natura 2000 de réouverture de la frênaie au sud du marais de Gavoty en faveur des mares temporaires méditerranéennes accordé par la Région Sud en 2024, devait être mis en œuvre par le Conservatoire en 2025. Cependant, l'entreprise engagée pour la sous-traitance du chantier n'a finalement pas été en mesure de le réaliser : il est donc reporté à 2026.

Le site a accueilli le séminaire des animateurs Natura 2000 au printemps 2025 : ces derniers ont pu participer à la création de gîtes anti-feu pour la Tortue d'Hermann et au suivi de l'Agrile lacustre.

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MONTAGNE DE MALAY »

CONTEXTE

La Montagne de Malay est située pour sa majeure partie dans le camp militaire de Canjuers et présente un ensemble de milieux exceptionnels sauvages et préservés, avec des espèces et des habitats d'intérêt communautaire assez rares en France. La seule population de Vipère d'Orsini *Vipera ursinii* connue à ce jour dans le Var s'y trouve notamment. Depuis 2018, l'animation du site Natura 2000 d'une surface de 1281 hectares est déléguée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a permis de poursuivre la mise à jour du document d'objectifs (DOCOB) du site. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé des compléments d'inventaires initiés en 2024 sur les Chiroptères et les grands mammifères. Ces inventaires ont permis la détection du Loup gris, du Chamois des Alpes ou encore du Cerf élaphe sur le périmètre, mais aussi la découverte de nouvelles espèces de chauves-souris pour le site, telles que le Rhinolophe euryale et la Noctule commune. Le Conservatoire a également mis à jour la cartographie des habitats sur une partie du site. Enfin, le Conservatoire a aussi organisé deux groupes de travail rassemblant les acteurs du territoire afin de définir de façon concertée les enjeux et la stratégie d'actions pour le nouveau DOCOB.

Depuis 2023, une étude évalue l'impact des exclos mis en place par le Conservatoire sur le plateau du Malay en 2019-2020 sur l'habitat et la ressource trophique de la Vipère d'Orsini. Pour cela, ces zones sont comparées à des secteurs dégradés (passages fréquents du troupeau, couchades, etc.) et à des secteurs témoins, pâturés mais non dégradés, via un suivi des orthoptères par indices linéaires d'abondance (ILA) et un suivi floristique par transects et relevés



Impluvium avec rampes anti-noyade créé sur le site Natura 2000 « Montagne de Malay »

phytosociologiques. Cette étude inclut également un suivi démographique de la population de Vipère d'Orsini du plateau du Malay par Capture-Marquage-Recapture (CMR) et une actualisation de la répartition de l'espèce sur le site. Le Conservatoire a réalisé cette étude, dans le cadre d'un Fonds d'intervention pour la transition écologique (FITE, Ministère des Armées) et d'un financement du Plan national d'actions (PNA) en faveur de la Vipère d'Orsini, en collaboration avec l'Office national des forêts qui intervient sur un financement MIGBIO. Cette année, les derniers passages pour les suivis entomologiques et floristiques ont été réalisés et le suivi de la Vipère d'Orsini initié en 2024 s'est poursuivi. Au total, neuf nouveaux individus ont été marqués en 2025 et deux individus marqués en 2024 ont été recapturés cette année.

L'impluvium, financé par un FITE et débuté en 2024, a été finalisé début 2025 en contrebas du plateau du Malay par une entreprise privée, afin de permettre au groupement pastoral local de venir pâturer sur le site en été, et ainsi permettre le maintien des milieux ouverts favorables à la Vipère d'Orsini en évitant le pâturage aux périodes sensibles (printemps notamment). Cet impluvium est ceinturé d'une clôture, bloquant son accès aux grands mammifères. Le Conservatoire a installé cette année des rampes anti-noyade pour la petite faune aux quatre coins du bassin, afin que les individus puissent ressortir de l'ouvrage en cas de chute. L'impluvium est en revanche potentiellement utilisé par les Chiroptères : la zone semble bien fréquentée par le cortège d'après les inventaires 2025.

Secteurs : Seillans, Mons, Bargème et La Roque-Esclapon (83)
Partenaires : Région Sud, ONF, ministère des Armées, DREAL PACA, DDTM, LPO PACA
Animation : depuis 2014 (structure opératrice) - depuis 2018 (structure animatrice)
Salariée référente : Gwenola BIAU

ANIMATION EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

ANIMATION RÉGIONALE EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

CONTEXTE

Les pressions liées aux enjeux d'aménagement du territoire accélèrent l'altération et la régression constantes des zones humides en Provence-Alpes-Côte d'Azur. À ces pressions s'ajoutent les effets indéniables du changement climatique. Dans ce contexte, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure une mission d'animation régionale en faveur des zones humides depuis 2023. L'objectif est de démultiplier la prise en compte des zones humides et les actions de conservation ou de restauration à toutes les échelles. Ainsi, le Conservatoire anime la diffusion de l'inventaire régional des zones humides à travers le SIT Zones Humides, outil de connaissance et d'aide à la décision, administré par le Parc naturel régional du Luberon. En parallèle, l'animation régionale vise à la coordination régionale des acteurs autour de la thématique des zones humides en collaboration avec les structures et réseaux existants.

Journée technique sur les milieux humides coorganisée par l'ARBE et le CEN PACA



FAITS MARQUANTS

En collaboration avec le réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques (RRGMA) et le réseau régional des espaces naturels (RREN), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé une journée technique dédiée au suivi des milieux humides. Cette journée a permis de réunir 44 gestionnaires d'horizons différents et de créer des passerelles entre divers groupes métiers. Le Conservatoire est également impliqué dans le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de la Durance, en tant que membre de la Commission locale de l'eau (CLE), instance de concertation composée de 105 membres, et en tant que membre du Bureau de la CLE. Salariée et administrateur participent aux différentes instances afin de faire valoir le besoin de préserver ou de restaurer les milieux aquatiques et humides. Le Conservatoire s'est ainsi fortement impliqué dans la relecture de l'état des lieux du SAGE.

Concernant la diffusion de la connaissance sur les milieux humides, le Conservatoire poursuit l'animation du Portail géographique des zones humides auprès des gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques, des services et agences de l'État ainsi que des bureaux d'études, afin de favoriser la prise en compte de ces milieux à toutes les échelles. En 2025, 118 nouvelles zones humides ont rejoint l'inventaire régional et 305 zones humides ont vu leur description évoluer.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : DREAL PACA, AERMC, Région Sud, OFB, PNR Luberon, ARBE, Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Intervention : depuis 2023

Salariée référente : Anne-Laure BARTHELEMY

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DES ALPES DU SUD

CONTEXTE

La préservation des zones humides est une priorité et requiert l'engagement des différents acteurs dans de réelles actions. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris en charge depuis 2023 une mission d'animation territoriale en faveur des zones humides des Alpes du Sud. Cette mission a pour but de favoriser l'émergence de projets de conservation, de gestion ou de restauration de ces milieux fragiles en engageant une réflexion avec les gestionnaires de milieux aquatiques et les collectivités. Le Conservatoire accompagne également ces acteurs et les porteurs de projets dans les différentes phases de travail afin d'aboutir à la mise en œuvre d'actions concrètes.

Secteur : Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence

Partenaires : AERMC, Région Sud, CD 04, CD 05, gestionnaires de milieux aquatiques

Intervention : depuis 2023

Salariée référente : Anne-Laure BARTHELEMY



La Bléone, une rivière en tresses alpine

FAITS MARQUANTS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé pour le département des Alpes-de-Haute-Provence une étude préalable à la définition d'une stratégie ciblée sur les zones humides classées Espaces naturels sensibles.

Le Conservatoire a également poursuivi sa contribution aux études et démarches initiées localement : la finalisation du plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant du Buëch et de la Bléone, l'élaboration du contrat de rivière Buëch et du contrat Eau & Climat Bléone, l'aménagement du Plan de Phazy et de ses prés salés continentaux (Guillestre), la restauration du ravin de Drouille (Manosque)...

L'année 2025 a également été marquée par l'accompagnement de la restauration du Marais de Névache, de l'étude de faisabilité pour la restauration hydromorphologique de l'Encrème ou encore la progression dans le projet de restauration de la zone humide du Lac des Sagnes.

RÉGÉNÉRATION LOW-TECH D'UNE ZONE HUMIDE DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

CONTEXTE

En 2024, le Conservatoire avait réalisé un diagnostic de quelques zones humides du Parc national du Mercantour en vue de leur restauration ou de leur préservation.

FAITS MARQUANTS

À la suite de ce diagnostic, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné et mis en œuvre la restauration d'une zone humide en cœur de Parc. Les travaux ont été réalisés avec des techniques douces, peu invasives et 100 % low-tech, uniquement à partir de matériaux présents sur place... et d'un peu d'huile de coude ! En une semaine, 16 ouvrages low-tech ont été construits sur le drain principal, à l'aide de jeunes mélèzes et de mottes de terre. Leur disposition a été soigneusement pensée pour ralentir le flux, dissiper la force du courant et hydrater au maximum la zone. Cette restauration a également permis de former une vingtaine de personnes à cette technique de régénération des zones humides. Il n'y a plus qu'à attendre la fonte des neiges pour évaluer si les ouvrages résistent à la force du courant et au risque d'érosion.

Secteur : Haute-Ubaye

Partenaires : PN du Mercantour

Intervention : depuis 2024

Salariés référents : Melvyn GUILLOT-JONARD, Lionel QUELIN, Ambre BAXA, Anne-Laure BARTHELEMY



Ouvrages low-tech situés sur le drain principal de la zone humide à restaurer

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DES ALPES-MARITIMES

ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DES ZONES HUMIDES POUR LE SYNDICAT MIXTE INONDATION, AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'EAU (SMIAGE) MARALPIN

CONTEXTE

Le Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE) est un Établissement public territorial de bassin (EPTB) qui porte des missions relatives à la gestion durable de la ressource en eau, à la prévention des inondations et à la gestion des milieux aquatiques. Par transfert ou délégation, il assure le bloc de compétences GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) pour le compte des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) membres. La protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines est une des missions de la GEMAPI. Le SMIAGE souhaite se doter d'une vision globale et homogène des zones humides sur l'ensemble de son territoire et disposer d'une stratégie opérationnelle et hiérarchisée en faveur de ces milieux et de leurs enjeux fonctionnels. C'est ainsi que le projet du Plan de gestion stratégique zones humides (PGSZH) sur le territoire maralpin en coopération entre le SMIAGE et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est né.

FAITS MARQUANTS

La stratégie à bâtir en faveur des zones humides concernera l'ensemble des bassins versants du Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE), à l'exception du territoire de la métropole Nice Côte d'Azur qui réalise par elle-même son propre plan de gestion stratégique des zones humides, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les bassins versants concernés par la stratégie du SMIAGE sont les suivants : Brague, Cagne, Côtiers Est, Côtiers Ouest, Loup, Paillons, Riou de l'Argentière, Roya (partie française), Siagne et Var. Les bassins versants Var, Siagne et Riou de l'Argentière sont à cheval sur les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence.

Secteur : Les bassins versants concernés par la stratégie du SMIAGE (à l'exception de MNCA)

Partenaires : SMIAGE, AERMC, DDTM, Région Sud

Intervention : depuis novembre 2023

Salariée référente : Ambre BAXA



Caractérisation et vérification avec le SMIAGE des zones humides potentielles identifiées dans le Plan de gestion stratégique zones humides



Echange technique autour de la mise en place d'un ouvrage mimétique Castor

Secteur : Bouches-du-Rhône

Partenaires : CD 13, AERMC

Intervention : depuis 2020

Salariée référente : Bénédicte MEFFRE

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé et finalisé en 2019 le complément d'inventaire des zones humides du département des Bouches-du-Rhône. L'inventaire aura permis de localiser, de décrire et de hiérarchiser au total 243 zones humides sur le Département. Le Conservatoire continue de mettre à jour les données cartographiques de localisation et de délimitation de ces zones humides afin d'améliorer la connaissance sur ces milieux naturels précieux. L'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône, intégré dans la Portail des zones humides de la Région, constitue un outil fondamental des politiques de conservation des zones humides et de leur prise en compte dans l'aménagement du territoire. Fort de cette expérience et en valorisant les compétences qu'il a mises en œuvre dans les autres départements de la Région, le Conservatoire propose, depuis 2021, la mise en place d'une animation territoriale en faveur des zones humides dans le département des Bouches-du-Rhône.

FAITS MARQUANTS

La mission d'animation territoriale qui vise à développer et démultiplier les actions volontaristes favorisant la conservation des zones humides, en initiant une réflexion avec les collectivités et les gestionnaires de milieux aquatiques sur la prise en compte et la préservation des zones humides, a permis l'accompagnement et l'émergence de nombreux projets. Les principaux projets concernent, d'une part, l'accompagnement à la réalisation d'un plan de gestion stratégique en faveur des zones humides sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence. Ce projet est porté par le service en charge de la GEMAPI au sein de la direction Grand cycle de l'eau

de la Métropole. D'autre part, à l'ouest des Bouches-du-Rhône, et pour faire suite à la « feuille de route Sel » établie en 2024 et piloté par le Préfet des Bouches-du-Rhône, le Conservatoire a accompagné le Parc naturel régional de Camargue et l'Agence de l'Eau aux premières réflexions pour une préfiguration d'un plan de gestion stratégique du Grand Delta Camarguais.

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris en charge depuis 2014 une mission d'animation territoriale des zones humides. Cette mission a pour but de développer et de démultiplier les actions volontaristes favorisant la conservation de ces espaces naturels fragiles, en engageant une réflexion avec les collectivités et les gestionnaires des milieux aquatiques sur la prise en compte et la préservation de ces milieux. Cette mission d'animation concerne les zones humides identifiées dans le cadre de l'inventaire de Vaucluse, ainsi que les sites remarquables et/ou prioritaires identifiés par la stratégie « milieux humides » du Plan Rhône. Le Conservatoire œuvre ainsi à l'émergence de projets de restauration et de préservation des zones humides sur ce territoire, et accompagne les acteurs et porteurs de projets dans toutes les instances et phases de travail susceptibles d'aboutir à une action.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné les GEMAPIs (gestionnaires des milieux aquatiques et prévention des inondations) à la définition et la mise en œuvre de stratégies de bassins en faveur des zones humides : Grand Avignon, Ouvèze provençale, Lez, Sud-Ouest-Mont Ventoux... Le Conservatoire a également pu mobiliser cette animation territoriale en vue de consolider des actions et projets émergents ou en cours : animation foncière, concertation locale, ingénierie administrative, technique ou financière... Enfin, le Conservatoire a ainsi pu mettre en bonne voie l'émergence d'un nouveau projet de préservation et de restauration fonctionnelle d'une zone humide majeure du territoire : l'Étang de Ruth (Sérignan-du-Comtat). Dans un registre plus transversal, le Conservatoire a pris part au instances et manifestations en lien avec l'aménagement du territoire, la ressource en eau, ou toutes autres thématiques liées aux milieux humides... susceptibles d'améliorer la prise en compte de ces écosystèmes par les acteurs concernés. Le Conservatoire espère encore pouvoir se positionner bientôt de façon plus proactive aux côtés des collectivités, lorsque celles-ci ne souhaitent s'engager effectivement dans les projets, et parvenir ainsi à relancer certaines dynamiques de projets.

Secteur : Vaucluse et axe Rhône (84)

Partenaires : AERMC, CD 84, Région Sud, EDF

Animation : depuis 2014

Salarié référent : Grégoire LANDRU

LES 38 ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE EN COURS ET FINALISÉS



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAINT-GENIEZ

CONTEXTE

La commune de Saint-Geniez (de Dromon) est située dans les Alpes-de-Haute-Provence à 1100 mètres d'altitude en plein cœur de l'UNESCO GEOPARC de Haute-Provence dans le massif montagneux des Monges. Ce projet d'Atlas de la biodiversité communale vise à intervenir plus spécifiquement sur la connaissance des vieilles forêts et la trame de vieux bois, les zones humides du Riou du Jabron en fond de vallée et les habitats agro-pastoraux de montagne qui sont dans cette commune d'une grande diversité et d'une remarquable qualité. Un volet formation est prévu à destination des exploitants agricoles pour reconnaître les espèces d'insectes indicatrices de la qualité des milieux des alpages et des zones humides. Des inventaires complémentaires sont principalement prévus sur les insectes, les oiseaux et la flore.

FAITS MARQUANTS

En cette première année de programme, les inventaires se sont concentrés sur la cartographie des ensembles écologiques et des relevés flore par Julien UGO, expert botaniste. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a également mené les actions suivantes : recherches ciblées sur les coléoptères saproxyliques dans les vieux boisements ; points d'écoute pour les oiseaux ; recherche de l'Azuré de la Sanguisorbe dans les prairies humides (espèce découverte sur la commune en 2014 mais non revue depuis malgré nos investigations). Près de 150 personnes ont participé aux différents événements proposés, que ce soient les inventaires participatifs de jour comme de nuit, les conférences ou les sorties nature.

Secteur : Saint-Geniez
Partenaires : Commune de Saint-Geniez, OFB, ONF, Communauté de communes du Sisteronais-Buëch, SMAVD, UNESCO Géoparc de Haute-Provence, Associations ARPAGE et Les deux Vançons
Intervention : 2025-2028
Salariée référente : Laura GRANATO



Inventaire participatif et découverte des papillons de jour



Animation réalisée dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale de Barbentane par Wendy Whitfield et Cécile Breuil pour la Nuit de la Chauve-souris

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE BARBENTANE

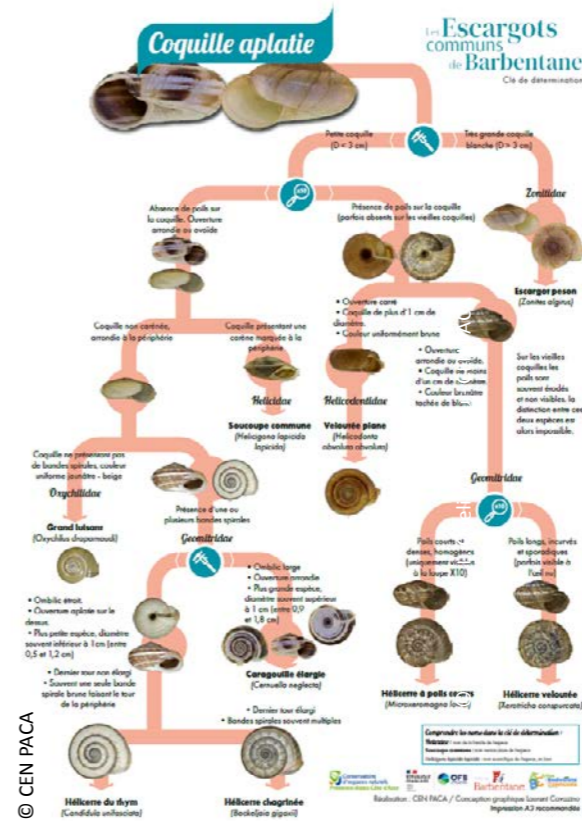
CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Rhône Pays d'Arles ont accompagné la Commune de Barbentane pour la constitution d'un projet d'Atlas de la biodiversité communale déposé en 2024 lors de l'appel à projet de l'Office français pour la biodiversité. La commune a été désignée lauréate en fin d'année 2024. La commune et le Conservatoire sont liés par une coopération pour une durée de trois ans pour la réalisation de ce projet. Le Conservatoire accompagnera la Commune sur la connaissance des chiroptères, de l'entomofaune et de la malacofaune du territoire. Cette commune ayant connu un incendie de grande ampleur en juillet 2022, l'expertise proposée par le Conservatoire fera un focus sur les zones incendiées et accompagnera ainsi la connaissance sur les processus écologiques de résilience du milieu suite à ce type d'évènement.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 fut consacrée à la première année de réalisation d'inventaire naturalistes. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé des prospections de gîtes potentiels pour les chauves-souris. Les résultats intermédiaires

Secteur : Barbentane
Partenaires : Commune de Barbentane, CPIE RPA, ONF
Intervention : depuis 2024
Salariée référente : Bénédicte Meffre



Extrait de la clé de détermination des escargots communs de Barbentane



Première page du livret de présentation des espèces d'escargots communs de Barbentane

font état de cinq nouvelles espèces identifiées pour la commune et de la découverte de huit gîtes accueillant des chauves-souris. Le Conservatoire a eu des échanges techniques pour préserver ces gîtes avec des propriétaires et des agents de la Commune. Le Conservatoire a également réalisé des inventaires malacologiques et entomologiques sur le territoire pour la première année de cet ABC. Le Conservatoire a conçu une clé de détermination des escargots communs de Barbentane, mise à disposition du CPIE Rhône Pays d'Arles pour l'animation d'ateliers intergénérationnels faisant intervenir un binôme constitué de personnes âgées et d'enfants du village. Cet outil sera mis à disposition de tous afin de contribuer au programme de sciences participatives proposé par le Muséum national d'histoire naturelle.

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE MARTIGUES

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la commune de Martigues dans son projet d'Atlas de la biodiversité communale depuis 2023. Ce projet multipartenarial a permis à la commune de mettre en lumière les enjeux liés à la biodiversité présent sur son territoire. Le Conservatoire intervient sur le territoire de longue date, les partenariats avec la Commune sont d'une part en lien avec les sites gérés par le Conservatoire sur son territoire (les sites de l'APPB de Martigues-Ponteau depuis 2009, et la roselière de Boumandariel depuis 2018). Le Conservatoire a accompagné le



Cicindèle des marais *Cylindera paludosa* sur une zone humide nouvellement identifiée sur la commune de Martigues



Plage du Verdon et dune mise en défens où des enjeux entomologiques ont été identifiés lors de l'ABC de Martigues



© B. Meffre - CEN PACA

Inventaire de l'entomofaune nocturne lors d'une animation ouverte au public dans le cadre de l'ABC de Martigues



© B. Meffre - CEN PACA

Animation et explications préalables à l'inventaire participatif des hirondelles et martinets du centre urbain de Sausset-les-Pins réalisé par Delphine Lenôtre

projet d'Atlas de la biodiversité communale sur le volet entomologique et malacologique, un focus fut proposé sur les zones humides et les milieux sableux du territoire.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 est la dernière année de prospections naturalistes prévue dans l'Atlas de la biodiversité communale (ABC). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a restitué le bilan à la Commune de Martigues afin que l'intégration des enjeux soit identifiée dans une cartographie et dans le plan d'actions. Le bilan entomologique et malacologique fait état de plus de 400 arthropodes et mollusques ajoutés à la liste communale grâce à l'ABC, portant à 1 241 taxons le nombre connu dans la Commune.

- Secteur : Martigues
- Partenaires : Commune de Martigues
- Intervention : depuis 2023
- Salariée référente : Bénédicte Meffre

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAUSSET-LES-PINS

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est partenaire de la Commune de Sausset-les-Pins pour la réalisation de son atlas de la biodiversité communale. Le projet, validé depuis la fin d'année 2024, porte sur plusieurs thématiques : la recherche des enjeux liés aux espèces patrimoniales du littoral, la flore, l'entomofaune et l'herpétofaune seront les groupes taxonomiques ciblés ; l'identification de solution fondées sur la nature pour le secteur urbain, avec un focus sur les chauves-souris et la nidification d'hirondelles et de martinets dans ce secteur ; et enfin l'herpétofaune et l'entomofaune sont les groupes ciblés pour les secteurs de garrigues afin d'identifier les enjeux et les actions de gestion du risque incendie favorables à la biodiversité.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé les inventaires floristiques sur le secteur littoral de Sausset-les-Pins, grâce à l'appui de Robin Rolland, administrateur au Conservatoire et résident de la commune. Ces relevés ont pour objectif de préciser, de manière exhaustive, toutes les stations connues sur le littoral saussetois. Ceci a permis un meilleur accompagnement des équipes d'élus et de techniciens de la Commune

- Secteur : Sausset-les-Pins
- Partenaires : Commune de Sausset-les-Pins
- Intervention : depuis 2024
- Salariée référente : Bénédicte Meffre

Inventaire participatif et découverte des papillons de jour

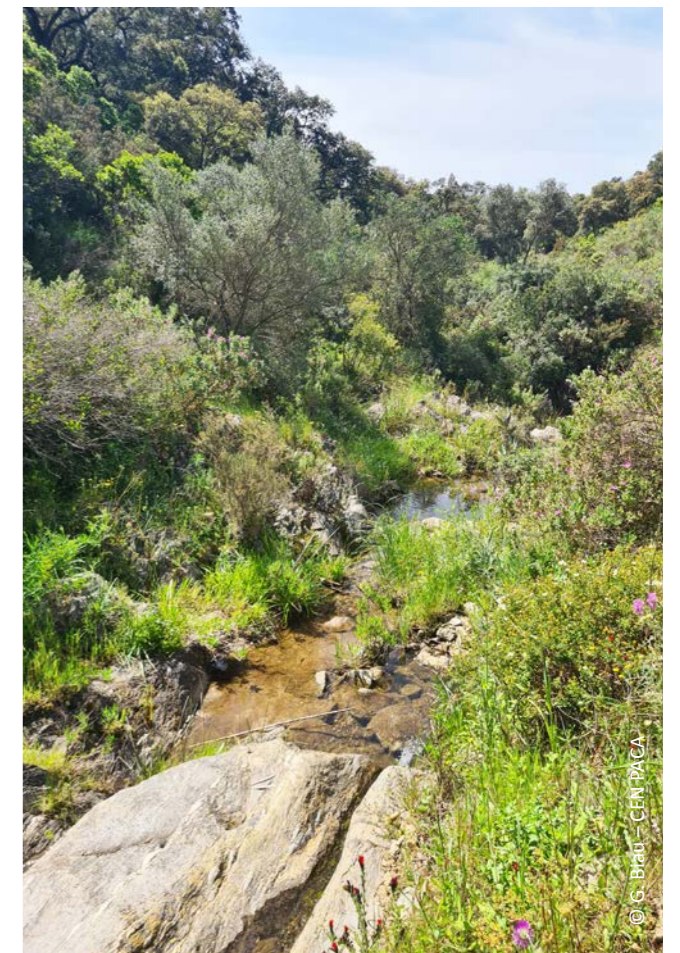
qui ont pu s'y référer pour mettre en œuvre un projet de travaux le long de la route littorale.

Les inventaires chiroptérologiques ont permis d'augmenter la connaissance sur ce groupe car sept nouvelles espèces ont ainsi pu être ajoutées. Le Conservatoire a découvert un gîte à chiroptère sur un bâtiment communal et des recommandations techniques ont pu déjà être discutées avec les services communaux afin de prendre en compte cet enjeu dans leur gestion de ce bâtiment. Les inventaires herpétologiques ont mis en lumière des enjeux sur le Lézard ocellé sur un secteur de la commune où il n'était pas connu. Le Conservatoire a également organisé un inventaire participatif des hirondelles et martinets du secteur urbain, un succès pour cette animation qui a permis à la fois de sensibiliser, d'améliorer la connaissance et de prendre en compte cet enjeu pour les services communaux.

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE BORMES-LES-MIMOSAS (2024-2027)

CONTEXTE

Depuis fin 2024, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a débuté un Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur le territoire de Bormes-les-Mimosas (83), en collaboration avec la Commune et la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce projet est co-financé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et la Commune de Bormes-les-Mimosas.



© S. Briau - CEN PACA

Habitat dans lequel une Cistude d'Europe a été trouvée

Les grands programmes / L'animation et la mobilisation territoriale

Plusieurs cortèges prioritaires sont ciblés dans le cadre de ce projet, dont les reptiles, les chiroptères et les micro-mammifères. Les inventaires se concentrent sur les parcelles communales et celles dont les propriétaires ont donné leur accord pour participer à l'ABC.

Secteur : Bormes-les-Mimosas (83)
Partenaires : Commune de Bormes-les-Mimosas, OFB, ONF, LPO PACA
Intervention : depuis 2024 (ABC 2024-2027)
Salariée référente : Gwenola BIAU

FAITS MARQUANTS

2025 a marqué le début des prospections pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec une première saison d'inventaires sur le cortège herpétologique, qui seront poursuivis en 2026, ainsi qu'un inventaire du cortège chiroptérologique. Pour ce dernier, des gîtes potentiels ont été prospectés et des enregistreurs à ultrasons passifs ont été installés en différents points de la commune potentiellement favorables au cortège durant plusieurs nuits en période estivale. Les résultats de ces inventaires seront analysés par le Conservatoire en 2026. En ce qui concerne les reptiles, plusieurs secteurs intéressants pour des espèces à enjeu comme la Tortue d'Hermann et le Lézard ocellé seront prospectés à nouveau en 2026, et une Cistude d'Europe a été observée dans un vallon où l'espèce n'était pas encore connue a priori. En parallèle, la Ligue pour la protection des oiseaux a assuré plusieurs animations auprès du grand public, dont un camp de prospections naturalistes bénévoles en mai.



Secteur : Métropole Toulon Provence Méditerranée (12 communes)
Partenaires : Métropole, Communes, CBNMed, LPO PACA, FVPPMA, OFB
Intervention : depuis 2024
Salariée référente : Amélie DUVAL

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

CONTEXTE

Depuis 2025, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a débuté un Atlas de la biodiversité métropolitaine (ABM) sur le territoire de la Métropole de Toulon Provence Méditerranée (83), en collaboration avec plusieurs structures. Ce projet est co-financé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et la métropole. Plusieurs cortèges prioritaires sont ciblés dans le cadre de ce projet, et certains sont prospectés par le Conservatoire, à savoir les reptiles, les orthoptères, les coléoptères, les odonates et mollusques. Les inventaires se concentrent sur les parcelles communales et celles dont les propriétaires ont donné leur accord.

FAITS MARQUANTS

Cette première année d'inventaires a permis de découvrir de nouvelles espèces sur le territoire de la métropole et de mettre à jour des données anciennes de répartition : 7 nouvelles espèces de mollusques ont été découvertes et plusieurs espèces de coléoptères psammophiles ont été identifiées. Globalement, ces deux groupes sont souvent méconnus et peu inventoriés. À noter également l'observation de l'Hémidactyle verruqueux sur la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer, déjà connu aux alentours mais jamais sur cette commune. Les inventaires se poursuivront en 2026.

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MONT-VENTOUX (2023-2026)

CONTEXTE

Dans le cadre du nouveau projet d'Atlas de la biodiversité communale porté par le Parc naturel régional du Mont Ventoux sur huit communes du sud Ventoux (2023 -2026), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les partenaires (Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, Groupe Chiroptères de Provence et Ligue pour la protection des oiseaux) accompagnent le Parc en réalisant les inventaires de biodiversité sur le territoire d'étude, la mise en évidence des enjeux de biodiversité et la sensibilisation du public. Le Conservatoire apporte son expertise en entomologie.

Pélobate cultripède observé sur la commune de Méthamis (84)

Secteur : Le Beaucet, Mazan, Méthamis, Mormoiron, Saint-Didier, Saint-Pierre-de-Vassols, Venasque, Villes-sur-Auzon
Partenaires : PNR Mont Ventoux

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 marque la dernière année d'inventaires entomologiques menés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les huit communes ciblées par le programme. Le bilan met en évidence des zones à très forts enjeux pour la conservation des insectes. Ces enjeux sont principalement liés à la préservation de ripisylves et de pelouses sèches. Le programme a permis également de sensibiliser les citoyens par l'animation de sorties nature et d'inventaires participatifs nocturnes, toujours riches pour la connaissance mais également en échanges constructifs.



Atelier reconnaissance des arbres et arbustes par Patrice Van Oye

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE CLAMENSANE

CONTEXTE

Clamensane est une commune rurale des Alpes-de-Haute-Provence de 180 habitants, située à 700 mètres d'altitude dans le massif montagneux des Monges. Le projet d'ABC s'est articulé autour de trois grands axes portant sur la forêt et la trame de vieux bois, l'amélioration des connaissances sur les zones humides et la création de gîtes à chauves-souris dans des bâtiments communaux. Cette dynamique est menée en partenariat avec l'Association Intercommunale de Défense de l'Environnement (AIDE) qui intervient plus particulièrement sur les animations scolaires et le Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes (GRENHA) qui réalise les inventaires des papillons de nuit.

FAITS MARQUANTS

Année de lancement, 2025 a rassemblé près de 135 participants aux événements de mobilisation citoyenne organisés (conférences, inventaires participatifs, chantiers, etc.). L'association AIDE a réalisé quatre interventions scolaires dans la classe unique de la commune autour du thème de l'eau et de la rivière. Cette première année d'inventaire a été riche en découvertes, avec de nouvelles espèces pour le département des Alpes-de-Haute-Provence telles que l'escargot l'Aiguillette bordée *Acicula lineata lineata* ou le coléoptère forestier *Dircea australis*, des espèces patrimoniales comme la Laineuse du prunellier (papillon de nuit), l'Azuré du Serpolet (papillon de jour) ou encore la Loutre. Concernant les chauves-souris, les recherches ont permis d'améliorer la connaissance avec l'ajout de neuf nouvelles espèces et la découverte de gîtes en cœur de village.

Secteur : Clamensane
Partenaires : Commune de Clamensane, OFB, AIDE, GRENHA, ONF, Flore Alpes, Communauté de communes du Sisteronais-Buëch, Réserve géologique de Haute-Provence, UNESCO Géoparc de Haute-Provence, SMAVD
Intervention : 2025-2028
Salariée référente : Laura GRANATO

AUTRES PROJETS NATURE

ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

CONTEXTE

Par le biais d'une convention-cadre, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur collaborent étroitement pour préserver la biodiversité du territoire. En 2018, le Conservatoire a réalisé, avec la participation du Conservatoire botanique méditerranéen et l'appui de la Ligue de protection des oiseaux, un état des lieux de la connaissance naturaliste sur le territoire de la Métropole. Cet état des lieux a permis de définir des enjeux de connaissance et de proposer des inventaires prioritaires à engager. À la suite de cette étude, un programme de prospections visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire métropolitain a été effectué entre 2019 et 2020. Dans la continuité de cette première analyse, le Conservatoire a réalisé en 2021 une étude visant à définir la patrimonialité de la biodiversité faunistique et à hiérarchiser les enjeux de conservation de la faune sur le territoire métropolitain. 2022 et 2023 ont été des années d'information et de mobilisation des acteurs du territoire pour la mise en place d'actions en faveur de la préservation de la nature.

FAITS MARQUANTS

Une convention cadre actualisée est signée entre le Conservatoire et la Métropole Aix-Marseille-Provence depuis décembre 2025. Ce document appuie encore une fois les points de convergence et la volonté de s'inscrire dans un partenariat durable. Cette convention cadre s'est élargie à différents services de la Métropole dont la Direction pilotage du grand cycle de l'eau, la Direction Expertise et médiation environnementale et la Direction des espaces naturels et grands sites de France. Dans le cadre d'une convention de coopération en cours, le Conservatoire a accompagné techniquement deux communes de la métropole, Marseille et Allauch, pour la constitution d'un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale, dans le cadre de l'appel à projet porté par l'Office français pour la biodiversité. La Commune de Fuveau a bénéficié d'un accompagnement technique pour la réalisation d'une cartographie des enjeux identifiés lors d'un précédent ABC et la précision d'un plan d'actions. La dynamique de partenariat a pu faire émerger un projet de coopération entre le Conservatoire et la Métropole pour la structuration de l'action de conservation en faveur des espaces et des espèces du territoire Grand Site de France Concors Sainte-Victoire.

Secteur : Métropole Aix-Marseille Provence
Partenaires : Métropole AMP
Intervention : depuis 2018
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE



Stand de sensibilisation aux enjeux des zones humides lors du forum de la Fête de la nature proposé par la Métropole Aix-Marseille-Provence

PLAN DE GESTION D'UNE PROPRIÉTÉ DE LA FONDATION TERRE DE LIENS : LES GIRAUDIS À FORCALQUIER

CONTEXTE

Depuis quelques années, le Conservatoire souhaite répondre à des besoins et des démarches volontaires de paysans et acteurs du monde agricole qui ont une relation apaisée avec l'ensemble du vivant et qui souhaitent être accompagnés pour connaître et préserver les écosystèmes et la diversité de la faune et de la flore. La Fondation Terre de Liens s'est donnée pour mission « d'acquérir des terres agricoles afin d'installer une nouvelle génération paysanne sur des fermes en agriculture biologique. Ces lieux recréent du lien entre paysans et citoyens, tout en favorisant la biodiversité et le respect des sols ». Dans le cadre de cette politique, Terre de Liens a acquis en 2024 une unité foncière de 55 ha sur la commune de



Silvo-pastoralisme sur le site des Giraudis, Forcalquier (04)

Forcalquier dans le but de conforter l'activité pastorale de deux exploitations (cheptels bovin et caprin). Terre de Liens s'est rapprochée du Conservatoire afin de réaliser un plan de gestion qui intègre à la fois les enjeux écologiques et pastoraux.

FAITS MARQUANTS

Cette propriété correspond en une mosaïque de bois et bosquets très imbriqués avec des pelouses d'affinités supra à méso-méditerranéennes sur un sol superficiel calcaire et marno-calcaire. Elle est pâturée pour partie par des vaches de race galloway et angus conduites en parcs, et pour partie par des chèvres de race commune provençale conduites en gardiennage. C'est avec le CERPAM (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranées), en charge plus spécifiquement du diagnostic pastoral, que le Conservatoire a travaillé sur le plan de gestion du site.

Secteur : Alpes-de-Haute-Provence
Partenaires : Fondation Terre de liens, CERPAM, éleveurs
Intervention : 2024-2025
Salariée référente : Lionel QUELIN

NATUR'ADAPT SUD

CONTEXTE

Le changement climatique est en cours, et ses effets sont de plus en plus perceptibles. Il représente une pression supplémentaire pour les espèces et leurs habitats naturels, notamment dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, particulièrement vulnérable. Face à la rapidité des changements en cours, il devient indispensable de mettre en place des mesures d'adaptation, complémentaires aux actions de réduction des émissions. Dans ce contexte, le projet Natur'Adapt Sud, initié en septembre 2024 et piloté par la Tour du Valat en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a pour objectif d'aider les gestionnaires de treize réserves naturelles de la région à intégrer ces enjeux dans la gestion de leur site. Le Conservatoire accompagne plus particulièrement dix réserves réparties sur cinq des six départements de la région : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse. Il participe également à l'animation du projet au côté de la Tour du Valat, en lien avec Réserves naturelles de France. Chaque réserve est accompagnée par le Conservatoire dans la réalisation d'une analyse climatique, d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation, spécifiques à son site. Les plans d'adaptation comprennent notamment les mesures d'adaptation au changement climatique qui devraient être, par la suite, intégrées aux plans de gestion des réserves naturelles, à mesure de leur renouvellement, et mises en œuvre. Ce projet s'inscrit dans la continuité du LIFE Natur'Adapt (2018-2023) et contribue ainsi au déploiement de la méthodologie Natur'Adapt sur le territoire.



Groupe des participants du projet Natur'Adapt Sud lors de la journée de clôture

Au travers de ce projet, le Conservatoire affirme sa volonté de monter en compétence sur cette thématique, au sein de réserves naturelles qu'il gère, et plus largement de disposer de connaissances et méthodes pour accompagner les gestionnaires d'espaces naturels et les porteurs de programmes de conservation dans la prise en compte des effets du changement climatique.

FAITS MARQUANTS

Initiée en 2024, la démarche s'est poursuivie tout au long de l'année 2025. Sur chaque réserve, un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité au changement climatique a été mené en étroite collaboration avec les équipes gestionnaires et certains acteurs du territoire. Ce travail de prospective a conduit à la rédaction d'un premier livrable, intégrant notamment une analyse climatique et un récit prospectif. À l'issue des diagnostics, les réflexions autour de l'élaboration d'une stratégie d'adaptation de la gestion ont débuté. Ce travail a permis aux gestionnaires de questionner leurs pratiques de gestion à la lumière des résultats des diagnostics et d'identifier des premières pistes d'adaptation afin de mieux intégrer les enjeux liés au changement climatique. Au-delà des livrables produits, la réflexion portée dans le cadre de la démarche est une opportunité, dans chaque réserve et en lien avec sa zone d'interdépendance, de repenser la manière d'aborder la gestion d'un espace naturel et le rôle du gestionnaire dans un contexte de changement global. L'année 2025 a été marquée par deux temps de travail et d'échange, à mi-parcours et à la fin du projet, réunissant la quasi-totalité des participants au projet. Ces rencontres ont permis aux gestionnaires de partager leurs ressentis, leurs doutes et leurs questionnements quant à leur vision de la gestion, tout en travaillant collectivement sur plusieurs étapes clés de la démarche. Enfin, une prolongation de deux mois, jusqu'à fin février 2026, permettra de poursuivre les réflexions sur l'adaptation de la gestion et de finaliser la rédaction d'un second livrable pour chacun des sites.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : Tour du Valat, DREAL PACA, Région Sud, RNF, RNR des Gorges de Daluis, RNN de Sainte-Victoire, RNR du Pourra – Domaine du Ranquet, RNR de l'Ilon, RNN des Coussouls de Crau, RNR de la Poitevine – Regarde-Venir, RNN Ristolles - Mont Viso, RNR des Partias, RNR de Saint Maurin, RNN du Luberon, RNN Plaine des Maures, RNR Tour du Valat, RNN des Marais du Vigueirat, RNN de Camargue
Intervention : 2024-2026
Salariées référentes : Laureen KELLER, Ophélie ABIS, Maëlle GATEL

LA VALORISATION ET LA SENSIBILISATION

Parce qu'il est important d'informer et de sensibiliser les différents publics, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en place de nombreuses actions contribuant à mieux faire connaître le riche patrimoine naturel de la région, mais aussi à faire prendre conscience de la nécessité de le préserver.

87 000
utilisateurs actifs sur
le **site internet** du Conservatoire

4 394
visiteurs à l'**Écomusée de la Crau**
et sur le **sentier de Peau de Meau**

321
animations et activités nature
réalisées par le Conservatoire

1 651
élèves sensibilisés



ACTIVITÉS NATURE



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES



EXPOSITIONS



RAPPORTS D'ÉTUDES



ÉVÉNEMENTS



COLLOQUES

Présence du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur à de nombreux événements régionaux et nationaux :

- Fête de la Nature
- Fête de la Science
- Fréquence Grenouille
- Journée mondiale des zones humides
- Salons des agricultures de Provence
- Festival de la Camargue

La valorisation et communication

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Salariée référente : Irène NZAKOU

LE SITE INTERNET

L'audience du site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur continue d'augmenter fortement avec 87 000 utilisateurs actifs sur l'année 2025 (contre 85 000 en 2024). Les dix pages les plus consultées sont les suivantes : la page d'accueil, l'« Agenda », « Tortue d'Hermann », « Postuler », « L'équipe salariée », « La Vipère d'Orsini », « Le concours photos », « Les sites préservés », « Où nous trouver », « L'Ecomusée de la Crau ». Les internautes utilisent beaucoup plus leur smartphone (47 000 utilisateurs) que l'ordinateur (39 000 utilisateurs). La consultation via la tablette reste stable (1 100).

En 2025, le Conservatoire a publié 46 articles (45 en 2024) dans la rubrique actualités et a enrichi l'agenda de 170 événements (111 en 2024) : sorties, ateliers, chantiers, conférences, expositions, inventaires, réunions locales, événements divers, etc.

LA NEWSLETTER EXTERNE

Adressée aux abonnés souhaitant être informés de nos actions, aux adhérents et aux partenaires du Conservatoire, cette newsletter bimestrielle (2 382 destinataires en moyenne par newsletter) reprend les actualités parues sur le site internet et les réseaux sociaux du Conservatoire. Le taux d'ouverture moyen de la newsletter sur l'année 2025 est de 40 %.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur les réseaux sociaux, le nombre d'abonnés et de visiteurs a nettement progressé. Fin 2025, la page Facebook du Conservatoire compte 8 133 abonnés (7 600 en 2024), son compte Instagram 3 404 abonnés en 2025 (2 550 en 2024), et sa page LinkedIn 4 875 abonnés (2 580 en 2024).

LA PRESSE

En 2025, le Conservatoire a diffusé 11 communiqués de presse (8 en 2024) auprès des médias pour informer et alerter le public sur des sujets d'actualité. Le nombre de retombées médias a augmenté avec 82 articles et productions audiovisuelles dans lesquels le Conservatoire apparaît (77 retombées médias en 2024). Les événements qui ont marqué l'année :

- **Les 50 ans du Conservatoire** (Ici Provence, La Marseillaise, La Provence, JDS, Le Dauphiné Libéré, etc.). Autre fait marquant : la réouverture du Phare de Camarat en juin 2025 (France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nice Matin, Var Matin, Fréquence Sud, Var Actu...).
- **Le concours photos** a continué de bénéficier d'une bonne couverture médias (Chasseur d'images, BFM TV Alpes, Bleu Tomato, Info Saint-Martin). Idem pour **Nature en sCENE** (Chéri FM, La Marseillaise, La Provence).
- **Le soutien de la Fondation du Patrimoine au projet LIFE SOS Criquet de Crau** repris par de nombreux médias (France Inter, France Info, La Marseillaise, etc.).
- **La Liste rouge régionale des papillons de nuit** a fait parler d'elle (La Provence, Radio Maritima, Alpes1, etc.).
- **Les Atlas de la biodiversité régionale** ont fait l'objet de quelques articles (La Provence, Les Petites Affiches Provence-Alpes-Côte d'Azur).
- **Les 20 ans de l'espace naturel sensible de l'Étang Salé de Courthézon** (Ici Vaucluse, Vaucluse Matin)
- **Les nouveaux aménagements destinés à l'accueil du public à l'île Vieille** (Vaucluse Matin)

- **La ligne très haute tension** entre Fos-sur-Mer (13) et Jonquières-Saint-Vincent (30) (Mars actu, Reporterre)
- **L'Obligation réelle environnementale de Valbonne** (Nice Matin, Les Petites affiches, Qui Vive)
- **La création de la Réserve naturelle régionale des Baronnies orientales** (Le Dauphiné Libéré, RAM05)
- Enfin, les interventions régulières de **Gilles Blanc**, chargé de mission au Pôle Vaucluse, à l'antenne de la radio Ici Vaucluse, ont contribué à la visibilité du Conservatoire dans les médias (une quinzaine de retombées).



LE BULLETIN D'INFORMATIONS GARRIGUES

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels a publié ses traditionnels supports de communication, dont le **Bulletin d'information Garrigues** : édité deux fois par an (juin et décembre), imprimé à 4 000 exemplaires au total et mise en ligne sur notre site internet, il présente aux lecteurs les actions menées par le Conservatoire en étroite collaboration avec ses partenaires pour la préservation de la nature. Chaque numéro aborde des thématiques différentes mettant en lumière les espèces et sites naturels de notre région.



LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS NATURE

Diffusée deux fois par an (juin et décembre) aux adhérents et partenaires, mais aussi lors de manifestations grand public, la brochure des activités nature a été imprimée à 9 000 exemplaires au total. Ce programme, mis en ligne sur notre site internet sous format PDF et reporté dans la rubrique « Agenda », propose des sorties de qualité à ceux qui souhaitent découvrir la nature du territoire. Pour plus de visibilité, ce programme est aussi intégré aux réseaux sociaux du Conservatoire et à la plateforme APIDAE, 1^{er} réseau national d'informations touristiques.

DYNAMIQUE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Salariée référente : Emeline Pujolas



Célébration des 50 ans du CEN PACA sur le site de la Petite Camargue (13)

L'année 2025 marque une étape majeure pour la vie associative du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la fois par la célébration de ses 50 ans d'existence et par l'aboutissement d'un cycle de structuration et de montée en puissance de la vie associative engagé depuis 2023. Cette dynamique s'est traduite par une mobilisation accrue des adhérents et bénévoles, un renforcement des temps de rencontre et une meilleure visibilité de l'engagement citoyen au cœur des projets associatifs.

LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

En 2025, le réseau des adhérents du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi sa dynamique de croissance. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur comptait **832 adhérents** en fin d'année, contre 599 en 2023, témoignant d'un intérêt croissant pour ses missions et ses actions.

Les événements liés aux 50 ans du Conservatoire ont constitué un levier fort pour l'adhésion, en renforçant la visibilité de l'association et en favorisant l'accueil de nouveaux membres lors des temps conviviaux, des sorties nature et des manifestations ouvertes au public.

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

En 2025, 389 bénévoles ont contribué activement aux actions du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentant 15 249 heures de bénévolat. Leur engagement s'est exprimé à travers une grande diversité de missions :

- Participation aux suivis naturalistes (inventaires, Atlas de la biodiversité communale)
- Partage de la connaissance (saisie dans Hélix)
- Implication dans des chantiers nature (restauration de milieux, lutte contre les espèces exotiques envahissantes)
- Appui aux animations et événements grand public

- Contribution à la communication (photographie, vidéo, graphisme)
 - Participation à la gouvernance associative
- Par leur présence et leur engagement tout au long des événements du cinquantenaire, les bénévoles ont été moteur de la réussite de cette année anniversaire et de l'esprit collectif qui l'a portée.

PERSPECTIVES 2025

Les enseignements issus de l'enquête « Vie associative 2025 » et de l'année « anniversaire » font apparaître plusieurs axes de consolidation et de développement : renforcement des formations naturalistes, meilleure lisibilité des possibilités d'engagement bénévole, rajeunissement des profils et réduction des disparités territoriales.

Forte de la dynamique impulsée par les 50 ans, la vie associative du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur aborde les prochaines années avec des bases solides, affirmant plus que jamais le rôle central de l'engagement citoyen dans la mise en œuvre de ses missions de conservation.

L'année 2025 a également été marquée par l'émergence de nouvelles dynamiques partenariales en lien étroit avec la vie associative du Conservatoire. Le développement de collaborations avec des acteurs issus de champs complémentaires à ceux de la conservation, tels que l'Hôpital du Pays Salonais, la Fédération française de Randonnée des Bouches-du-Rhône ou l'Institut pour la Forêt, témoigne d'une volonté affirmée d'ouvrir la vie associative à de nouveaux publics et de croiser les regards autour des enjeux de biodiversité, de santé, de bien-être et de gestion durable des territoires.

Ces partenariats ont permis de coconstruire des actions associant sensibilisation, participation citoyenne et valorisation des espaces naturels, tout en renforçant l'ancrage territorial du Conservatoire. Ils constituent des leviers prometteurs pour renouveler les formes d'engagement bénévole, diversifier les publics impliqués et inscrire la vie associative dans une dynamique d'ouverture et de coopération renforcée.

LES ÉVÉNEMENTS PHARES

LES 50 ANS DU CONSERVATOIRE

L'année 2025 a été marquée par une programmation exceptionnelle célébrant les 50 ans du Conservatoire, déployée sur l'ensemble du territoire régional. De nombreux événements ont permis de réunir adhérents, bénévoles, salariés, partenaires et citoyens autour de sorties nature, animations, ateliers participatifs et temps conviviaux. Parmi eux :

- La Petite Camargue en fête (13)
- Les célébrations au Cap Camarat et au Cap Taillat (83)
- La fête de Valescure (84)
- L'inauguration du site de La Roche au Lauzet-Ubaye (04)
- La journée de sensibilisation et de lutte contre la Berce du Caucase à Andon (06)
- La fête « Sacrée Méouge » dans les Hautes-Alpes, associant naissance d'une Réserve naturelle régionale et célébration du cinquantenaire.

Ces temps forts ont favorisé la rencontre entre bénévoles, salariés, partenaires et habitants, contribuant à renforcer le sentiment d'appartenance au réseau du Conservatoire.

ZOOM SUR NATURE EN SCENE

Salariée référente : Emeline PUJOLAS

Initié en 2024, Nature en sCENE est l'évènement régional annuel du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ouvert à toutes et à tous, libre et gratuit, cet événement, devenu un véritable temps fort pour l'association, est l'occasion d'éveiller les consciences tout en mettant en valeur le travail collectif mené pour préserver la biodiversité.

La 2^e édition de Nature en sCENE, organisée le 4 octobre 2025 à Saint-Paul-lez-Durance, a constitué le temps fort emblématique de l'année « anniversaire » du Conservatoire. L'évènement a rassemblé environ 500 visiteurs, mobilisant 26 bénévoles, 41 salariés et 14 partenaires, parmi lesquels des collectivités, des associations naturalistes, des acteurs institutionnels et des partenaires techniques. Tout au long de la journée, le public a pu découvrir les actions du Conservatoire et de ses partenaires à travers des stands associatifs, des animations naturalistes, des ateliers participatifs, des conférences, des sorties de terrain et des expositions, favorisant les échanges entre adhérents, bénévoles, professionnels et citoyens. La journée s'est conclue par un temps institutionnel fort, marqué par des prises de parole conjointes du président du Conservatoire, du président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, du directeur de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et du maire de Saint-Paul-lez-Durance, soulignant l'importance du réseau des Conservatoires et de l'engagement collectif en faveur de la biodiversité. Ce moment s'est prolongé par un apéritif dînatoire convivial, favorisant les échanges informels entre participants et clôturant l'évènement dans un esprit de partage et de célébration.



ZOOM SUR LE CONCOURS PHOTO « ÉMERVEILLER POUR SENSIBILISER »

Salariée référente : Emeline PUJOLAS

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur organise depuis 2023 un concours photo dédié à la nature. Plus qu'un simple concours, cet événement incarne une invitation à contempler et à célébrer la beauté de notre patrimoine naturel régional. Parce que photographier la nature, c'est avant tout la respecter, ce concours met un point d'honneur à valoriser une approche éthique de la photographie animalière et paysagère. Ici, pas d'appâts, pas de dérangement, pas de mise en scène artificielle : simplement la beauté à l'état brut du Vivant, captée dans son état le plus authentique.

FAITS MARQUANTS

Ouvert du 1^{er} avril au 31 mai 2025, le concours photo avait pour thème « 50 Hommages au Sauvage » en écho aux 50 ans du Conservatoire. Cette édition parrainée par David Tatin, photographe professionnel, a connu une participation particulièrement dynamique, avec 317 participants (1 245 photos reçues). Véritable outil de mobilisation citoyenne, il a permis de valoriser le regard porté par les adhérents, bénévoles et citoyens sur le vivant. Les photographies primées ont été mises à l'honneur lors de Nature en sCENE, contribuant à renforcer la visibilité des actions du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et à sensibiliser un large public à la richesse de la biodiversité régionale.

PRIMÉS 2025

Catégorie pro 1 ^{er} prix : Lucian Métiver	Paysage ou flore : 1 ^{er} prix Laurent Delfabbro
Catégorie jeune amateur 1 ^{er} prix : Lubin Godin	Mammifères : 1 ^{er} prix Arnaud Lechvien
Catégorie adulte amateur Oiseaux : 1 ^{er} prix Julie Cabri	Catégorie coup de cœur du public Jeune : Charline Tacussel
Entomofaune : 1 ^{er} prix Nicolas Bastide	Adulte amateur : Corinne Simons
Herpétofaune : 1 ^{er} prix Paulin Marcier	Adulte amateur : Sylvain Fadda

ZOOM SUR LA 49^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONTEXTE

La 49^e Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est tenue au Cagnet-des-Maures en 2025 dans un esprit à la fois statutaire et festif, en lien avec la célébration du cinquantenaire. Elle a rassemblé près de 50 adhérents, autour de temps institutionnels, de sorties nature et de moments conviviaux.

Cette assemblée a été marquée par un renouvellement significatif de la gouvernance, avec l'élection de sept nouveaux administrateurs, renforçant la diversité des profils et des compétences au sein du Conseil d'administration et témoignant de la vitalité démocratique de l'association.



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS NATURE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur propose tout au long de l'année une large palette d'activités permettant au public de s'impliquer concrètement dans la préservation de la biodiversité. Sorties nature, chantiers nature, prospections naturalistes, conférences, ateliers, expositions rythment ainsi la vie associative et territoriale.

ZOOM SUR L'ANIMATION DE STANDS

L'animation de stands lors d'évènements locaux, départementaux et régionaux a constitué un autre volet important de l'engagement associatif en 2025. Les bénévoles et salariés ont assuré une représentation active du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors de manifestations grand public, de forums associatifs et d'évènements partenaires.

- Ces temps ont permis de :
- Présenter les missions et actions du Conservatoire
 - Échanger avec des publics variés
 - Recruter de nouveaux adhérents et bénévoles
 - Renforcer les liens avec les partenaires institutionnels et associatifs



ÉCOMUSÉE DE LA CRAU

Salariée référente : Audrey HOPPENOT, Delphine LENÔTRE

CONTEXTE

Dans les Bouches-du-Rhône, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est cogestionnaire avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau. En 1987, afin de sensibiliser le public à la protection de cette steppe méditerranéenne unique en Europe, l'Écomusée de la Crau est créé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec la mairie de Saint-Martin-de-Crau, propriétaire des locaux. Par ailleurs, l'Écomusée de la Crau est également la porte d'entrée pour les visiteurs qui souhaitent se rendre sur le sentier d'interprétation de Peau de Meau, situé au cœur de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau. Jalonné de 15 panneaux d'interprétation sur un parcours de 4,7 km, il permet au visiteur de découvrir les richesses naturelles et les traditions de cette steppe méditerranéenne unique en France : sa géologie, sa faune rare et protégée, sa flore et son histoire intimement liée au pastoralisme multiséculaire.

FAITS MARQUANTS

En 2025, l'Écomusée de la Crau a enregistré une fréquentation de 2 323 visiteurs, contre 2 858 en 2024. Si la fréquentation des groupes scolaires et des visites guidées se maintiennent, on note une baisse importante de la fréquentation des individuels (400 visiteurs de moins qu'en 2025). Ce constat montre qu'une programmation d'animations et de visites guidées de qualité est très importante pour faire vivre l'établissement.

La diminution de la fréquentation des visiteurs individuels en 2025 peut s'expliquer en partie par des contraintes organisationnelles ponctuelles, liées à une période d'indisponibilité au sein de l'équipe. Cette situation a pu limiter temporairement la mise en œuvre et la visibilité de certaines actions de communication et d'animation, pourtant essentielles à l'attractivité de l'équipement. La fréquentation des groupes scolaires et des visites guidées, programmées en amont, est quant à elle restée stable.

À noter, la création d'une page Instagram pour la Réserve naturelle des coussouls de Crau : @mn_coussoulsdecrau

QUELQUES CHIFFRES

2 323
visiteurs à l'Écomusée de la Crau

1 379
individuels

703
scolaires

144
participants à des visites guidées à l'Écomusée

557
participants à des visites guidées sur la Réserve naturelle des coussouls de Crau

2 071
visiteurs sur la Réserve naturelle des coussouls de Crau

11
stands événementiels pour

6 832 visiteurs

3 expositions temporaires,
plus de **200** publications
sur les médias sociaux, plus de
100 000 vues sur nos
publications et près de **2 800**
abonnés à la page Facebook
« Écomusée de la Crau – Réserve
naturelle des coussouls de Crau »
« Écomusée de la Crau – Réserve
naturelle des coussouls de Crau »



LES PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'ANNÉE

PLANS DE GESTION

Plan de gestion des plans d'eau de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) 2025-2035. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parc naturel régional du Luberon, Durance Luberon Verdon Agglomération, Ville de Manosque. 2025.

Plan de gestion du site des Saquèdes (Sainte-Maxime 83), 2026-2035. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 2025. Le Cannet-des-Maures. 61 p. + annexes.

RAPPORTS D'ÉTUDE ET D'EXPERTISE

Recherche de colonies de chauves-souris arboricoles dans le site Natura 2000 de Vachères (04). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, S. Le Lez. 2025. Peipin. 16 p.

Diagnostic prospectif de vulnérabilité et d'opportunité au changement climatique – Réserve naturelle géologique du Luberon. Projet Natur'Adapt Sud : Adaptation de la gestion des réserves naturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur au changement climatique. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Keller & M. Gatel. 2025. 41 p.

Plan d'adaptation de la gestion au changement climatique – Réserve naturelle géologique du Luberon. Projet Natur'Adapt Sud : Adaptation de la gestion des réserves naturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur au changement climatique. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Keller, O. Abis, M. Gatel, N. Nojaroff & S. Legal. 2026. 26 p.

Diagnostic prospectif de vulnérabilité et d'opportunité au changement climatique – Réserve naturelle régionale des Partias. Projet Natur'Adapt Sud : Adaptation de la gestion des réserves naturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur au changement climatique. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Gatel. 2025. 44 p.

État de la connaissance des mollusques continentaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Marmier, J. Delauge & L. Keller. 2026. Aix-en-Provence. 66 p.

État de la connaissance naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Invertébrés continentaux. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, T. Morra & R. Gilardet. 2026. 101 p.

Bilan du programme STOC-EPS en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Tendances, statuts des espèces et indicateurs de biodiversité pour la période 2001–2025. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, C. Charbonneau. 2026. Aix-en-Provence. 56 p.

Suivi des effets du pâturage sur les papillons de jour du PNR du Queyras 2023–2025 (05). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Guillot-Jonard. 2025. Sisteron. 24 p.

Suivi des effets du pâturage sur les orthoptères dans le Parc naturel régional du Queyras – Bilan de la session 1 (2023–2024). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, S. Bence & M. Guillot-Jonard. 2025. Sisteron. 18 p. + annexes.

Le Vignal : Accompagnement à la création d'une exploitation maraîchère (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Marmier. 2025. Aix-en-Provence. 18 p. + annexes.

Évaluation finale 2015–2024 – Plan National d'Actions en faveur du Vautour percnoptère – Sud-Est. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, C. Ponchon. 2025. Saint-Martin-de-Crau. 72 p. + annexes.

Suivi des chiroptères par l'acoustique (SMBAT) sur le parc éolien d'Artigues-Ollières. Section B – 2025 (83). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 2025. Peipin. 35 p.

Évaluation des arrêts programmés des machines sur le parc éolien d'Artigues-Ollières – Section C (Var). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 2025. Peipin. 27 p.

Étude et priorisation des zones humides classées Espaces naturels sensibles du département des Alpes-de-Haute-Provence. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 2025.

Atlas de la biodiversité communale du Tignet et de Peymeinade (06). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier, U. Schumpp, F. Buralli, F. Plault & O. Hadj-Bachir. 2025. Antibes. 81 p. + annexes.

Compte-rendu du chantier de prospection de la Berce du Caucase à Andon, Valderoure et Séranon. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier. 2025. Antibes. 11 p. + annexes.

Compte-rendu du chantier d'arrachage de la Berce du Caucase à Lucéram. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier. 2025. Antibes. 5 p.

Connaissance, gestion et valorisation d'espaces naturels du département des Alpes-Maritimes. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, L. Chevallier. 2025. Antibes. 15 p.

Inventaire de la biodiversité du site de l'INRAE Sophia-Antipolis à Biot. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, U. Schumpp & L. Chevallier. 2025. Antibes. 22 p. + annexes.

Le Vignal : accompagnement à la création d'une exploitation maraîchère dans les Alpes-Maritimes. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, U. Schumpp & L. Chevallier. 2025. Antibes. 23 p. + annexes.

Plan de gestion stratégique des zones humides du Syndicat Mixte Inondation, Aménagement et Gestion de l'Eau (SMIAGE) Maralpin. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Syndicat Mixte Inondation, Aménagement et Gestion de l'Eau (SMIAGE) Maralpin, A. Baxa & V. Bouad. 2025. Antibes. 150 p. + annexes.

Suivi du niveau d'humidité du sol selon l'indicateur I01 Rhoméo sur 11 zones humides, dont l'état zéro de la Cayolle avant restauration dans le Parc national du Mercantour. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, A. Baxa. 2025. Antibes. 43 p. + annexes.

Évaluation des enjeux liés aux zones humides sur les gaudres d'Aureille et du Mas Neuf à Aureille et Mouriers (13). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, B. Meffre & T. Favier. 2025. Aix-en-Provence. 30 p.

Carte de sensibilité Tortue d'Hermann 2025 (Var). Note méthodologique. Plan national d'actions en faveur de la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, J. Celse, V. Mariani, G. Biau, G. Astruc, J.-M. Ballouard, S. Caron & A. Catard. 2025. Le Cannet-des-Maures. 15 p.

Projets d'aménagement et Tortue d'Hermann. Guide de prise en compte de l'espèce. Plan national d'actions en faveur de la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, J. Celse, G. Biau, J.-M. Ballouard, S. Caron, A. Catard & D. Guicheteau. Le Cannet-des-Maures. 75 p.

Projets agricoles et Tortue d'Hermann. Guide de prise en compte de l'espèce. Plan national d'actions en faveur de la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, J. Celse, G. Biau, J.-M. Ballouard, S. Caron, A. Catard & D. Guicheteau. Le Cannet-des-Maures. 76 p.

Travaux forestiers et Tortue d'Hermann. Guide de prise en compte de l'espèce. Plan national d'actions en faveur de la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, J. Celse, G. Biau, J.-M. Ballouard, S. Caron, A. Catard & D. Guicheteau. Le Cannet-des-Maures. 82 p.

Diagnostic Tortue d'Hermann, Le Défens Vieux Occidental, Lorgues (83). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, J. Celse. Le Cannet-des-Maures. 27 p.

Conservation de l'Hirondelle rustique, Château des Bertrands. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, J. Celse & A. Charbonneau. Le Cannet-des-Maures. 17 p.

Stratégie de lutte contre les espèces végétales envahissantes des sites liés aux mesures compensatoires des Combes Jauffret (Ramatuella, Var) – 2026-2032. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 2025. Le Cannet-des-Maures. 85 p.

Bilan de gestion 2025. Château du Galoupet (La Londe-les-Maures, 83). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, A. Charbonneau, H. Camoin & U. Schumpp. 2025. Le Cannet-des-Maures. 43 p.

Suivi de la Petite massette *Typha minima* sur des sites de recharge sédimentaire entre Cadenet et Malmemort (Vaucluse). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, S. Dérout. 2025. Sablet. 25 p. + annexes.

Suivi de la Garidelle fausse-nigelle – Espace naturel sensible « La Garrigue – Mérindol ». Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, S. Dérout. 2025. Sablet. 13 p.

Suivi du Léopard ocellé – Espace naturel sensible « La Garrigue – Mérindol ». Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, S. Dérout. 2025. Sablet. 8 p. + annexes.

Suivi des espèces exotiques envahissantes du terrain de manœuvre des Aglanets. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, S. Dérout. 2025. Sablet. 9 p. + annexes.

Suivis naturalistes (odonates et espèces exotiques envahissantes) après travaux (Confortement par épis de la Durance – Mesure compensatoire n° 2 « Restauration de la roselière de l'Isle de la Barthelette »). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, G. Blanc & S. Dérout. 2025. Sablet. 17 p. + annexes.

Suivi de la flore patrimoniale de l'ENS « Les mares de la Pavouyère ». Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, S. Dérout. 2025. Sablet. 11 p. + annexes.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

Determinants of habitat suitability models transferability across geographically disjunct populations: Insights from *Vipera ursinii ursinii*. 2021. Cerasoli F., Besnard A., Marchand M.-A., D'Alessandro P., Lennella M. and Biondi M. Ecology and Evolution. 2021. 11:3991–4011.

AFFICHES/ATLAS/NEWSLETTERS/PANNEAUX/WEB

Affiche résultats de l'inventaire de la biodiversité de l'INRAE Sophia-Antipolis (06). 2025. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustration Schumpp U. Antibes.

Livret grand public ABC du Tignet et de Peymeinade (06). 2025. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustration Schumpp U. Antibes. 36 p.

LE RAPPORT DE GESTION

LE BILAN FINANCIER 2025

Après plusieurs années de résultat excédentaire, l'exercice 2025 fait apparaître un déficit significatif dû en partie à la prestation externe d'un directeur de transition et au dénouement défavorable d'un litige prud'homal.

Le volume d'heures travaillées en 2025 atteint 62 équivalents temps plein (97 677 heures), ce qui correspond à une augmentation du volume d'activité de 4,60 %.

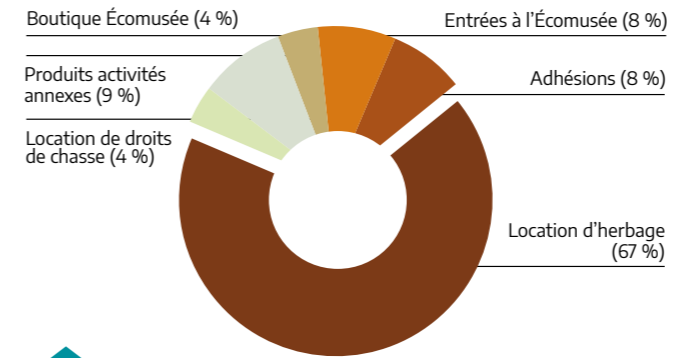
Les produits d'exploitation du Conservatoire diminuent de 27,14 % en 2025 par rapport à 2024 qui, pour mémoire, était favorablement impacté par l'attribution du Fonds Vert.

L'absence de charges financières confirme et illustre une gestion maîtrisée de la trésorerie.

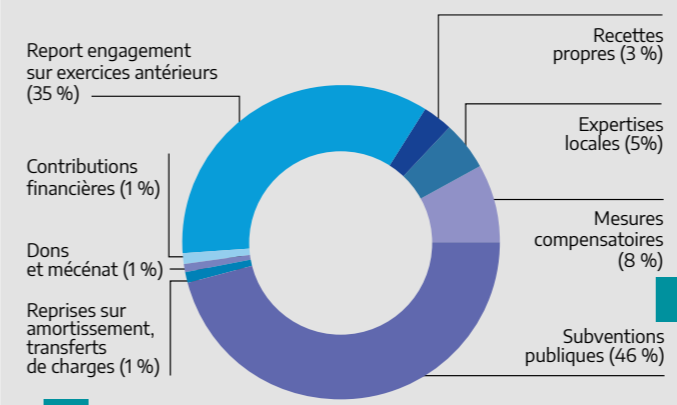
Budget de fonctionnement du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2025 arrêté au 21 mars 2026

PRODUITS	2025	2024
Recettes propres	160 031 €	155 430 €
Expertises locales	237 398 €	157 203 €
Mesures compensatoires	399 805 €	516 292 €
Subventions publiques	2 318 460 €	5 294 208 €
Reprises sur amortissements, transfert de charges	9 581 €	131 272 €
Report engagement sur exercices antérieurs	43 811 €	48 047 €
Dons et mécénat	49 640 €	60 251 €
Report engagement sur exercices antérieurs	1 843 075 €	584 207 €
TOTAL des PRODUITS	5 061 801 €	6 946 910 €
CHARGES	2025	2024
Charges de personnel	3 163 372 €	3 088 701 €
Achats de marchandises et sous-traitance	1 463 093 €	1 044 621 €
Impôts et taxes (sauf taxes assises sur les salaires)	58 933 €	45 175 €
Dotation aux amortissements	140 662 €	147 099 €
Dotation aux provisions pour risques et charges	0,00 €	5 877 €
Autres charges	10 326 €	1 213 €
Engagements à réaliser (fonds dédiés)	331 201 €	2 663 445 €
TOTAL des CHARGES	5 167 587 €	6 996 131 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	-105 786 €	-49 221 €
Produits financiers	8 308 €	14 870 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €
RESULTAT FINANCIER	8 308 €	14 870 €
Quote-part subventions d'investissement	0,00 €	43 267 €
Produits exceptionnels	0,00 €	7 091 €
Charges exceptionnelles	71 500 €	1 222 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-71 500 €	49 136 €
Participation des salariés	-2 869 €	0,00 €
Impôt sur les sociétés	-1 785 €	-12 464 €
RESULTAT	-173 633 €	2 320 €

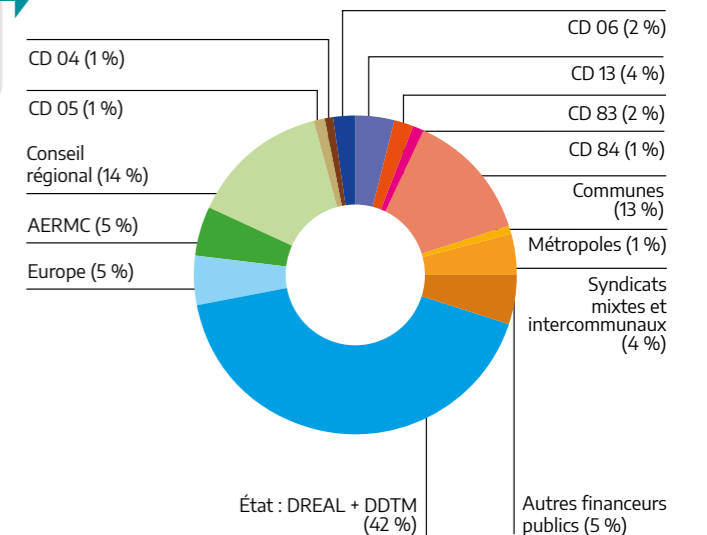
RECETTES PROPRES DU CEN PACA



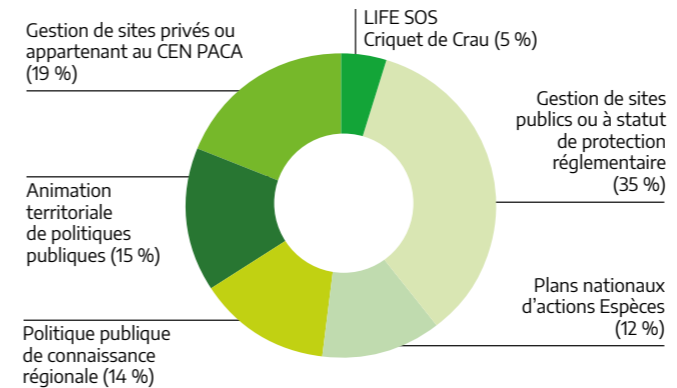
LES RECETTES



ORIGINE DES RECETTES PAR FINANCEUR



À QUOI SERVENT LES SUBVENTIONS PUBLIQUES



Plus des trois quarts des ressources du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur proviennent de subventions attribuées par de nombreux organismes publics (plus de 70 origines différentes) sur la base de projets proposés par le Conservatoire. **Ces subventions servent pour plus de 81 % d'entre elles à accompagner les politiques publiques de conservation de la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur**, telles que :

- la gestion des sites publics protégés (Réserves naturelles nationales et régionales, sites du Conservatoire du littoral, Espaces naturels sensibles, Arrêtés préfectoraux de protection de biotope) ;
- la gestion des espèces à responsabilité nationale, notamment l'animation de dix Plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées ou leur déclinaison régionale ;
- la contribution à l'animation des politiques publiques régionales de la connaissance naturaliste (administration/animation de SILENE, secrétariat des ZNIEFF, STOC-EPS...) ;
- l'animation territoriale des politiques en faveur des zones humides et du Plan Rhône-Saône ;
- l'accompagnement de collectivités territoriales et locales et d'établissements publics dans l'élaboration de leur stratégie d'amélioration de la connaissance et de la préservation de la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, Plans de gestion stratégique « Zones humides », stratégie « biodiversité territoriale », etc.) ;
- la participation à plusieurs programmes européens (LIFE).

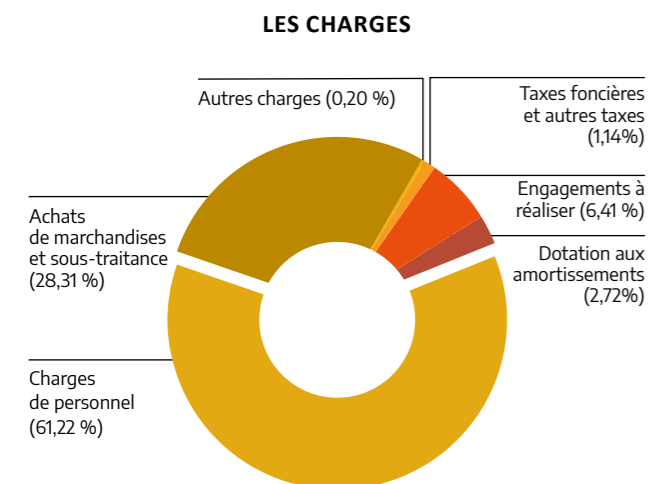
La part des subventions publiques attribuées au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour contribuer à la mise en œuvre de ses actions conservatoires propres (gestion de sites privés et de l'Écomusée de la Crau, actions de communication...) représente 19 % des subventions reçues.

LES CHARGES

Les charges de personnel constituent la majorité des charges en fonctionnement du Conservatoire (61 %). Les achats de fournitures et de prestations externes augmentent par rapport à 2024 (+ 40 %).

LE RÉSULTAT

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise un exercice déficitaire correspondant à 3,4 % des produits d'exploitation (- 173 633 €) qui est dû en partie à la prestation externe d'un directeur de transition et au dénouement défavorable d'un litige prud'homal.



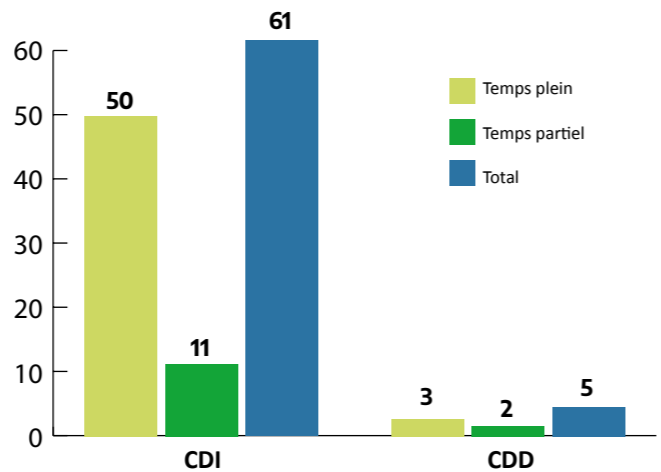
LES RESSOURCES HUMAINES

LES SALARIÉS

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes Côte d'Azur a employé 79 personnes (38 hommes et 41 femmes) sur l'année.

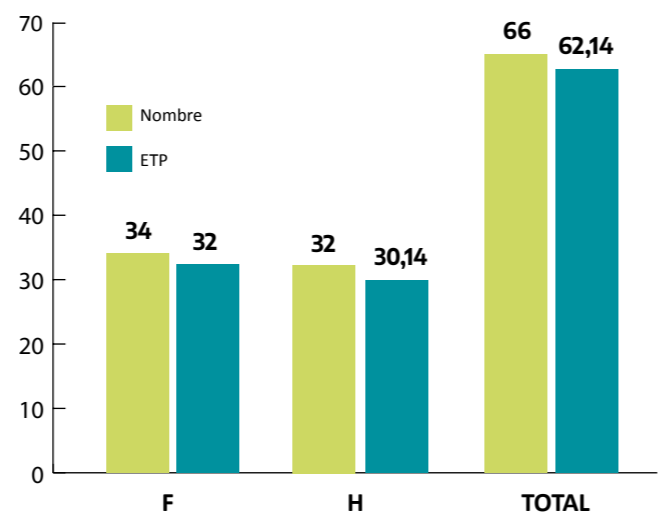
Au 31 décembre 2025, l'effectif comptait 61 salariés en CDI et 5 en CDD représentant 62 ETP.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CONTRAT AU 31/12/2025

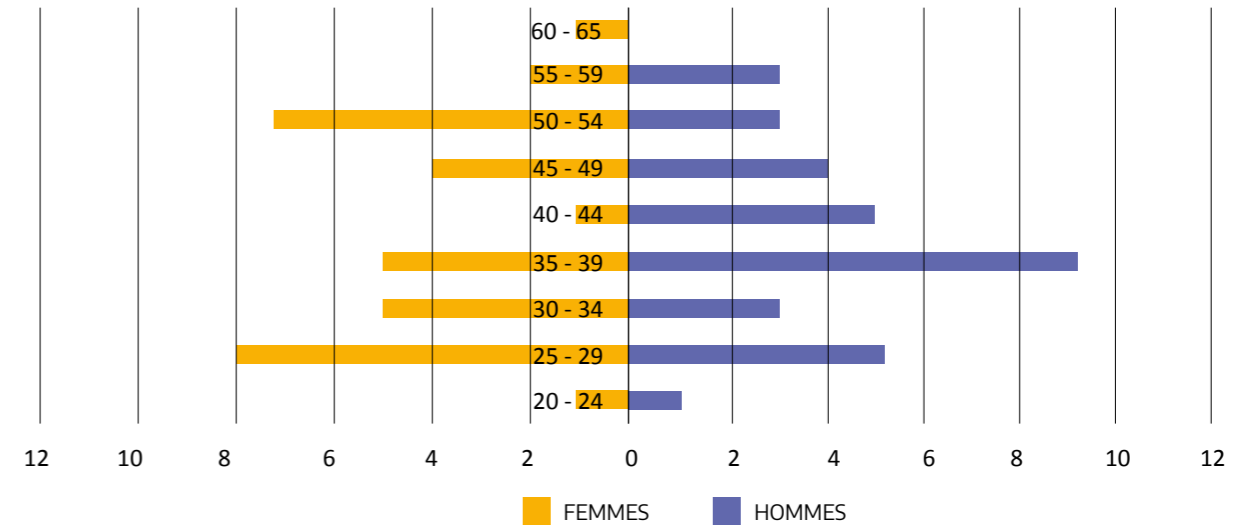


10 salariés (7 femmes, 3 hommes) ont choisi de travailler à temps partiel pour convenance personnelle ou dans le cadre d'un congé parental d'éducation.

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE au 31/12/2025



PYRAMIDE DES AGES AU 31/12/2025



L'âge moyen au sein de la structure est de 40,12 ans :

- Âge moyen des femmes (33) : 40,21 ans
- Âge moyen des hommes (34) : 40,03 ans

L'association Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) déclare au 27 février 2026, un index d'égalité professionnelle de 100/100 se déclinant comme suit :

- Indicateur relatif à l'écart de rémunération : 40
- Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles : 35
- Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15
- Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 10

Résultat final sur 100 points : 100

Journée administrateurs/salariés à Volonne (04), 27 février 2025



LES BÉNÉVOLES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur peut compter sur un réseau de bénévoles actifs pour réaliser chantiers, comptages, suivis et autres actions. En 2025, le bénévolat a représenté à minima 2 178 jours, l'équivalent de 9,5 ETP répartis comme suit par Pôle :

- 242 jours pour le Pôle Alpes du Sud (départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes)
- 823 jours pour le Pôle Biodiversité régionale
- 346 jours pour le Pôle Bouches-du-Rhône
- 137 jours pour le Pôle Var
- 81 jours pour le Pôle Vaucluse
- 106 jours pour le Pôle Alpes-Maritimes
- 443 jours pour le Pôle d'Aix-en-Provence

LES PARTENAIRES

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre • Istres • Jouques • La Croix-Valmer • La Garde-Freinet • La Môle • La Motte-du-Caire • La Palud-sur-Verdon • La Roquebrussanne • La Verdrière • Le Cannet-des-Maures • Le Lauzet-Ubaye • Le Luc-en-Provence • Le Muy • Le Rousset • Le Thoronet • Le Tignet • Roussillon • Les Adrets de l'Estérel • Les Mayons • Lucéram • Mallemoisson • Mallemort • Mandelieu-la-Napoule • Marseille • Martigues • Mérindol • Métropole Aix-Marseille-Provence • Métropole Nice Côte d'Azur • Métropole Toulon Provence Méditerranée • Miramas • Mondragon • Montauroux • Montclar • Monteux • Mormoiron • Mouans-Sartoux • Névache • Nice • Noyers-sur-Jabron • Oppède • Orange • Peymeinade • Peyrolles-en-Provence • Port-Saint-Louis-du-Rhône • Principauté de Monaco • Pontevès • Provence-Alpes-Agglomération • Ramatuelle • Reillanne • Roquefort-les-Pins • Saint-André-d'Embrun • Saint-Cézaire-sur-Siagne • Saint-Chamas • Saint-Geniez • Saint-Jeannet • Saint-Laurent-du-Cros • Saint-Martin-de-Crau • Saint-Paul-de-Vence • Saint-Paul-lez-Durance • Saint-Pierre-Avez • Saint-Raphaël • Saint-Saturnin-lès-Avignon • Saint-Vincent-sur-Jabron • Sainte-Maxime • Salon-de-Provence • Saumane-de-Vaucluse • Sausset-les-Pins • Septèmes-les-Vallons • Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et ses affluents • Syndicat intercommunal d'entretien de la Méouge • Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon • Syndicat intercommunal de l'aménagement du cours supérieur de l'Endre • Syndicat d'Éclairage Public de l'Embrunais Savinois • Syndicat mixte de développement de l'Est Varois • Syndicat mixte de gestion intercommunale du Buëch et de ses affluents • Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone • Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon • Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance • Syndicat mixte de développement de l'Est Var • Syndicat mixte de l'Eygoutier • Syndicat mixte des Gorges du Gardon • Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale • Syndicat mixte d'étude et de gestion de la nappe phréatique de Crau • Syndicat mixte du massif des Maures • Syndicat mixte des Monges • Syndicat mixte du Bassin des Sorgues • Syndicat mixte Provence Verte Verdon • Syndicat Mixte pour les Inondations l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin • Syndicat d'Adduction des eaux d'Entraigues • Syndicat mixte des Stations du Mercantour • Séranon • Thorame-Basse • Tourrettes-sur-Loup • Val Buëch-Méouge • Valbonne • Valderoure • Velleron • Vidauban • Villeneuve-Loubet

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Agence des Aires marines protégées • Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur • Base aérienne 115 d'Orange • Camp militaire de Canjuers • Camp militaire de Carpiagne • Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement • Centre des monuments nationaux • CEFE-CNRS de Montpellier • Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO) • Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive (CEREPEP) • Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen • Conservatoire du littoral • Directions départementales de la protection des populations des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse • Directions départementales des territoires des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Gard, du Var et de Vaucluse • Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur • Europe (FEDER, LIFE...) • EPHE Montpellier (laboratoire de Biogéographie et Écologie des vertébrés) • Grand Site Sainte-Victoire • Grand port maritime de Marseille • Instituto de Recursos Cinegeticos (Espagne) • Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer • Institut médico-éducatif de Sylvabelle • Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE) marine et continentale • Institut méditerranéen

d'océanologie (MIO) • Institut national de la propriété industrielle • Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) • Maison d'arrêt de Nîmes • Ministère de la Défense • Muséum national d'histoire naturelle (INPN) • Muséums d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, de Toulon et de Nice • Office français de la biodiversité

PARTENAIRES TECHNIQUES

Centre d'étude atomique (CEA) de Cadarache • Direction de l'environnement de la Principauté de Monaco • Domaine des Courmettes • Office national des forêts • Office français de la biodiversité • Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques • Parcs naturels régionaux des Apilles, de Camargue, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume, du Verdon et des Baronnies provençales • Réserves naturelles nationales de la Plaine des Maures, des Coussouls de Crau, de Jujols, Sainte-Victoire • Réserves naturelles régionales des Gorges de Daluis, des Gorges du Gardon, des Partias, de la Poitevine-Regarde-Venir, de Saint-Maurin, des marais de l'Illon et de la Tour du Valat • Université de Marseille (IMBE) • Kevin Gourcel (naturaliste indépendant) • Université de l'Aquila – département des sciences de la vie, de la santé et de l'environnement – laboratoire de cartographie, FI écologie et modélisation (LACEMOD) (Italie) • Diderot Campus Nice • Lycée Vert d'Azur d'Antibes • Jardin Botanique des Alpes-Maritimes de Gréolières • la Salsepareille • Nature En Occitanie • Services de protection aviaire des bases de Salon-de-Provence et d'Istres • Bataillon des Marins Pompiers de Marseille • Service pénitentiaire d'insertion et de probation 13 (SPIP 13 et 84) • Protection Judiciaire et Infantile (PJI) • Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP 13 et 84) • Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau EPAGE HUCA

LES PROPRIÉTAIRES DE SITES GÉRÉS PAR LE CONSERVATOIRE

• Aimé Bourgeois • Anne Tissier • Arlot • Catherine Balbis • Bayer Cropscience • CDC Biodiversité • Comité syndical de la résidence Biotifull • Commissariat à l'énergie atomique • Compagnie nationale du Rhône • Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque • Commune d'Eyguière • Commune de Saint- Etienne-de-Tinée • Commune Flassans-sur-Issole • Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron • Conservatoire du littoral et des rivages lacustres • Consorts Andrau • Département des Bouches-du-Rhône • Domaine du Château Demonpère Famille Darby • Domaine du Merle • Société du Meiland et Famille Biondy • Electricité de France (EDF) • Famille Fleury • Famille Rebattu • Familles Sikkens et Klaus • Lafarge Granulat sud • Lebec • ESCOTA • Geneviève et Christophe Cecchin • Les habitants de Jansiac • Maison Ogier • Propriétaires du Valat, de la Buisserie • Observatoire de la Côte d'Azur • Propriétaire du site de Crousière • SIFRACO SIBELCO • Société des aéroports de la Côte d'Azur • Société anonyme d'économie mixte locale Fréjus Aménagement • SPA Vaucluse • Patrice de Colmont • Lou Capitou • Société du Canal de Provence • M. Bregliano • M. et Mme Gotardo • M. Geraudie • Jean-Luc Tavan • Bellone • Suzanne Bourgeois • Chevronnet-Bourgeois • Vincent Goïn • Pauleau • Luc Bourgeois • Ministère des Armées • Grand Port Maritime de Marseille • Var Habitat • Ville d'Antibes • Ville de Forcalquier • Ville de Sainte-Maxime • Welljob • William Calvière • Xavier Dufour

Les propriétaires de sites non gérés par le Conservatoire (mais qui nous ont ouvert leurs portes pour le comptage Outarde/Ganga) : Sollier • Sylvain Tavan • Elodie Porraccia • L. Porraccia • Romain Disdier • Jacques Ricaud • BMW Autodrome de Miramas • Aéroport de Marseille Provence

LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

Cave de Capelude • Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Var • Chambre régionale d'agriculture • Château du Galoupet • Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée • Comité du Foin de Crau • Contrat de Canal Crau-Sud-Alpilles • Domaine de Saint-Julien d'Aille • Domaine du Merle (SUPAGRO Montpellier) • Etablissement public local de Carmejane • Groupe de recherche en agriculture biologique • Lycée professionnel agricole de Carmejane (Digne-les-Bains) • Lycée professionnel agricole de Marseilleveyre • Lycée professionnel agricole La Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue) • SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur • SAFER Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Var

LES FONDATIONS ET ASSOCIATIONS

Amis des Marais du Vigueirat • Alpes de Lumière • Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales • Association des écologistes de l'Euzières • Arianta • Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau • Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement • Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée • Association pour la gestion de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence • Centres permanents d'initiatives pour l'environnement • Comité départemental de spéléologie des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et de Vaucluse • COGard • COLINEO • Conservatoires d'espaces naturels de Corse, d'Occitanie, Rhône-Alpes et de Savoie • Correns 21 • CROP • DYNPOP • Fédération des Réserves naturelles catalanes • Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques • Fédération de pêche 04 • Fondation Nature et Découvertes • Fondation Nicolas Hulot • Fondation Petzl • Fondation d'entreprise Barjane • Fondation Crédit Agricole • Fondation du Patrimoine • Groupe chiroptères de Provence • Groupe ornithologique du Roussillon • Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes • InfloVar • La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos • La Salsepareille • Les petits débrouillards • Ligue de protection des oiseaux • Nature Midi-Pyrénées • Naturoptère • Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) • Proserpine • Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs • Société alpine de protection de la nature • Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var • Société herpétologique de France • Société botanique de Vaucluse • Société nationale de protection de la nature (SNPN) • Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux (SOPTOM) • S'PECE • Station biologique de la Tour du Valat • Terre et Humanisme • WWF-France • Agir écologique • Méridionalis

LES DONATEURS ET LES MÉCÈNES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite remercier vivement les centaines de donateurs individuels qui soutiennent, de manière très significative, l'action du Conservatoire par leurs dons et ce, pour la plupart, depuis de nombreuses années. Le Conservatoire souligne également le soutien de : Fondation Barjane, Biocoop Sisteron et Agir écologique. Un grand merci à nos mécènes du concours photo « Émerveiller pour sensibiliser » 2025 : Provence Photo Vidéo, Ornithomédia, Jama Nature, Biotope Éditions, La Salamandre et l'association Orbisterre.

LA LISTE DES ABRÉVIATIONS

- **AAPPMA La Bléone** : Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- **ABC** : Atlas de la biodiversité communale
- **A Rocha** : Association de défense de l'environnement
- **AERMC** : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- **AHPAM** : Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée
- **ALEPE** : Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement
- **APPB** : Arrêté préfectoral de protection de biotope
- **ARBE** : Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement
- **BA** : Base aérienne
- **BTS** : Brevet technique supérieur
- **CA 13** : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- **CA 04** : Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence
- **CA 05** : Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
- **CA 83** : Chambre d'agriculture du Var
- **CA 84** : Chambre d'agriculture de Vaucluse
- **CAD** : Communauté d'agglomération dracénoise
- **CAPG** : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
- **CASA** : Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis
- **CBN** : Conservatoires botaniques nationaux
- **CBNA** : Conservatoire botanique national alpin
- **CBNMED** : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
- **CC** : Communauté de communes
- **CCCV** : Communauté de communes Coeur du Var
- **CCFML** : Communauté de Commune de Forcalquier-Montagne de Lure
- **CCGST** : Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
- **CCPAPV** : Communauté de communes Alpes Provence Verdon
- **CCPF** : communauté de communes du Pays de Fayence
- **CCPRO** : Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange
- **CCSP** : Communauté de communes de Serre-Ponçon
- **CCRLP** : Communauté de communes Rhône-Lez-Provence
- **CCVUSP** : Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon
- **CD** : Conseil départemental
- **CDA** : Chambre départementale d'agriculture
- **CDC-Biodiversité** : Caisse des dépôts et consignations-Biodiversité
- **CDL** : Conservatoire du littoral
- **CDS 06** : Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes
- **CDS 84** : Comité départemental de spéléologie de Vaucluse
- **CEN** : Conservatoire d'espaces naturels
- **CEREPEP** : Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive
- **CERPAM** : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
- **CIVAM** : Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
- **CLEDA** : Communauté locale de l'eau du Drac Amont
- **CMR** : Capture-Marquage-Recapture
- **CNR** : Compagnie nationale du Rhône
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique
- **COGard** : Centre ornithologique du Gard
- **COPIL** : Comté de pilotage
- **COTECH** : Comité technique
- **CPIE** : Centre permanent d'initiative à l'environnement
- **CR** : Conseil régional
- **CRA** : Chambre régionale d'agriculture
- **CRBPO** : Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux
- **CSRPN** : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- **DDPP** : Direction départementale de la protection des populations
- **DDT** : Direction départementale des territoires
- **DDTM** : Direction départementale des territoires et de la mer
- **DPVA** : Dracénie Provence Verdon agglomération
- **DREAL** : Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement
- **ECAA** : Esterel Côte d'Azur Agglomération
- **EDF** : Electricité de France
- **ENS** : Espace naturel sensible
- **EPAGE** : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux
- **EPAGE SOMV** : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-ouest Mont-Ventoux
- **EPHE** : École pratique des Hautes études
- **ERC** : Éviter, réduire, compenser
- **ESCOTA** : Autoroutes Esterel-Côte d'Azur
- **FEDER** : Fonds européen de développement économique régional

- **FREDON** : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
- **GCP** : Groupe chiroptères de Provence
- **GEMAPI** : Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations
- **GMNF** : Gestion des milieux naturels et forestier
- **GIPREB** : Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre
- **GOR** : Groupe ornithologique du Roussillon
- **GR CIVAM** : Groupements régional des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
- **GRAB** : Groupe de recherche en agriculture biologique
- **GRENHA** : Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes
- **IMBE** : Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie
- **LIFE** : L'Instrument financier pour l'environnement
- **LPO** : Ligue pour la protection des oiseaux
- **LR** : Languedoc-Roussillon
- **MAMP** : Métropole Aix-Marseille Provence
- **MINARM** : Ministère des Armées
- **MNHN** : Muséum national d'histoire naturelle
- **MHNTV** : Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var
- **MHN** : Muséum d'histoire naturelle
- **MTPM** : Métropole Toulon Provence Méditerranée
- **OCA** : Observatoire de la Côte d'Azur
- **OFB** : Office français de la biodiversité
- **ONF** : Office national des forêts
- **OPIE** : Office pour les insectes et leur environnement
- **PACA** : Provence-Alpes-Côte d'azur
- **PAEC** : Projets agro-environnementaux et climatiques
- **PETR** : Pôle d'équilibre territorial
- **PIRA** : Patrouille d'intervention et de recherche animale
- **PLU** : Plan local d'urbanisme
- **PMR** : Personnes à mobilité réduite
- **PN** : Parc national
- **PNA** : Plan national d'actions
- **PNE** : Préserver la nature et l'environnement
- **PNN** : Parc naturel national
- **PNR** : Parc naturel régional
- **REVE 84** : Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs
- **Rhôméo** : Observatoire du bassin Rhône-Méditerranée
- **RNCC** : Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau
- **RNN** : Réserve naturelle nationale
- **RNR** : Réserve naturelle régionale
- **RTE** : Réseau de transport d'électricité
- **SAFER** : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
- **SAP** : Stratégie Aires protégées
- **SNAP** : Stratégie nationale Aires protégées
- **SAPN-FNE** : Société alpine de protection de la nature – France Nature Environnement Hautes-Alpes
- **SCP** : Société du Canal de Provence
- **SEMA** : Service eau et milieux aquatiques
- **SHF** : Société herpétologique de France
- **SHOC** : Suivis hivernal des oiseaux communs
- **SIASCE** : Syndicat intercommunal de l'aménagement du cours supérieur de l'Endre
- **SINP** : Système informatique nature et paysages
- **SIRCC** : Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon
- **SMAB** : Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone
- **SMADESEP** : Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
- **SMAVD** : Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance
- **SMDEV** : Syndicat mixte de développement de l'Est Var
- **SMGSE** : Syndicat mixte du grand site de l'Estérel
- **SMIAGE** : Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau
- **SMIGIBA** : Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents
- **SMMM** : Syndicat mixte du massif des Maures
- **SMPVV** : Syndicat mixte Provence Verdon
- **SNIP** : Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **SNPN** : Société nationale de protection de la nature
- **SOMECA** : Société méridionale de carrières dans le Var
- **SOPTOM** : Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux
- **SPA** : Société protectrice des animaux
- **STOC** : Suivi temporel des oiseaux communs
- **UNICEM** : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
- **WWF** : World Wide Fund
- **ZNIEFF** : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
- **ZPS** : Zone de protection spéciale

CONTACTER LE CONSERVATOIRE



1 • SIÈGE SOCIAL

4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 20 03 83

2 • PÔLE ALPES DU SUD

1 bis Montée des oliviers
04200 PEIPIN
Tél : 04 86 89 22 78

2 • PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

1 BIS MONTÉE DES OLIVIERS
04200 PEIPIN
Tél : 04 86 89 22 78

3 • PÔLE ALPES-MARITIMES

Villat Thuret
90 chemin raymond
06160 ANTIBES
Tél : 04 92 38 64 76

4 • PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

4 • ÉCOMUSÉE DE LA CRAU

Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

5 • PÔLE VAR

L'Astragale
888 chemin des Costettes
83340 LE CANNET-DES-MAURES
Tél : 04 94 50 38 39

6 • PÔLE VAUCLUSE

382 ZAC Camp Bernard (D977)
84110 SABLET
Tél : 04 90 60 12 32



Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rejoignez-nous sur :

cen-paca.org



CEN PACA

4, avenue Marcel Pagnol

Immeuble Atrium Bât B.

13 100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Email : contact@cen-paca.org

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels



Ses principaux partenaires financiers :

